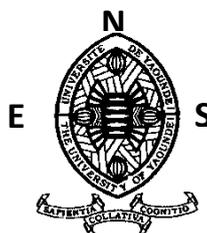


REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-  
Travail-Patrie  
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I  
Ecole Normale Supérieure

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
Higher teachers' training College



DEPARTEMENT D'HISTOIRE

**LE LYCEE JOSS ET SA CONTRIBUTION A LA  
FORMATION D'UNE ELITE INTELLECTUELLE AU  
CAMEROUN : 1954– 2014**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur  
de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade  
(D.I.P.E.S. II)*

Par :

**Louissette MOUASSO**  
Titulaire d'un D.I.P.E.S I en Histoire  
Licenciée en Histoire

Sous la direction de :

**Pr. Eugène Désiré ELOUNDOU**  
Maitre de conférences

Année Académique 2014-2015

## A

Mes grands-parents :

- Sa Majesté, le Sénateur Salomon Songue Madiba  
Marie-Thérèse Joki, veuve Dissongo ;
  
- Monsieur et Madame Otti

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail émane du soutien indéfectible des plusieurs personnes.

Nous tenons d'abord à adresser nos remerciements à notre encadreur, le Pr. Eugène Désiré Eloundou qui a accepté de diriger ce travail. Sa disponibilité, son esprit de méthode, sa rigueur et son objectivité dont il a fait preuve, nous ont été utiles tout au long de ce travail. Nous tenons ici à lui exprimer notre profonde gratitude.

Ensuite, notre reconnaissance va à l'endroit de tous les enseignants du département d'Histoire de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé I : les Professeurs Salvador Eyezo'o, Michael Ndobegang, Jean Paul Ossah Mvondo, et Robert Kpwang Kpwang ; les Docteurs Joseph Tanga Onana, Antoine Madiba Essiben, Idrissou Alioum, Souley Mane, Achille Elvice Bella, Muhammadou Amadou Jabiru, Christophe Signie, Alain Thomas Etamane ; messieurs. Moselie Mvondo, Louis Rameau Deluz Mbida et Madame Thérèse Mayi. Les enseignants du département de Géographie notamment, les Docteurs Daniel Tchamgwé Njende, Jean Bosco Ella et Michel Olinga Olinga. Les enseignants du département des Sciences de l'Education, pour tous les enseignements, leur encadrement, leur disponibilité quotidienne à nous donner une formation de qualité.

Nous n'oublions pas les responsables et les anciens du lycée Joss pour leur disponibilité et surtout leurs précieux témoignages notamment : l'ancien et le nouveau Proviseur du Lycée Joss de Douala Louison Njoh Mbongue et Jean Kouny, le personnel enseignant : Jean Talla, Alex Bapo'o, Désirée Funya ; la responsable de la bibliothèque, Honorine Priso Massuka. Nous les prions de trouver à travers ces lignes l'expression de notre profonde gratitude.

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
SOMMAIRE .....	iii
LISTES DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES .....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT .....	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
<b>Présentation du sujet.....</b>	<b>2</b>
<b>Motivations du choix du sujet .....</b>	<b>2</b>
<b>L'intérêt du sujet.....</b>	<b>2</b>
<b>Définitions des concepts .....</b>	<b>3</b>
<b>Cadre d'étude .....</b>	<b>4</b>
<b>Revue critique de la littérature .....</b>	<b>5</b>
<b>Problématique.....</b>	<b>7</b>
<b>Démarche méthodologique et sources .....</b>	<b>8</b>
<b>Les difficultés rencontrées .....</b>	<b>10</b>
<b>Articulations et justifications du plan .....</b>	<b>11</b>
CHAPITRE I : LA CARTE SCOLAIRE DE LA VILLE DE DOUALA ET LES RAISONS DE CREATION DU LYCEE JOSS AVANT 1954.....	12
I. LA SITUATION SCOLAIRE DANS LA VILLE DE DOUALA AVANT 1954 .....	13
A. Les structures de l'enseignement primaire.....	14
B. Les structures de l'enseignement secondaire avant 1954.....	18
II. LES RAISONS DE CREATION DU LYCEE JOSS DE DOUALA .....	24
A. Les raisons locales.....	24
B. Au niveau national.....	28
CHAPITRE II : PRESENTATION DU LYCEE JOSS DE DOUALA : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE 1954-2014 .....	34
I. LOCALISATION DU LYCEE JOSS DE DOUALA .....	34
A. Les raisons du choix du site .....	36
B. L'évolution spatiale du Lycée Joss.....	38
II. LE LYCEE JOSS DE DOUALA SOUS LA GESTION FRANCAISE : 1954-1974..	40
A. L'organisation du lycée Joss de Douala .....	40
B. Le fonctionnement du lycée .....	42

III. LE LYCEE JOSS DE DOUALA SOUS LA GESTION CAMEROUNAISE : 1974-2014	49
A. Organisation du lycée Joss de Douala .....	49
B. Le fonctionnement du lycée Joss de Douala .....	56
CHAPITRE III : D'UNE FORMATION DE QUALITE A L'ECLOSION DE L'ELITE INTELLECTUELLE AU CAMEROUN .....	62
I. LES STRATEGIES POUR UNE FORMATION DE QUALITE .....	63
A. Un encadrement pédagogique de bonne facture.....	63
B. Le contrôle des connaissances et les performances scolaires.....	66
II. LES ANCIENS DU LYCEE JOSS DANS LA VIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ..	69
A. Dans le secteur public.....	70
B. Dans le secteur privé .....	73
CHAPITRE IV : LES PROBLEMES DU LYCEE JOSS DE DOUALA ET PERSPECTIVES POUR SON RAYONNEMENT .....	76
I. LES FONDEMENT DES PROBLEMES SCOLAIRES DU LYCEE JOSS DE DOUALA	77
A. Les fondements endogènes.....	77
B. Les fondements exogènes.....	80
III. LES RECOMMANDATIONS POUR LE REHAUSSEMENT ET RAYONNEMENT DU LYCEE JOSS-DOUALA .....	84
A. Esquisses de quelques solutions aux difficultés internes.....	85
B. Esquisses de solutions aux difficultés externes .....	91
CONCLUSION GENERALE .....	93
SOURCES ET REFERENCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	93
ANNEXES .....	93
TABLE DES MATIERES .....	93

## LISTES DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

- ALYJOSS** : Archives du Lycée Joss.
- APEE** : Association des Parents d'Elèves et d'enseignants.
- ANY** : Archives Nationales de Yaoundé.
- APC** : Approche par les Compétences.
- BACC** : Baccalauréat.
- BEPC** : Brevet d'Etudes du Premier Cycle.
- CAM** : Certificat d'Aptitudes Ménagères.
- CAP** : Certificat d'Aptitudes Professionnelles.
- CRM** : Centre de Ressources Multimédia.
- CEPE** : Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires.
- CEPS** : Certificat d'Etudes Primaires Supérieures.
- CUD** : Communauté Urbaine de Douala.
- DECC** : Direction des Examens, des Concours et de la Certification.
- DEPD** : Diplôme de l'Ecole Professionnelle de Douala.
- DIPES II** : Diplôme des Professeurs de l'Enseignement Secondaire deuxième grade.
- ECOBACC** : Echo du Baccalauréat du Cameroun.
- ENI** : Ecole Normale des Instituteurs.
- ENIA** : Ecole Normale des Instituteurs Adjoints.
- ENS** : Ecole Normale Supérieure.
- ESF** : Economie Sociale et Familiale.
- FALSH** : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines.
- FENASCO** : Fédération Nationale des Sports Scolaires.
- IFC** : Institut Français du Cameroun.
- MINESEC** : Ministère des Enseignements Secondaires

- MINRESI** : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
- NTIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
- OBC** : Office du Baccalauréat du Cameroun.
- PCEG** : Professeur des Collèges de l'Enseignement Secondaire.
- PLEG** : Professeur des Lycées de l'Enseignement General.
- SVT** : Sciences de la Vie et de la Terre.

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### A- Carte et graphiques

Carte n° 1 : Localisation de la zone d'étude .....	35
Graphique n° 1 : Evolution des effectifs des élèves au Lycée Joss de Douala de 1954-1974.....	46
Graphique n° 2: Evolution du taux de réussite aux examens officiels au lycée Joss 2002-2014 .....	68

### B- Photos

Photo n° 1 : Collège Moderne et Classique de Douala.....	39
Photo n° 2 : les élèves de 4 <sup>ème</sup> BM1du Lycée Joss en 1971.....	45
Photo n° 3 : le bloc administratif du Lycée Joss .....	54
Photo n° 4 : Les élèves de la classe de 1 <sup>ère</sup> D du Lycée Joss 2014. ....	59
Photo n° 5 : le laboratoire de chimie du Lycée Joss de Douala.....	65

### C- Tableaux

Tableau n°1 : Les responsables du Lycée Joss de Douala 1954-1974.....	41
Tableau n°2 : les proviseurs du Lycée Joss de Douala de 1974-2014.....	50
Tableau n°3 : Liste de quelques établissements publics et privés dans le département du Wouri .....	83

## RESUME

Le travail que nous présentons porte sur “le Lycée Joss de Douala et sa contribution à la formation d’une élite intellectuelle au Cameroun : 1954-2014”.

Il s’agit de présenter cette institution et aussi son apport à la formation de l’élite intellectuelle au Cameroun. Cette étude part du constat selon lequel la ville de Douala ne dispose pas avant 1951 d’un établissement secondaire public. Les seuls établissements d’enseignement existant avant cette date sont de type confessionnel et technique. Dans la même période, la population Européenne augmente créant ainsi le besoin d’encadrement à l’intention de leur progéniture pour des enseignements dont le niveau est égal à celui de la métropole. C’est donc ce vide institutionnel qui amène l’administration à ouvrir un établissement d’enseignement général dénommé : le Collège Moderne et Classique Joss en 1951, qui devient en 1954 le Lycée Joss de Douala.

De 1954-1974, l’établissement est essentiellement tenu par les administrateurs et les enseignants européens. De 1974 à nos jours, on observe la camerounisation du staff administratif et personnel enseignant. Le Lycée Joss reste pendant longtemps un établissement prestigieux et sélectif du fait de la qualité de son personnel et des enseignements dispensés. Il a contribué largement à la formation de l’élite intellectuelle camerounaise, qui fait aujourd’hui la fierté de la Nation.

Mais, en dépit de l’apport indéniable des produits de cet établissement sur le plan national et international, le Lycée Joss est confronté à certaines difficultés internes et externes, qui entament sérieusement sa notoriété d’antan, d’où l’urgence de tenir compte des solutions identifiées au cours de cette étude afin de redorer le blason de ce pôle de formation de la jeunesse camerounaise.

## ABSTRACT

The work presents the “Government High School Joss of Douala and its contribution to the training of intellectual elite in Cameroon from 1954 to 2014”.

Our focus is to present this institution and its contribution to the training of intellectual elite in Cameroon. This research is based on an established fact according to which there was no government secondary school in Douala before 1951. Note should be taken of the fact that, before then, the only existing schools were Grammar and technical mission schools. Within this period the population of Europeans living in Douala has increased. It was therefore a necessity to create an environment where their offspring’s will receive teachings that will reflect that of the home country. It is this context that the administration decided to open a Grammar school called le college Modern et Classic Joss that became in 1954.the Government High School Joss of Douala.

From 1954 to 1974, the institution was handled by Europeans essentially. From 1974 to nowadays, is handled by Cameroonians the administrative authorities to the teachers. This institution has remained a prestigious and selective one due to the quality of its staff and teaching dispensed. It has contributed enormously to the training a Cameroonian intellectual elite which is proud of the country today.

But, in spite of the undeniable contribution of the national and international level, Government High School Joss is faced it internal and external difficulties that damage its olden days respect. It is therefore urgent to consider the solutions identified during this research in order to restore the prestige of this Cameroonian youth pole of training.

## **INTRODUCTION GENERALE**

## **Présentation du sujet**

“Le lycée Joss de douala et sa contribution à la formation d’une élite intellectuelle au Cameroun : 1954-2014”, est le thème que nous avons arrêté dans le cadre de nos travaux en vue de l’obtention du Diplôme de Professeur d’Enseignement Secondaire Deuxième Grade (DI.P.E.S. II). Il s’agit d’un thème qui se situe dans le contexte de l’histoire de l’éducation à travers une infrastructure éducative donc le choix se justifie par un certain nombre de raisons.

## **Motivations du choix du sujet**

Le choix de ce sujet est loin d’être fortuit ; il se fonde sur un certain nombre de motivations.

La première réside dans le fait que, en tant que future enseignante d’Histoire dans le secondaire, notre intérêt est naturellement porté sur les institutions éducatives de ce niveau d’enseignement pour mieux appréhender le champ de cette profession.

La deuxième motivation consiste au fait qu’avant nous, aucune étude ne s’est spécifiquement consacrée au lycée Joss de douala qui est l’un des établissements scolaires pionniers non seulement de la ville de Douala mais aussi du Cameroun. Plus de soixante ans d’histoire en tant que premier établissement d’enseignement général de la ville, son histoire mérite d’être connue.

Enfin, nous voulons au travers de cette étude, apporter notre modeste contribution au développement de la question de l’éducation au Cameroun.

## **L’intérêt du sujet**

Faire une étude monographique du lycée Joss de douala revêt un double intérêt : académique et pédagogique.

Du point de vue académique, ce travail va contribuer à éclairer l’œuvre sociale de la France au Cameroun qui est souvent enseigné de manière lapidaire dans nos établissements secondaires et universitaires.

Du point de vue pédagogique, la présente étude trouve son intérêt dans la mesure où elle pourrait permettre au système éducatif actuel de s'approprier les méthodes et techniques d'enseignement qui ont fait de celui-ci un établissement d'élite. et ainsi redonner au système éducatif ses lettres de noblesse.

### **Définitions des concepts**

L'intitulé : "Le Lycée Joss et sa Contribution à la Formation d'une Elite Intellectuelle au Cameroun : 1954-2014" présente deux concepts majeurs à éclaircir : formation et élite.

-La formation a une définition polysémique. Ce mot vient du latin «forma» qui veut dire "forme" et du grec "fomare" qui signifie "fabriquer à l'aide d'un moule". La formation est par conséquent l'action de développer principalement chez les jeunes les virtualités humaines : intelligence, conscience morale, sens sociale. Dans ce sens elle est synonyme d'éducation<sup>1</sup>. Autrement dit le concept formation est pris comme "un processus d'acquisition des connaissances théoriques, pratiques et techniques"<sup>2</sup>.

- Elite vient du substantif "*elire*" et du latin "*eligere*" qui veut dire élu. il renvoie à ce qu'il y'a de meilleur, de plus distingué dans la société<sup>3</sup>. Cette notion est utilisée par des Sociologues, des Juristes, et Historiens ; et a connu une évolution dans le temps. C'est ainsi qu'on passe du concept de la "noblesse" à celui de la "bourgeoisie" afin pour déboucher à celui d'"élite". Cette dernière a toujours constituée un objet de recherche privilégiée de l'Histoire sous la forme pittoresque et mondaine des grands destins individuels : chef d'Etat, héros. les groupes dirigeants eux-mêmes n'étaient pas appréhendés en tant que corps mais seulement sous l'espèce des leurs leaders.

L'étude de ce concept n'est plus limité "aux grands hommes" mais est étendue à l'ensemble des groupes sociaux qui dominant la société par leur influence, leur prestige, leur richesse et parfois pouvoir (politique, économique,

<sup>1</sup> G. Tsafack, *comprendre les sciences de l'éducation*, paris, l'harmattan, 2001. P 33.

<sup>2</sup> Dictionnaire électronique Encarta. 2009

<sup>3</sup> Dictionnaire de langue française Larousse de poche, paris, Larousse, 2013.

moral ou intellectuel)<sup>4</sup>. Dans notre étude, l'élite dont il est question renvoie à ces premiers camerounais choisis parmi les meilleurs et formés au lycée Joss qui au départ était réservé des seuls blancs.

### **Cadre d'étude**

Le cadre spatio-temporel désigne ici à la fois le cadre géographique dans lequel se situent le Lycée Joss et la chronologie assignée à notre thème (1954-2014).

### **Le cadre spatial**

La zone d'étude est la ville de Douala. Du point de vue historique, en état actuel des connaissances est la première ville du Cameroun à entrer en contact avec les européens grâce à son ouverture sur l'océan Atlantique. De 1472 à 1860 sur ces côtes, se succèdent respectivement : Portugais, Espagnols, Hollandais, Anglais, Français et Allemands<sup>5</sup>. Ces derniers l'annexèrent le 12 juillet 1884 à la suite de la signature du traité Germano-Douala. Sous le protectorat allemand<sup>2</sup> elle fut la première capitale du Cameroun connue sous l'appellation de "Kamerunstadt"<sup>6</sup>. Du point de vue géographique, Douala est l'une des villes de la région Littorale du Cameroun. Localisée dans la région du littoral et dans le département du Wouri, Douala est située au fond du Golfe de Guinée entre le 4° 01 de latitude Nord et 9°45, longitude Est<sup>7</sup>. Au Nord, elle est limitée par le département du Mungo ; au sud et à l'Est par celui la Sanaga maritime. La population de Douala croît à une vitesse exponentielle. En ce sens qu'on est passée de 120000 habitants en 1952 à 2510263 habitants en 2010<sup>8</sup>. Sa superficie actuelle est de 20248 km<sup>2</sup>.

<sup>4</sup> G. Chaussinand, *histoire des élites (1700-1848)* Mouton, 1975.p 132.

<sup>5</sup>E. Mveng, *histoire du Cameroun*, tome 2, Yaoundé, CEPER, 1985, p.52.

<sup>6</sup>Ibid.

<sup>7</sup>F.X. Ngoms, "de la guérilla urbaine à douala", maîtrise en histoire, UY I, 2008. p. 31

<sup>8</sup>Rapport de présentation du 3<sup>ème</sup> RGPH le bureau central de recensement et d'étude de population « étude monographique régionale » volume V, tome7.p.50.

### **Le cadre temporel**

En ce qui concerne la délimitation temporelle, notre travail couvre une période de soixante ans qui commence en 1954 et s'achève en 2014.

L'année 1954, correspond à la date de transformation du Collège Moderne et Classique Joss en Lycée Joss par l'administration française.

L'année 2014 marque la célébration des soixante ans d'existence de cette institution.

### **Revue critique de la littérature**

Aucun travail scientifique ne peut se faire sans l'appui d'une bonne documentation. Le présent mémoire de D.I.P.E.S.II n'échappe pas à cette règle. Il est le fruit d'une exploitation préalable que nous souhaitons rigoureuse de la documentation disponible.

La problématique de l'éducation a déjà été l'objet de quelques travaux antérieurs au notre. Certains auteurs ont déblayé le terrain et ont traité le sujet d'une façon plus au moins globale. Dans le souci de satisfaire la rigueur et la démarche scientifique, il sera procéder d'abord à la présentation des ouvrages généraux et spécifiques et les mémoires.

Des études générales sur l'éducation au Cameroun ont déjà été faites. C'est notamment le cas de Ngoh. J, dans *Cameroun 1884-1985 : cent ans d'histoire*<sup>9</sup> et Mveng, et dans *Histoire du Cameroun*<sup>10</sup> qui parlent respectivement de manière holistique de l'Enseignement au Cameroun sous administration française. Pour ce qui est du premier, il montre le pourcentage des élèves des écoles missionnaires et évoque sommairement les établissements publics au Cameroun sous administration française. Quant au second il ne s'intéresse qu'aux programmes d'enseignement dans les écoles. Il ne souligne pas les orientations assignées aux contenus.

---

<sup>9</sup>J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985 cent ans d'histoire*, Yaoundé CEPER, 1990

<sup>10</sup>E. Mveng, *histoire du Cameroun*, tome 2, Yaoundé, CEPER, 1985.

Gouellain. René dans son ouvrage dont le titre est *Douala, ville et histoire*<sup>11</sup> nous informe sur l'histoire de tous les habitants de la ville de Douala à savoir les camerounais et étrangers, les causes de l'implantation de ces derniers. En plus, il souligne le fait que dans les années 1950, on observe une croissance dans la ville. Il fait cas de l'évolution économique de la ville sans prendre en compte le développement social de la ville à l'occurrence le volet éducatif.

Kangé Ewané. F dans son ouvrage intitulé *semences et moissons coloniales, un regard d'africain sur l'histoire de la colonisation*<sup>12</sup> nous parle de la formation de l'élite dans le contexte camerounais de 1919 à 1945. Il montre que ce contexte est règlementé par l'article 22 de la SDN. Dans ce contexte les puissances mandataires ne se préoccupaient qu'à former superficiellement les camerounais. Il ne montre pas qu'avec l'avènement de la tutelle, il était maintenant question de former les cadres africains au même titre que les européens.

Parmi les ouvrages spécialisés qui méritent d'être présentés, nous citons les écrits d'Hamidou Kolimor Njomoluh dans son livre intitulé, *les fonctions politiques de l'école au Cameroun 1916-1976*<sup>13</sup>, démontre que l'une des fonctions de l'école est de créer des contradictions et dysfonctionnement dans les systèmes scolaires coloniaux et postcoloniaux. Il ne démontre pas le changement de la politique éducative tant promulguée par la loi d'orientation ou les états généraux de l'éducation au Cameroun.

En plus des ouvrages généraux et spécialisés, quelques mémoires soutenus ont abordé la question de l'éducation au Cameroun.

Ngando B.E, "Le personnel enseignant autochtone au Cameroun sous régime français 1916-1960"<sup>14</sup>, et Njalabogo A.V, "Les expatriés français dans

---

<sup>11</sup> R. Gouellain, *douala, ville et histoire*, Paris, l'Institut d'ethnologie, 1975.

<sup>12</sup>F. Kangé Ewané, *semences et moissons coloniales un regard d'africain sur l'histoire de la colonisation*

<sup>13</sup>Hamidou Kolimor, *les fonctions politiques de l'école au cameroun 1916-1976*, paris, l' Harmattan, 2010.

<sup>14</sup> B.E. Ngando, "le personnel enseignant autochtone au Cameroun sous régime français 1916-1960". Mémoire de maitrise en histoire, université de Yaoundé I, 1999.

l'enseignement secondaire au Cameroun 1960-1982"<sup>15</sup> dans leurs travaux, exposent les raisons, les conditions de recrutement du personnel autochtone et européen dans l'enseignement sous régime français, les conditions de travail et de salaire de chaque enseignant. Elle ne s'attèle pas de présenter le taux de représentativité des ces expatriés dans les établissements scolaires du Cameroun. Ewané (madame) née L. Akouma "l'enseignement au Cameroun 1920-1960"<sup>16</sup> retrace l'évolution de l'enseignement sur le territoire pendant l'Administration Française. Cependant elle n'indique pas les performances des produits issus de cet enseignement au niveau académique que dans la vie active.

Tchokouali S. "Les examens officiels au Cameroun sous mandat français 1921-1945", nous renseigne sur les examens officiels sous administration française et plus particulièrement des diplômes des écoles professionnelles.

C'est donc pour compléter ces travaux et participer à la discussion ouverte sur l'œuvre de la France au Cameroun que nous avons choisi de consacrer nos études à la contribution du lycée Joss à la formation d'une élite intellectuelle au Cameroun.

### **Problématique**

Le Lycée Joss de Douala est l'un des premiers établissements d'enseignement secondaire général créé dans la ville de Douala. Cet établissement connaît d'abord une administration française (1954-1972), ensuite camerounaise (1974 à nos jours).il a joué un rôle important dans le domaine de l'éducation au Cameroun. Qu'en est-il de la réalité ?

Cette interrogation majeure soulève d'autres questions à savoir dans quel environnement et contexte est créé le Lycée Joss de Douala ? Quelle est la structure du Lycée Joss ? Quelle est sa contribution à l'éclosion d'une élite camerounaise ? Quels sont les problèmes rencontrés dans cette institution

---

<sup>15</sup> A.V. Njalabogo, "les expatriés français dans l'enseignement secondaire au Cameroun 1960-1982", mémoire de maîtrise université de Yaoundé I, 1999.

<sup>16</sup> E.L. Akouma "L'enseignement au Cameroun 1920-1960", thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en histoire, université de Provence, 1983.

scolaires? Et quelles sont les mesures favorables à la résolution de ces problèmes ?

### **Démarche méthodologique et sources**

Le traitement de tout travail en histoire est défini par la démarche historique qui repose sur la méthode d'approche critique et la typologie des sources pour apporter la preuve d'une quelconque démonstration.

Ainsi, notre approche méthodologique comporte deux volets : le premier est la collecte, l'analyse et la critique des données ; le deuxième a consisté à un véritable travail de construction de notre mémoire suivant un plan où les éléments s'imbriquent rigoureusement les uns aux les autres dans un tout cohérent.

S'agissant des sources, elles sont de deux catégories principales : les sources primaires et les sources secondaires. Ainsi, nous avons collecté les données en respectant les procédures habituelles. Les premières, les sources primaires ou originales sont-elles mêmes divisées en deux sous-groupes, d'abord les documents d'archives dont l'essentiel est recueilli aux Archives Nationales de Yaoundé(ANY) ; dans cette structure les documents ne sont pas denses concernant notre thème de recherche. Ensuite quelques archives retrouvées dans les lieux des services de l'Education (le Lycée Joss, la délégation départementale, la délégation régionale et le Ministère des Enseignements Secondaires) nous ont permis de retracer l'évolution des performances scolaires dudit établissement au fil des années. Au sein de ces espaces, les rapports de fin d'années, certaines photos des anciens dirigeants du lycée et autres documents ont contribué à l'approfondissement des aspects de ce travail. Nous sommes allés à la Communauté Urbaine de Douala (C.U.D) où nous sommes entrés en possession d'une carte de localisation des établissements de la ville de douala. Dans le centre de recherche Paul Ango Ela, nous sommes entrés en possession des certains ouvrages. Ces derniers nous ont permis d'avoir les données sur les aspects économiques et démographiques de la ville de Douala.

Les sources orales ont fournis des informations riches à travers un questionnaire élaboré et soumis aux anciens élèves et personnels administratifs, enseignants et autres acteurs. Ce procédé s'est fait tantôt par un entretien direct, tantôt semi-direct suivant l'humeur de notre informateur. Le recueil des informations était soit la prise des notes ou l'enregistrement. Les deuxièmes sources ont été parmi l'un des matériels essentiel à l'élaboration de ce travail scientifique.

Les sources secondaires rassemblent les ouvrages, les articles des revues scientifiques, les thèses et mémoires, les dictionnaires, les articles publiés sur internet, journaux, lus pour élaborer ce travail. Dans bien de cas, les documents imprimés ont été d'un apport considérable dans la mesure où ils appuient certaines informations issues des enquêtes sur le terrain.

ces données sont recueillies dans plusieurs centres de documentation suivants : les bibliothèques de l'université de Yaoundé I et de Douala (bibliothèque centrale, bibliothèque des départements d'histoire et de géographie et bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaine), le centre de documentation de l'ENS Yaoundé, du MINRESI, le Centre Culturel François Fillon devenu en 2012 l'Institut Français du Cameroun (IFC) de Yaoundé et Douala le centre de recherche Paul Ango Ela, où nous avons consulté des ouvrages en rapport avec l'enseignement au Cameroun et la ville de Douala. Tout ceci nous a permis de ressortir les parties de notre travail.

Les sources iconographiques nous ont également été utiles pour illustrer notre travail par les photos des différents dirigeants, de l'ancien site du Lycée, de anciens et nouveaux élèves du Lycée Joss.

Après la collecte des données sur le terrain et dans les centres de documentation ; nous les avons passées au crible de l'analyse critique et historique. Elle s'est faite par une exploitation rigoureuse des sources orales et écrites.

Nous ne nous sommes pas seulement limité à l'histoire, nous avons également fait appel à l'interdisciplinarité : la géographie qui a permis d'établir les cartes, de mentionner les aspects physiques, économiques et socio-culturels de notre environnement de travail : les mathématiques de par les courbes et les statistiques qui nous ont permis de justifier et d'analyser certains faits. Mais ce travail nous a permis de relever des difficultés déplorables.

### **Les difficultés rencontrées**

Les travaux donc la somme constitue le présent mémoire ne se sont pas fait sans heurts. Ainsi nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés entre autres l'indisponibilité et la rareté des sources orales et écrites.

En quête des sources écrites existantes, ce sont premièrement des problèmes liés à la mauvaise tenue des documents d'archives. Aux Archives Nationales de Yaoundé, la plupart des chemises devant contenir les dossiers que nous espérions exploiter pour le travail étaient soit vides soit avaient des pages en moins. Cette rareté des documents écrits concernant le passage des français au lycée Joss a constitué un handicap pour la réalisation de notre travail.

En ce qui concerne des sources orales, nous avons été buté à l'indisponibilité de certains de nos informateurs (anciens du lycée Joss) ayant vécu certains faits concernant le Lycée, car impossible d'entrer en contact avec eux à raison de leur dispersion dans l'ensemble du triangle national et même à l'extérieur du pays. Outre cette indisponibilité, nous avons fait face à la réticence, voire au refus de certains informateurs pouvant nous livrer des informations pourtant utiles ; ces derniers étaient censé nous être les personnes ressources pour certains aspects du travail, au regard de leurs expériences et de leurs âges.

Ces conditions de travail ajoutées aux intempéries, véritables gageure, ont créé en nous des moments d'incertitudes, de doute et d'hésitation.

En dépit de toutes ces difficultés, nous pensons que ce travail aidera les générations à venir qui viendraient à s'intéresser à l'histoire de l'éducation ou de l'enseignement au Cameroun à travers cette infrastructure éducative.

Tout ceci a été un stimulant et nous a permis d'aller jusqu'au bout de ce travail, afin de bâtir de façon méthodique et cohérente notre synthèse finale en quatre chapitres.

### **Articulations et justifications du plan**

Notre travail met en exergue un plan de quatre chapitres dont l'analyse interne est régie par la chronologie de 1954 à 2014.

Le premier traite de : "La carte scolaire de la ville de Douala et les raisons de création du Lycée Joss de Douala avant 1954". Ce chapitre met en lumière les différents ordres d'enseignement dans la ville de Douala avant la création de notre structure d'étude ainsi que l'environnement structurel et évènementiel qui a servi de cadre à la mise en place de ce lycée sous la houlette des français.

Le deuxième chapitre s'intitule "Présentation du lycée Joss de Douala : organisation et Fonctionnement 1954-2014". Il présente l'auguste institution dans le fond et la forme, tout en ressortant les mutations observées au cours de l'existence dudit établissement les acteurs ayant œuvré pour sa bonne renommée.

Le troisième chapitre met l'accent sur "D'une formation de qualité à l'éclosion de l'élite intellectuelle au Cameroun" expose l'action menée par les acteurs de l'éducation pour une formation intégrale de la jeunesse camerounaise. En plus nous allons analyser les données des archives et statistiques du Lycée Joss soixante ans après pour faire ressortir les noms des anciens élèves de cet établissement dans la vie socioprofessionnelle. C'est-à dire montrer les différentes fonctions qu'exercent ces derniers dans le secteur public et privé.

Dans le chapitre quatre nous parlons des "les problèmes du Lycée Joss et perspectives pour son rehaussement et son rayonnement". Il est question de

montrer les difficultés que le Lycée a rencontrées à un certain moment de son développement et proposer les esquisses de solutions.

**CHAPITRE I :**  
**LA CARTE SCOLAIRE DE LA VILLE DE DOUALA ET**  
**LES RAISONS DE CREATION DU LYCEE JOSS**  
**AVANT 1954**

L'évolution de l'enseignement au Cameroun est semblable à celle de son territoire<sup>17</sup>. Celle-ci était fonction des différents statuts politiques du Cameroun. en 1916, lorsque la France prend possession du territoire, elle trouve en place des infrastructures éducatives (les écoles officielles) laissées par les autorités allemandes bien qu'en petit nombre<sup>18</sup>. Les Allemands ont développé divers ordres d'enseignement : l'enseignement élémentaire ou général et l'enseignement professionnel<sup>19</sup>. L'enseignement privé était l'œuvre des missions religieuses (Mission Baptiste, Mission de Bâle, Mission de Berlin et plus tard la Société de Mission Evangélique de Paris et les Missions Catholiques<sup>20</sup>. S'étant vu confié l'administration du territoire par la Société Des Nations (SDN) en 1920, et plus tard l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945<sup>21</sup>, la France va mettre en place des structures éducatives pour la "mise en valeur" du territoire. Ce chapitre a pour but de présenter les premiers Etablissements Scolaires de la ville de Douala avant 1954 et les raisons de création du lycée Joss.

## **I. LA SITUATION SCOLAIRE DANS LA VILLE DE DOUALA AVANT 1954**

L'organisation de l'Education et la réouverture des anciennes écoles allemandes sous l'administration française sont réglementées par plusieurs textes<sup>22</sup>. La principale conséquence de cette réorganisation de l'Education entraîne la création et la réouverture des écoles officielles et privées disséminées dans l'ensemble du territoire et en particulier à Douala. Dans cette partie, nous

<sup>17</sup>Le Cameroun était un territoire qui a subi dans son évolution la présence de plusieurs puissances européennes. Il a été d'abord un Protectorat allemand (1884-1916), puis un territoire Sous Mandat de la SDN (1916-1945), et enfin Sous Tutelle de l'ONU (1945-1961) ; administré pendant ces deux périodes par la France et la Grande-Bretagne.

<sup>18</sup> Durant la période de protectorat (1884-1916), les statistiques en termes de nombres d'écoles et d'élèves étaient quasiment négligeables par rapport à la population du territoire à cette époque qu'on estimait à 2.230. 000 habitants. On comptait 36.833 élèves scolarisés. Pour ce qui est du cas de Douala, on dénombrait seulement 6 classes de 326 élèves. Voir., Santerre "l'école au Cameroun sous souveraineté allemande (1884-1915)" in R., Santerre ; C., Mercier-Tremblay, *La quête du savoir : essai pour une anthropologie de l'éducation camerounaise*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1982, p.437-438.

<sup>19</sup>J.P., Ntamag "les écoles publiques allemandes au Cameroun sous protectorat allemand (1884-1914) : une institution au service des intérêts coloniaux" in *Héritages des tropiques*, n°5 décembre 2010, Université de Yaoundé I, ENS , pp.70-74.

<sup>20</sup> V.J. Ngoh, Cameroun 1884-1985 cents ans d'histoire, Yaoundé, CEPER, 1990, pp.87-88.

<sup>21</sup> D. Abwa, *Cameroun, histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, CLE, 2010, p 207

<sup>22</sup>L'arrêté du 1er janvier 1918 signé par le Commissaire Fourneau portant organisation de l'enseignement officiel ; l'arrêté du 1er octobre 1920, signé par le Commissaire Jules Carde qui vise la collaboration étroite de l'enseignement officiel et de l'enseignement privé ; les arrêtés du 25 juillet 1921 et celui du 26 décembre 1924 institués par le Gouverneur Général Rome mettent des bases définitives quant à l'organisation de l'éducation au Cameroun

présenterons les structures de l'enseignement primaire et secondaire dans la ville de Douala avant 1954.

### **A. Les structures de l'enseignement primaire**

Les Français tout comme les Allemands ont développé l'enseignement primaire. On distingue deux sections : l'enseignement primaire public et l'enseignement primaire privé.

#### **1. L'enseignement primaire public**

Suite aux différents arrêtés organisant l'enseignement au Cameroun français, l'enseignement primaire public est sous la tutelle de deux autorités : le Commissaire du territoire et l'Inspecteur des écoles. Cet enseignement est rattaché au bureau des Affaires Politiques et Administratives de la métropole.

L'arrêté du 25 juillet 1921 encore appelé "charte scolaire du Cameroun", prévoyait un enseignement primaire élémentaire<sup>23</sup> à trois degrés : un enseignement pré-primaire, un enseignement primaire proprement dit et un enseignement primaire supérieur.

L'enseignement pré-primaire se faisait dans les écoles de villages, ouvertes par décision du Commissaire de la République du Cameroun dans les agglomérations. A Douala, de 1922 à 1933 on comptait 11 écoles de villages avec 950 élèves au total<sup>24</sup>. Chaque école devait accueillir un nombre de quarante élèves dont la moyenne d'âge se situait entre 8-14 ans<sup>25</sup>. Le français est la langue par excellence pour la transmission du savoir. Plusieurs raisons justifient cette pratique comme l'évoque le Ministre des colonies dans un de ces rapports :

Cette diffusion du français est donc une nécessité absolue. C'est en langue française que sont publiées les lois et les règlements qui régissent les indigènes; c'est en langue française que les protégés transmettent à l'autorité leurs revendications ou lui soumettent leurs aspirations. Il faut donc que les administrateurs et administrés

---

<sup>23</sup>E. Madiba, "Colonisation et évangélisation en Afrique, héritage scolaire du Cameroun (1884-5-1956)", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Bale, 1976, p.240.

<sup>24</sup>E. Atangana, *cent ans d'éducation scolaire au Cameroun « réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours) »*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 151.

<sup>25</sup> Ibid.

se comprennent et arrivent même à entrer en rapport directement sans intermédiaire...<sup>26</sup>

Ainsi, il est clair que dans ces écoles, les langues locales étaient bannies pour ne faire valoir que la langue française. Dans l'optique d'atteindre leur politique d'assimilation, ces écoles de village avaient des effectifs pléthoriques. C'est d'ailleurs pourquoi Claude Marchand affirma que "ces écoles recherchaient la quantité et non la qualité"<sup>27</sup>, formant ainsi la pépinière des futurs élèves du second ordre de cet enseignement.

Quant à l'enseignement primaire proprement dit, il se déroule au sein des écoles régionales. Ces dernières dispensent à l'intention des enfants un cours préparatoire et un cours élémentaire identiques à celui des écoles de village. L'école régionale était placée sous l'autorité d'un Instituteur européen, assisté des moniteurs indigènes. Cette école devait continuer l'éducation des enfants pour une durée de trois ans. La particularité de celle-ci est d'être sélective, car servirait de base à l'ensemble de l'édifice scolaire et universitaire. Elle visait contrairement aux écoles de village, la qualité plutôt que la quantité, et par qualité, il faut entendre non seulement celle de l'intelligence mais aussi du caractère. Elle n'était destinée qu'aux élèves les plus intelligents et aux enfants des chefs. Les circulaires du 5 août 1921 et du 25 juillet de la même année traduisent cet aspect sélectif:

L'école régionale, lit-on, a pour objet [...] de compléter l'instruction des fils de chefs qui pourront être appelés à succéder à leurs pères et les amener à une juste intelligence de nos intentions [...] et de recruter les élèves de l'école de village qui se distinguent par leurs aptitudes intellectuelles et le bon esprit.<sup>28</sup>

Il ressort de ceci que les enfants des chefs (auxiliaires de l'administration) étaient des privilégiés, les élèves n'appartenant pas à cette classe de privilégiés n'avaient pour seul mérite que leur intelligence pour s'affirmer dans ces écoles.

<sup>26</sup>ANY. *Rapport au ministre des colonies des territoires occupés au Cameroun*, Paris imprimerie générale, Lahure, 1921, p.13.

<sup>27</sup>C. Marchand, "l'enseignement au Cameroun sous mandat français : 1921-1939", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Laval, 1970, p.34.

<sup>28</sup>E.Atangana, *cent ans d'éducation au Cameroun*. ..., p. 155.

Selon les données statistiques de 1921-1947<sup>29</sup>, on dénombrait six écoles régionales (Douala, Yaoundé, Ebolowa, Kribi, Dschang et Garoua). A la fin des études il était délivré à l'élève en fin de parcours un Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires(C.E.P.E), et en même temps il devait faire un concours d'entrée à l'école professionnelle installée à Yaoundé.

En ce qui concerne l'école primaire supérieure, sa direction est confiée à l'Inspecteur des écoles ou à un Instituteur exerçant depuis cinq ans au moins dans les colonies<sup>30</sup>. Ce dernier est assisté d'adjoints européens, des chefs d'ateliers et de maîtres techniques. Cette école n'existe qu'à Yaoundé. Il faut attendre 1941 pour qu'une école primaire supérieure ouvre ses portes à Douala (new-Bell). Elle a à sa tête M. Gaucher de nationalité Française. Ici, le cycle d'études est réservé uniquement aux élèves ayant bravé le concours de l'école régionale et âgés au moins de 16ans. Le régime de l'école supérieure est, soit un internat, soit un demi-pensionnat. Tous les élèves bénéficiaient des privilèges selon le régime auquel ils appartenaient. On forme des moniteurs pour l'enseignement, des cadres locaux pour l'administration, des employés pour le commerce et les entreprises privées, des postiers, des infirmiers ou encore des moniteurs agricoles<sup>31</sup>. A côté de cet enseignement primaire public, se développe aussi un enseignement privé.

## **2. L'enseignement primaire privé**

L'enseignement privé concerne tout établissement n'ayant pas un caractère public, mais tout de moins dispense un enseignement comprenant toute une partie des connaissances figurant au programme de l'enseignement officiel<sup>32</sup> par des laïcs ou des Missionnaires. Ces établissements ne sont pas administrés par le gouvernement, mais obtiennent les subventions de celui-ci.

<sup>29</sup> E. Atangana, *cent ans d'éducation au Cameroun*.

<sup>30</sup> C. Marchand "l'enseignement au Cameroun sous mandat français..", maîtrise de Maitrise en Histoire, Université Laval, décembre, 1970, p. 40

<sup>31</sup> G. Tsafack, *l'enseignement secondaire au Cameroun tendances organisationnelles et résultats d'apprentissages des élèves*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, décembre 2000, p.19.

<sup>32</sup> J. Kamgaing, "L'enseignement privé et laïc au Cameroun de 1945 à 1981 : l'inadaptation des structures ou les causes d'une crise", Mémoire de DIPLEG, ENS de Yaoundé, 1984.

La réouverture de ces écoles sous l'ordre du Général Aymerich en 1916 par les arrêtés du 1<sup>er</sup> octobre 1920 complétant celui du 8 septembre 1917, introduit une distinction entre les écoles dites “reconnues” et “non reconnues” (écoles catéchistes)<sup>33</sup>

Au Cameroun, il faut rappeler que cet ordre d'enseignement est, de la période de protectorat à la période de mandat, sous la houlette des Missions religieuses. Au moment où le Cameroun passe du statut du mandat à la tutelle, ces écoles privées sont transformées pour la plupart en écoles publiques.

Pendant la conférence de Brazzaville, le Cameroun comptait déjà plus de 360 élèves dans une dizaine d'écoles baptistes à Douala et même à Victoria<sup>34</sup>.

S'agissant des écoles “reconnues”, bien qu'elles fussent catholiques, elles appliquaient le programme de l'enseignement public. Dans ces écoles les enseignements étaient dispensés en français. Les moniteurs ou instituteurs pour la grande majorité étaient des diplômés officiels français<sup>35</sup>. Dans le souci d'un rendement meilleur de ces écoles, l'administration française effectuait des visites inopinées afin de s'assurer du respect des règles par les administrateurs de ces écoles. Celles-ci doivent inculquer l'amour de la culture française sans pour autant mettre un accent particulier sur l'aspect religieux.

Les écoles “non reconnues” encore appelées écoles de “brousses”<sup>36</sup> ne fonctionnent pas comme les écoles “reconnues” sur tous les plans. Au niveau de l'administration, elles sont administrées par un catéchiste non diplômé. Au niveau de la pédagogie, elles ne sont pas en parfaite symbiose avec les réalités perçues dans l'enseignement public, car on y ajoute l'enseignement religieux chose pas faite dans l'enseignement public dû à son régime purement laïc. Les programmes présentent des particularités : les manuels scolaires ne sont pas

---

<sup>33</sup>E. Atangana, *cent ans d'éducation scolaire au Cameroun...*, Paris, L'Harmattan, 1996.p.146.

<sup>34</sup>R. Santerre, *la quête du savoir...* p.425.

<sup>35</sup>D. Abwa, *Commissaires et Hauts Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960.) Ces hommes qui ont façonnés politiquement le Cameroun*, Yaoundé, Presse Université de Yaoundé et Presse de L'UCAC, 2000.p.116.

<sup>36</sup>. Atangana, *cent ans d'éducation scolaire au Cameroun...* p.223.

identiques à ceux de l'enseignement officiel pareil pour la gestion des fournitures scolaires et même la catégorie d'enseignants. Ces écoles mettent un accent très particulier sur des matières religieuses (la morale religieuse et sa doctrine). L'idée directrice de ces écoles se résume en ces termes par J.P Messina : l'objectif de la mission en s'engageant dans la scolarisation des jeunes camerounais était plutôt de former et de développer les ressources spirituelles, intellectuelles et humaines de manière à en faire des hommes responsables.<sup>37</sup>

De ces propos, il ressort que la priorité des écoles "non reconnues" est d'accentuer l'éducation spirituelle. En promouvant des valeurs chrétiennes à un individu par l'école, on espère transformer la société par le changement des mentalités. Bien que l'aspect religieux soit mis en avant, les autorités françaises toléraient ces écoles dans la mesure où les différentes missions religieuses avaient comme moyens de transmission des connaissances la langue française.

Malgré la distinction faite des écoles privées, on peut recenser 65 écoles reconnues et 2184 écoles non reconnues'' au Cameroun en 1933<sup>38</sup> celles-ci ont contribué dans un sens à l'amélioration du paysage éducatif camerounais par la scolarisation d'un grand nombre de jeunes camerounais. En 1937, on dénombre 85000 enfants dans les écoles primaires missionnaires réparties dans les diverses missions présentes au Cameroun : 35000 dans les écoles catholiques romaines, 31500 dans la mission protestante française et 500 dans la mission adventiste américaine<sup>39</sup>. A côté de cet enseignement primaire, un autre ordre d'enseignement naît tout de même dans la ville de Douala avant 1954.

## **B. Les structures de l'enseignement secondaire avant 1954**

Avant la transformation du Collège Moderne et Classique Joss en Lycée Joss en 1954, on recense quelques établissements d'enseignement secondaires (publics et privés). A cette époque, il existait à Douala, dans le cadre de

---

<sup>37</sup> J.P. Messina, *Histoire du christianisme au Cameroun : des origines à nos jours ; Approche historique*, Paris, CLE, 2008, p.22.

<sup>38</sup> A. Jiosta, "programmes et manuels scolaires sous administration française 1916-1960", mémoire de maitrise en histoire, université de Yaoundé I, 2008, p.19.

<sup>39</sup> V.J .Ngoh, *Cameroun 1884-1985 cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, p.87.

l'enseignement public, des écoles professionnelles et techniques (Ecole professionnelle de Douala et l'Ecole professionnelle des jeunes filles de New-Bell). Quant à l'enseignement privé, le Collège Libermann et le cours complémentaire de la Mission Protestante Française, qui devient en 1960 le Collège Alfred Saker<sup>40</sup>, existent déjà.

### **1. Les établissements publics : les écoles professionnelles**

Du mandat à la tutelle, plus précisément dans les années 1950, l'enseignement secondaire au Cameroun n'a pas connu un essor considérable dans la ville de Douala. Ceci était dû à la politique que s'était assignée la puissance mandataire ou tutélaire. L'effort de scolarisation des jeunes se fait ressentir à travers la construction des écoles à caractère professionnel.

L'Ecole Professionnelle de Douala a été créée par l'arrêté du 20 décembre 1923<sup>41</sup>. Cette structure relève de la direction des Travaux Publics et est placée sous le contrôle pédagogique du Chef de Service de l'Enseignement. Au cours de son évolution cette institution a changé de dénomination pour devenir le Lycée technique de Douala en 1960, puis le Lycée de Douala Koumassi en 1994<sup>42</sup>.

La création de cette école survient dans un contexte particulier. Le Cameroun est un territoire sous tutelle mais administré comme une "colonie". Il est donc question de former des personnes pouvant effectuer certaines tâches du moment (construction du chemin de fer, des ponts, le tracé des routes). Ceci allait inéluctablement avec la mise en valeur du territoire.

---

<sup>40</sup>Entretien avec Mme Priso Massuka 42ans, professeur Histoire-Géographie-Education à la Citoyenneté au Lycée Joss de Douala actuellement chargée du centre documentaire informatisé dudit établissement, Douala, 15 septembre 2014.

<sup>41</sup>ANY, *Rapport annuel* 1923.p.181.

<sup>42</sup>Ce changement est dû à l'introduction des nouvelles matières. Connu sous l'appellation du Collège Technique de Douala en 1955 il préparait les élèves au Certificat Aptitude et Professionnel(CAP) puis au brevet des technicien industriel(BTI). En 1960, il devient le Lycée Technique de Douala avec l'introduction des séries de mathématiques et techniques. Séries B, G<sub>2</sub>et G<sub>3</sub> sont créés en 1962. Avec l'introduction de la serieG<sub>1</sub> en 1970, il devient un établissement à cycle long (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle). En 1994, il devient le Lycée Technique de Douala Koumassi après la création du Lycée Technique de Douala Bassa.

Cette école a pour finalité de fournir au service des travaux publics et chemins de fer les agents et cadres locaux, des moniteurs des travaux pratiques aux sections manuelles des écoles régionales ou rurales importantes. La création de cette école avait aussi pour but de former les ouvriers plus spécialisés ayant l'esprit d'initiative et l'instinct de la productivité<sup>43</sup>. Le but, de la formation professionnelle était également de lutter contre la soi-disante "paresse" et le manque de savoir des Camerounais, en leur inculquant le travail manuel. Il est nécessaire de susciter chez le jeune camerounais l'amour du travail. La formation professionnelle permet d'écarter de la mémoire des Camerounais toute idée d'accès aux fonctions administratives dans l'immédiat. La formation d'ouvriers spécialisés répondait d'autre part, à une nécessité de doter le Cameroun de tous les agents nécessaires à son développement économique.

Annexée aux ateliers de la voirie, elle comprend plusieurs sections : une section de bois où on formait des ébénistes et charpentiers ; une section de fer où on étudiait l'ajustage, la chaudronnerie, la forge mécanique, l'automobile ; une section de l'électricité et enfin celle des routes et bâtiments<sup>44</sup>. Les candidats admis dans cette école étaient les habitants de Douala ou les populations environnantes ayant obtenu un C.E.P.E, il s'obtient après une durée de trois ans d'étude à l'école régionale de Douala. Les candidats sont âgés de 14ans au moins et de 16ans au plus. Leur nombre s'élève de dix au maximum par section<sup>45</sup>.

Les matières enseignées sont le dessin et croquis coté, des travaux purement pratiques, des notions de technologie, de calcul, de système métrique, d'hygiène<sup>46</sup>. Celles-ci étaient dispensées aux élèves afin de leur permettre d'être performants et pour leur inculquer des méthodes et les principes qu'ils

---

<sup>43</sup> ANY, Rapport annuel 1923,p.21.

<sup>44</sup>Atangana, *cent ans d'éducation scolaire au Cameroun...* p.185

<sup>45</sup> R.G. Eloundou, "Education et formation professionnelle au territoire du Cameroun sous mandat français de 1921 à 1945.Approche historique" ; mémoire de DIPES II en Histoire, Yaoundé ENS, 2013, p. 53.

<sup>46</sup>Ibid.

appliqueront dans leur futur métier<sup>47</sup>. Cette formation est assurée par deux agents techniques ou ouvriers européens appartenant au cadre du service des travaux publics ou, à défaut, par des ouvriers camerounais du même service, choisis parmi les meilleurs sur le plan professionnel.

A la sortie de cette école, il est délivré à chaque candidat un certificat attestant des aptitudes à exercer un métier dénommé le Diplôme de l'Ecole Professionnelle de Douala (D.E.P.D)<sup>48</sup>. Les candidats aptes à suivre les enseignements étaient uniquement de sexe masculin. Qu'en est-t-il de l'éducation de la jeune fille ?

Pour intégrer la jeune fille dans ce processus d'éducation, l'administration coloniale ouvre un type d'enseignement réservé uniquement aux jeunes filles. Il s'agit des écoles des filles.

Dès ses débuts, l'administration française a compris aussi l'importance d'éduquer la jeune fille camerounaise car comme le souligne A. M. Kelam : “ quand on éduque une fille, c'est une unité multipliée par le nombre d'enfants qu'elle aura à l'âge adulte qu'on gagne ”<sup>49</sup>. Nous pouvons dire à la suite de ce propos que l'Administration trouve un double intérêt dans l'éducation de la femme. Premièrement dans la mesure où l'éducation d'un enfant revient à la mère, cette dernière fera gagner à l'administration coloniale un travailleur fiable en inculquant à l'enfant les notions ou valeurs qui lui ont été apprises au cours de sa formation. Deuxièmement répandre la langue française dans la mesure où cette éducation des enfants se fait en français. C'est dans cette optique que les écoles sont créées pour l'intégration de la jeune fille pendant la période de tutelle. Il s'agit de L'Ecole Supérieure des Jeunes Filles de Douala.

---

<sup>47</sup> Atangana, *cent ans d'éducation scolaire au Cameroun...* p 256.

<sup>48</sup> S. Tchokouali “Les examens officiels au Cameroun sous mandat français 1921-1945”, Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé 2008.p.24.

<sup>49</sup> A.M.Kelam, “Ecole ménagère au Cameroun sous administration française 1923-1960”, Maitrise en Histoire Université de Yaoundé I, 2008.p.59.

L'Ecole Supérieure des Jeunes Filles de New-Bell quant à elle fut créée en 1942 et dirigée par Madame Puig<sup>50</sup>. Comme l'Ecole Professionnelle de Douala, cette institution a également subi des changements au fil des temps<sup>51</sup>. Cette école accueille les jeunes filles sorties de l'école des filles de Douala. Ces dernières, les plus aptes et intelligentes ont suivies en dehors des cours ménagers, des cours dans les écoles officielles régionales. Ce long parcours est sanctionné par l'examen du Certificat d'Etudes Primaires Supérieur (C.E.P.S). Cette institution complète l'éducation de celles des années antérieurement. La scolarisation de la jeune fille était à vocation sociale et culturelle. Il fallait œuvrer à maintenir la gente féminine dans son rôle d'épouse et de mères Pour celles qui avaient le souci de vivre plus tard dans les conditions différentes que foyer conjugal.

La langue française est autant enseignée chez les garçons que chez les filles, mais, on observe une différence dans les contenus des programmes sont différents. Le programme des cours comprenait une partie théorique et pratique.

Pour les cours théoriques, on enseignait les notions d'hygiène, la lecture, l'écriture, la puériculture, l'économie domestique, les travaux ménagers (cuisine, lavage, blanchissage et repassage) et les notions de couture. Quant aux cours pratiques, ils consistaient à la confection et à l'entretien des vêtements et la broderie<sup>52</sup>.

Qu'en était-il alors de l'enseignement privé ?

## **2. Les établissements d'enseignement privés à dominance confessionnels**

L'éducation et l'école chrétiennes s'inscrivent en droite ligne dans la mission universelle de l'église. Elle est donc un instrument au service de la mission.

<sup>50</sup>A.M.Kelam, "Ecole ménagère au Cameroun sous administration française.." p. 60.

<sup>51</sup>L'Ecole supérieure des jeunes filles de New-Bell crée en 1942, devient le Collège moderne des jeunes filles en 1949, plus tard Lycée des jeunes filles, Lycée de New-Bell et aujourd'hui Lycée Bilingue de New-Bell.

<sup>52</sup>ANY, Rapport Annuel 1923, p.180

Cette entreprise éducative ne se focalise pas seulement à donner des connaissances générales, mais aussi l'utilité religieuse. Il est question de donner des connaissances aux populations locales pour savoir lire la bible. Cette de la propagande de la foi chrétienne ainsi que l'acceptation des populations autochtones d'étudier les œuvres d'enseignement missionnaires, constituent des éléments déclencheurs de la scolarisation et de l'extension du réseau scolaire dans la ville par les missionnaires.

La préfecture apostolique de Douala créée en 1931 et érigée en 1982 en Archidiocèse de Douala. Elle comptait 2 établissements d'enseignement techniques (le Collège Saint-Esprit et le Collège Technique de la Salle) et un établissement d'enseignement général (le Collège Libermann); le cours complémentaire de la Mission Protestante Française créé en 1953 est dirigé par le Pasteur Thomas Ekollo. Cet établissement facilite l'admission des élèves au Collège Evangélique de Libamba. En 1960, ce cours complémentaire devient le Collège Alfred Saker.

Le Collège Saint-Esprit est l'établissement le plus ancien de la ville de Douala. Il fut créé en 1935 par les sœurs missionnaires du Saint-Esprit. Il subit des modifications au cours de son évolution<sup>53</sup>. Cet établissement à cycle complet dispensait une formation sociale à travers l'école "d'Aides Sociale" et une formation à celles qui étaient prêtes à se marier dans la section ménagère. Il préparait également les élèves au certificat d'Aptitude Ménager (CAM) et au Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) en couture et industrie d'habillement.

Le Collège Libermann quant à lui a été ouvert en 1952 par Monseigneur Bonneau, évêque de Douala. Il n'abritait qu'une seule classe (6eme6)<sup>54</sup> au

---

<sup>53</sup>Au moment de sa création en 1935 le Collège Saint-Esprit se dénommait "l'Ecole de Sacré cœur". son enseignement était mixte (garçons et filles) .En 1952, il devient le Collège Saint-Esprit et on observe une séparation des filles et garçons.ces derniers iront soit au Collège de Libermann et ensuite au Collège Classique et Moderne de Joss. Au fil des années et avec la création des sections d'aides sociales, la section ménagère en 1955, il a été érigé à compter de cette date jusqu'à nos jour en collège d'Enseignement Technique Industriels des Filles "CETIF Saint -Esprit"

<sup>54</sup>P.L. Betene et al, secrétariat permanent de l'enseignement catholique, *l'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, p.113

départ. Il relevait de la compagnie de Jésus de Paris. Pour cela, six jésuites furent envoyés au Cameroun pour y exercer. A partir de 1960, il devient un établissement à cycle complet. Camerounais et Français y cohabitent. La langue française est l'outil par excellence de la transmission des connaissances. A travers le catéchisme, les élèves apprenent le respect de la doctrine chrétienne nécessaire pour le salut de leurs âmes. La vision de la formation des populations autochtones dans ces Ecoles Confessionnelles se résume en ces propos du Concile du Vatican II :

L'école catholique forme ses élèves pour qu'ils travaillent efficacement au bien de la cité terrestre, et en même temps les prépare à travailler à l'extension du royaume de Dieu, afin que par l'exercice d'une vie exemplaire apostolique, ils deviennent comme le pain levain, le salut pour la communauté.<sup>55</sup>

Outre la situation éducative qui prévalait dans la ville de Douala dans les années 1950, certains éléments ont contribué d'une certaine manière à la création du Collège Classique et Moderne Joss en 1951, devenu en 1954 le Lycée Joss.

## **II. LES RAISONS DE CREATION DU LYCEE JOSS DE DOUALA**

Plusieurs mobiles ont été favorables à la mise en place du Lycée Joss de Douala. On distingue les raisons au niveau local : le statut de la ville de Douala et la présence d'une population nombreuse et cosmopolite ; et les raisons au niveau national: l'idéologie de l'enseignement colonial français, la formation des cadres subalternes et auxiliaires zélés tournés vers la métropole.

### **A. Les raisons locales**

Elles sont entre autre : le statut de la ville et la présence d'une population nombreuse et cosmopolite.

---

<sup>55</sup>L. Betene et al, secrétariat permanent de l'enseignement catholique..., p.14.

## 1. Le statut de la ville : importance de la dimension économique

Depuis leur installation sur la côte camerounaise, les Duala ont toujours pratiqués les activités commerciales.<sup>56</sup>

Les Duala, qui se sont rendus maîtres de la partie côtière la plus intéressante du point de vue économique ont retenu l'attention des Européens fréquentant le pays avant la colonisation.<sup>57</sup> La ville de Douala est une place commerçante forte et active depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, lorsque les premiers investissements y ont été réalisés pour favoriser les échanges entre ces peuples de la côte d'une part et les commerçants de Hambourg d'autre part<sup>58</sup>. À leur installation au Cameroun, les français ont très tôt perçu l'importance que revête la ville ; car y est déjà construit à Joss, les bâtiments du gouverneur<sup>59</sup>, un parc, un bâtiment administratif, le poste de douane sur le port, dix maisons de fonctionnaires.<sup>60</sup>

Dès 1950, le cadre de la ville moderne est fixé. La ville connaît une évolution croissante. La décennie 1950-1959, fut donc très importante dans l'évolution de la ville de Douala. Les quartiers de la ville européenne sont : Joss et Akwa. Le premier est le quartier administratif. Il reçoit quelques adjonctions nouvelles : banques, compagnies de navigations, extension du port de Douala, la création d'un service spécial des ports et voies de navigation du Cameroun. Et le quartier des commerçants Akwa évolue au même rythme. Guy, Mainet, mentionne cette évolution de la ville commerciale en ces propos :

Les deux quartiers européens Joss et Akwa, devenaient véritablement un centre-ville dédoublée d'administrateurs et de commerçants. Le commerce de détail s'y implante et s'y spécialise et c'est là que les maisons récentes s'adressent à une clientèle métropolitaine habituée à acheter des objets de valeur. Cette forme de commerce

<sup>56</sup> Habitants de Pitti, les Duala arrivent sur l'estuaire du Wouri à la suite de la poursuite des peaux de bananes. de là, ils rencontrèrent les basa et échangèrent du poisson contre les produits vivriers. au fil des années, ils créèrent un marché dans l'estuaire du Wouri, devenu leur milieu de vie.

<sup>57</sup> R. Gouellain, *douala, ville et histoire*, paris, institut d'ethnologie, 1975, p. 34.

<sup>58</sup> [www.portdouala-cmr.com](http://www.portdouala-cmr.com), consulté le 15 mai 2015 à 18heures

<sup>59</sup> Pendant la période du protectorat, la ville de douala était la capitale politique de Cameroun jusqu'en 1902, et les gouverneurs allemands y résidaient là bas. Bien que la capitale fut transmise à Buea douala continua à jouer un rôle politique de premier plan. La ville restait le centre du protectorat à tous points de vue. Cette ville, capitale économique du Cameroun, douala influença pour ne pas dire oriente l'évolution politique du pays.

<sup>60</sup> R. Gouellain, *douala, ville et histoire...*, p. 50.

spécialisée est très récente. Et on a pu assister au passage du commerce de factorerie à celle de spécialisation aboutissant à des établissements de type métropolitain<sup>61</sup>

De cette citation, nous pouvons déduire que la vie administrative et commerciale se concentre autour des quartiers Bonanjo et Akwa.

La vie économique, véritable succès et réussite est reconnue par les commerçants navigateurs et fournisseurs des produits locaux. L'économie, meublée par la diversité des activités menées, fait de Douala, la ville ouverte aux embouchures d'une zone maritime. Cet environnement a toujours naturellement eu son potentiel de capitale économique. Ainsi "Pour adopter une politique de contrôle des populations sur les multiples activités économiques, le nombre de la population française s'est vu accroître dans la ville"<sup>62</sup> d'où le désir de scolariser cette population.

En plus de l'importance de la dimension économique, un autre fait très particulier à la ville de Douala est son caractère cosmopolite.

## **2. Une population cosmopolite et nombreuse : le renforcement des besoins en éducation**

La ville de Douala, en dehors de son caractère économique est la ville où on rencontre les personnes venantes d'origine diverses. Cette hétérogénéité de la population vient du fait qu'on distingue d'une part les camerounais natifs de la ville et les immigrants de l'intérieur (Duala, Bassa, Bakoko, Bamilékés), d'autre part les étrangers non camerounais : européens, africains de l'Ouest.<sup>63</sup>

### **- les camerounais natifs de la ville et les immigrants de l'intérieur**

Les Duala sont considérés comme les natifs de la ville ; car constituent l'un des groupes autochtones de la ville. Leur processus d'installation dans l'estuaire du Wouri remonte au XVIIIème siècle.<sup>64</sup> Arrivés dans l'estuaire du

<sup>61</sup> G. Mainet, *douala, croissance et servitudes*, paris, l'Harmattan, 1985, p.100.

<sup>62</sup> [www.juriconseil.c-mon.com](http://www.juriconseil.c-mon.com) site.com consulté le 15 mai 2015 à 18 heures

<sup>63</sup> F.Ngomsi, "de la guérilla urbaine à douala 1955-1964", mémoire de maitrise, Histoire, Université de Yaoundé I, 2004-2005, p.20.

<sup>64</sup> R. Gouellain, *douala, ville et histoire...*, p80

Wouri, les Duala repoussèrent les Bassa vers l'intérieur à la suite de plusieurs batailles. On localise les Duala dans les quartiers de : Bali, Akwa ; Bonanjo, Bonaberi, Deido De 1919 à 1955, ils sont estimés à 24232 habitants.<sup>65</sup>

Les bassa, constituent le deuxième groupe autochtone de la ville. Selon I. Dugast, leur origine se situerait sur le plateau de l'Adamaoua à partir duquel ils seraient disséminés dans leur processus d'installation dans la zone actuelle.<sup>66</sup> Une partie Bass-Bakoko se retrouve près de l'embouchure des grands fleuves dont le Wouri. Autour des années 1950, ils formaient 12658 habitants.<sup>67</sup> À côté des Bassa, on rencontre les Bamilékés.

Les bamilékés, forment le groupe non originaire et fortement représentés dans la ville de Douala. Arrivés à la faveur de la main d'œuvre, de la situation socio-politique en vigueur dans le milieu, du mauvais traitement qui leur était administré dans leur région d'origine (salaire bas, travaux forcé) ; et à la faveur du plan du développement mis en vigueur après la Deuxième Guerre Mondiale, l'immigration est très importante. En 1955, la population Bamilékés s'évalue à 32723.<sup>68</sup>

#### - les étrangers

On distingue, les Africains de l'Ouest (Nigeria, la Gold-Coast, le Togo...) et les Européens. Ces Africains étaient estimés à plus de 1000 personnes<sup>69</sup>.

Quant aux Européens, ils arrivent à la faveur de la colonisation, environ 540 en 1925. Ils augmentent brutalement après la Deuxième guerre mondiale. En effet leur immigration massive dans le territoire et surtout dans la ville de Douala, est en grande partie, motivée par un intérêt économique. Ils souhaitent profiter de l'opportunité offerte par les plans FIDES<sup>70</sup> Il y'avait des

<sup>65</sup> G. Mainet, *douala, croissance et servitudes...*p.68

<sup>66</sup> I. Dugast, *inventaire ethnique au sud-Cameroun*, IFAM du Cameroun, 1949, p.49

<sup>67</sup>R. Gouellain, *douala, ville et histoire...*, p 40

<sup>68</sup> Ibid. p.184.

<sup>69</sup> Ibid.

<sup>70</sup>Le fonds d'investissement pour le développement économiques social a été créé en 1946 pour financer les plans de développement des territoires d'outre-mer.il permettait de se procurer des crédits sans avoir recours à des emprunts couteux pour des budgets locaux. il finançait des grands projets d'investissements et d'équipement lourds (travaux publics, l'énergie, la communication, les transports) l'agriculture, l'élevage et l'hydraulique,

fonctionnaires de l'administration, des entrepreneurs, des ingénieurs vivant dans la ville. Autour des années 1950, on dénombrait à Douala environ 6000 Européens vivant dans les quartiers résidentiels : Bonanjo, Bonapriso, Akwa<sup>71</sup>.

Cette explosion démographique européenne dans la ville a contribué à la création des établissements d'enseignement secondaire général. Car comme nous l'avons mentionné en amont, la ville de Douala est pauvre en infrastructures scolaires de cet ordre d'enseignement.

Avant 1954, tous les élèves de la ville qui veulent poursuivre leurs études secondaires sont obligés de rendre au Lycée General Leclerc à Yaoundé ou à collège Moderne de Nkongsamba. Selon Monsieur Ntone Kouo :

L'administration décida de créer un établissement d'enseignement général pour des besoins de regroupement familial, car avec leur statut de fonctionnaires et chefs de certaines entreprises dans la ville, ils voulaient rapprocher d'eux leurs enfants. Dans le souci de bien mener leurs études comme s'ils étaient chez eux. Ils émirent l'idée d'une institution pouvant palier à ce besoin de scolarisation de leurs enfants. D'où de construction du Collège Classique et Moderne de Joss qui deviendra plus tard le Lycée Joss de Douala.<sup>72</sup>

Après avoir montré les raisons locales qui motivent les Européens à ouvrir un établissement d'enseignement secondaire général public, qu'en est-il des raisons nationales ?

## **B. Au niveau national**

### **1. L'idéologie de l'enseignement colonial français**

L'idéologie coloniale en termes de l'éducation se focalise sur deux aspects : l'image qu'avait le Français de l'Africain et la "mission civilisatrice" qu'il s'est assignée à son égard. Car, dès leur entrée en contact avec les Africains, les Européens développent déjà des préjugés vi- à-vis des Noirs. Pour les Européens :

Il est entendu que le nègre est un sauvage ; anthropophage, le plus souvent docile comme un chien fidèle, somme toute méprisable, méprisé, nu, sans écriture, incapable

---

mais aussi des programmes d'études, de recherche ou d'expérience scientifiques. il fut remplacé en 1954 par le fonds d'aide à la coopération.

<sup>71</sup>R. Gouellain, *douala, ville et histoire...*, p.50.

<sup>72</sup> Entretien avec Ntone Kouo, 75 ans, Enseignant d'université retraité, ancien censeur du Lycée Joss en 1971, Douala le 22 septembre 2014.

d'inventer quelque chose d'aussi simple que la roue, inapte à se défendre efficacement<sup>73</sup>.

Nous voyons à partir des écrits de texte que, les Européens considèrent les Africains comme inférieurs eux. Une nécessité se présente, celle de la "civiliser". A ce sujet A. Moumouni renchérit lorsqu'il écrit :

Le mandat implique pour notre tutelle de devoirs et en premier lieu celui de déterminer une évolution vers un stade de civilisation supérieure de nos nouveaux ressortissants... or puisque la France a été jugée digne de cette tutelle, elle doit diriger son action dans le sens de notre génie nationale<sup>74</sup>.

Dans ce contexte, l'enseignement apparaît pour la métropole comme un moyen essentiel d'imprimer sur ses colonies son empreinte nationale et d'amener celles-ci à accepter les bienfaits de sa civilisation.

En 1924, le Général gouverneur le Roume de l'A.O.F déclare que l'instruction doit être considérée "comme une chose très précieuse que l'on ne distribue qu'à escient et (qu'il faut limiter) les bienfaits à des personnes qualifiées"<sup>75</sup>. A sa suite en 1931, le Gouverneur Général Brevie allant dans le même sens ajoute qu' "il ne faut pas leurs donner une alimentation intellectuelle trop forte pour leur faculté d'assimilation"<sup>76</sup>.

Mais en 1945, la France révisé sa politique en termes de l'éducation dans ses colonies. Cette modification survient à la suite de l'effort de guerre des Africains et la conférence franco-africaine de Brazzaville. Au cours de cette conférence, deux indicateurs du progrès de l'enseignement sont décelés : premièrement, la décentralisation de l'enseignement, car chaque colonie se voyait attribuer la possibilité d'organiser localement ses programmes scolaires indépendamment des autres; deuxièmement, un accent particulier est mis pour la première fois sur la qualité de l'enseignement dans le but d'harmoniser les niveaux d'enseignement dans l'ensemble des colonies. C'est ce que le gouverneur F. Eboué explique lorsqu'il écrit :

<sup>73</sup> A. Moumouni, *L'éducation en Afrique*, Paris, Maspero, 1987, p.132.

<sup>74</sup> ANY, JOCT, 15 août 1921.p177.

<sup>75</sup> Bulletin officiel de l'AOF, 10 mai 1924.cité par A. Moumouni, *L'éducation en Afrique..* p 60

<sup>76</sup> M. Towa, *Principes de l'éducation coloniale...*, p.25.

L'enseignement des masses ne peut être entrepris et réalisé que par la création d'écoles dans tous les villages pouvant représenter un effectif scolaire de cinquante élèves, garçons et filles, la condition préalable étant la formation d'instituteurs et d'institutrices indigènes dans les écoles normales à établir dans le plus bref délai possible.<sup>77</sup>

Il s'ensuit donc que l'enseignement constitue un enjeu politique et stratégique pour la politique coloniale puisque son but principal est la formation des "Français Noirs" en vue de leur subordination et enfin de s'assurer de leur assimilation durable. Il demeure, par ce fait une arme redoutable aux mains des colonisateurs pour l'asservissement matériel des colonisés qui doivent obéir à la philosophie politique coloniale de marginalisation des cultures locales par l'usage de la langue française comme étalon de mesure de l'évolution intellectuelle des colonisés. Ainsi "l'enseignement doit être donné en langue française, l'emploi pédagogique des dialectes locaux parlés absolument interdit aussi bien dans les écoles publiques que dans les écoles privées"<sup>78</sup>. D'où l'urgence de former des personnes susceptibles de les accompagner vers l'atteinte de leurs objectifs.

## **2. La formation des cadres subalternes et des auxiliaires zélés pour la métropole**

L'analyse de l'enseignement colonial français en Afrique Noire revêt une importance particulière car, il exerce une influence assez longue sur tous les aspects de la vie et l'évolution des pays de l'Afrique Noire. L'enseignement colonial est un véritable instrument de propagande méthodique pensé et placé entre les mains des défenseurs de la colonisation sur les populations locales. Il avait une portée significative du fait des objectifs immédiats et à long terme qui lui sont assignés par le colonisateur.

Le colon attribue certaines qualités à l'africain "sens extrêmement délicat de la justice et de la bonté curiosité de savoir, mémoire exceptionnelle, faculté

---

<sup>77</sup>J.de la Roche, *Le gouverneur Général Félix Eboué 1884-1944*, Paris, Hachette, 1957. p 170

<sup>78</sup> Ibid.....p 170

d'observation et d'initiation matérielle''<sup>79</sup>. dès cet instant, on se rend compte que le Noir est un "capital intellectuel latent" qui peut et doit être développé. A cet effet, l'enseignement devrait être adapté non seulement au degré mental de l'élève, mais aussi au caractère et aux besoins<sup>80</sup> du pays.

La formation d'un petit corps d'élites africains doit être prudente ; car la tâche consiste de seconder les colons. Le gouverneur Général Brevié de l'A.O.F affirmait à ce sujet que :

Le devoir colonial et les nécessités politiques et économiques imposent à notre œuvre d'éducation une double tâche : il s'agit d'une part de former les cadres indigènes qui sont destinés à devenir nos auxiliaires dans les domaines et d'assurer l'ascension d'une élite soigneusement choisie ; il s'agit d'autre part d'éduquer la masse de rapprocher de nous et de transformer son genre de vie (...).Au point de vue politique, il s'agit de faire connaître aux indigènes nos efforts et nos intentions de les rattacher à leur place, à la vie française. Au point de vue économique enfin, il s'agit de préparer les producteurs et les consommateurs de demain<sup>81</sup>.

Il est donc judicieux de produire un personnel subalterne à leur administration, mais aussi un personnel susceptible de satisfaire leurs besoins économiques. Ils exercent donc des métiers tels que : les commis et interprètes, employés de commerce, infirmiers, vétérinaires, instituteurs et moniteurs, ouvriers de différentes spécialisations.

Il ne suffit pas seulement de former des axillaires à leur administration, il est aussi question de donner une formation de qualité afin rehausser le niveau d'enseignement pour un avenir radieux. Pour se faire, le chef de service de l'enseignement au Cameroun M. R. Delage, dans une correspondance du 21 mars 1946 adressée au Haut-commissaire de la République M. Delavignette attire déjà l'attention de la Métropole sur cette nécessité en ces termes :

C'est à l'organisation d'études sérieuses du second degré que nous devons consacrer la plus grande partie des crédits du budget de l'enseignement (...). Il ne saurait être question de travailler au "rabais". Il serait extrêmement fâcheux de se

<sup>79</sup>H.M.Dubois, *La psychologie appliquée à nos noirs d'Afrique*, Africa, tome 2, 1929, pp 38.7-388.

<sup>80</sup>C. Marchand, "L'enseignement au Cameroun sous mandat français....", p.60.

<sup>81</sup>Citer par A. Moumouni, *Education en Afrique...*p54. Le même Brevié écrivait aussi dans la circulaire 107 du 8 avril 1933 que " le contenu de nos programmes n'est pas une simple affaire pédagogique. L'élève est un moyen de la politique indigène" in bulletin de l'éducation en A.O.F n°83 avril-juin 1933.Atangana, *cent ans d'éducation scolaire au Cameroun...*, p. 256.

contenter à ce degré de l'enseignement des moyens de fortune : le niveau des études doit être celui de la métropole faute de quoi, nous nous encombrerons d'une légion de médiocres dont les prétentions ne connaîtront plus les bornes<sup>82</sup>

La formation rigoureuse se fait aussi par une sélection rigoureuse. Cette stratégie, permet de trier les "*bons élèves*" et par la suite de dégager une "*élite intellectuelle*" éclairée. Cette élite intellectuelle fournit les cadres de l'administration d'une part, et d'autre part prendre les destinées du pays en main dans un avenir dont l'échéance n'était pas lointaine.

Au sortir de cette analyse, il en ressort que la carte scolaire de Douala avant 1954 est constituée des écoles primaires (publiques et privées) et des écoles secondaires à caractère professionnel et technique. En outre, diverses raisons tant au plan local que national contribuent à mettre en place un établissement secondaire d'enseignement général. Au niveau local, nous avons mentionné la dimension économique de la ville de Douala et la présence d'une population nombreuse et cosmopolite en quête de savoir. Quant au niveau national, nous nous sommes intéressés à la politique française en matière de l'éducation dans ces "colonies" et le désir de former les cadres subalternes dévoués à la métropole.

---

<sup>82</sup> A.N.Y 2AC 9295, Plan de développement de l'enseignement au Cameroun : création et construction des écoles 1946-1951, p. 23.

**CHAPITRE II :**  
**PRESENTATION DU LYCEE JOSS DE DOUALA :**  
**ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE 1954-**  
**2014**

Après 1945, tous les territoires placés sous mandat de la S.D.N y compris le Cameroun changent de statut politique pour devenir territoires sous Tutelle de l'O.N.U. Cette dernière confie l'administration du territoire aux anciennes puissances mandataires (la France pour le Cameroun oriental et l'Angleterre le Cameroun occidental). La mission de la France selon le préambule de la Charte des Nations Unies stipule que : « nous peuples des Nations Unies résolus de favoriser le progrès social et instaurer des meilleures conditions de vie dans la plus grande liberté.. »<sup>83</sup> Le Développement ou progrès social dont il est question ici est perceptible par la construction des infrastructures éducatives au Cameroun en général et particulièrement dans la ville de Douala. Le développement culturel de la France au Cameroun s'est matérialisé par la création du Lycée Joss de Douala en 1954. Cet établissement public secondaire connaît une double gestion distincte. Où est-t-il implanté dans la ville de Douala ? Qui sont les gestionnaires de cette institution éducative ? Quels sont son l'organisation et son fonctionnement ?

## **I. LOCALISATION DU LYCEE JOSS DE DOUALA**

Le Lycée Joss est un établissement public à cycle complet. Il est situé à Bonanjo dans l'arrondissement de Douala 1<sup>er</sup>, partie sud-ouest de la ville de Douala. Il a une superficie d'environ trois hectares<sup>84</sup>.

Le nom Joss que porte le Lycée vient du roi Douala appelé Ndoi La Makongo. Ce dernier a des amis commerçants britanniques qui le surnommaient « King Georges ou Joss »<sup>85</sup>. En effet, du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'indépendance, toute la partie de la ville constituée de Bonanjo, Bounadoumbé est appelée Joss. Par conséquent, comme toute institution créée dans un quartier prend automatiquement le nom du quartier, le Collège Classique et Moderne de

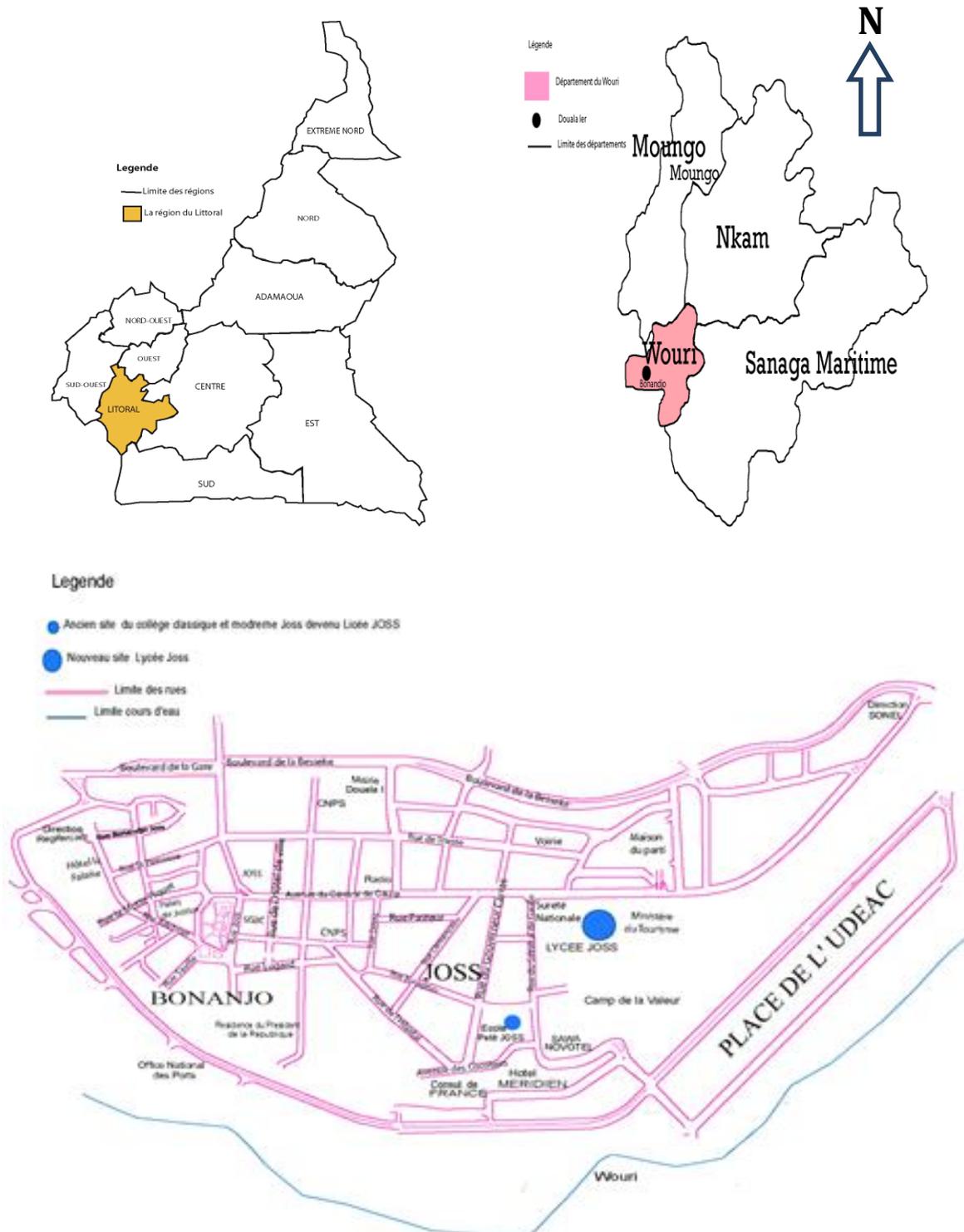
<sup>83</sup> J. Aldebert, *histoire aujourd'hui le monde*, Paris, Delagrave, p.51.

<sup>84</sup> ALYJOSS, Rapport de fin 2008-2009, p.2

<sup>85</sup> Entretien avec Ntone Kouo ,75 ans, Enseignant d'université retraité, ancien censeur du Lycée Joss..., Douala le 15 septembre 2014.

Douala, devenu le Lycée Joss de Douala, n'a pas dérogé à la règle. Pourquoi avoir choisi le plateau Joss pour l'implantation de cet établissement ?

### Carte n° 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : archives de la communauté urbaine de Douala. Conception et réalisation Louissette Mouasso.

## A. Les raisons du choix du site

### 1. Les raisons historiques

Douala, depuis le XV<sup>ème</sup> siècle, a toujours été la première zone du pays à entrer en contact avec les Européens. C'est d'ailleurs dans cette zone, où se situe le Plateau Joss, qu'à la suite des Allemands, se sont installés les français, qui mettent sur pied le Lycée Joss de Douala.

En effet, après la signature du traité Germano-Douala du 12 juillet 1884 entre les chefs Duala (les roi Akwa et Bell) et les représentants allemands (Eduard Schmidt et Edouard Woermann et Voss), les Allemands se trouvent en face de trois villages correspondant à trois plateaux qui dominent l'estuaire du Wouri à savoir : les plateaux Joss, Akwa et Deido. Diverses raisons ont conduit les Allemands à exproprier les autochtones de la côte de leurs zones d'habitation<sup>86</sup>. L'acte d'expropriation signé en janvier pris effet en décembre 1913<sup>87</sup>. Il aboutit inéluctablement au déguerpissement et relogement des populations de la zone de Joss plus loin à l'intérieur des terres (dans le quartier New-Bell)<sup>88</sup>.

Le quartier administratif Bonanjo, dans lequel se situe le Lycée Joss, devient le quartier résidentiel européen de la ville de Douala dès le début du protectorat allemand au Cameroun. Après le départ des Allemands du Cameroun en 1916, les Français qui occupent la partie orientale du territoire s'établissent à cause de sa réputation de milieu administratif et commercial aux infrastructures variées. C'est pour ces raisons que le plateau Joss est le cadre idéal à l'implantation du Lycée Joss. Outre les raisons historiques, les raisons géographiques justifient la construction de cette institution éducative dans cet espace.

---

<sup>86</sup> La décision d'exproprier les terres Douala s'appuyait sur des raisons raciales, aménagement urbain et sanitaires. Du point de vue racial, les allemands ne voulaient pas cohabiter avec les différentes d'eux. Car ils disaient "civiliser" et les autochtones "indigènes" .pour des raisons de santé, ils estimaient que "indigènes" sont atteints de la malaria et ils pourront toucher par cette maladie en cas de cohabitation. Enfin il était question pour les allemands de doter le territoire de services publics

<sup>87</sup> J. Ngoh, *Cameroun 1884- cent ans d'histoire*, p.65

<sup>88</sup>D. Abwa, *Cameroun histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé CLE, 201, p.105.

## 2. Les raisons géographiques

Le climat la ville de Douala favorise l'implantation des Européens et par là, les institutions éducatives à l'instar du Lycée Joss. En effet, le plateau Joss et partant la ville Douala, a un climat de type équatorial camerounien maritime. C'est un climat pluvieux avec des températures constantes et élevées. Il se caractérise par quatre saisons : deux saisons sèches dont une grande (de mi-novembre à mi-mars) et une petite de mi-juin à juillet) ; et deux saisons de pluies à savoir une grande (d'Août à mi-novembre)<sup>89</sup> et une petite de (mi-mars à mi-juin).

Le climat de Douala se distingue par une pluviométrie abondante. Le total des précipitations n'a été inférieur à 3238m. Selon les statistiques de la station d'aviation de Douala, le record des pluies observé en 1956 est de 532 mm.<sup>90</sup> On peut donc parler de régularité permanente des pluies d'une année à une autre. La chaleur sans être excessive et surtout constante a une température moyenne d'environ 26<sup>0</sup>c. G. Mainet ressort l'ambiance climatique de la zone d'installation en ces termes :

Les Européens ont cherché au cours de leur installation les rivages, endroits où l'air était brassé naturellement ; car la façade des plateaux "falaise" au-dessus de du "Beach" de Bonanjo et Akwa recevait la brise de mer et se trouvait placée au vent par rapport au reste de la ville. Les plateaux sont bien exondés et ventilés<sup>91</sup>.

D'après Roger. Tchamabo, ce climat est l'un des facteurs qui ont motivé les Français à choisir ce site<sup>92</sup>. Le relief moins accidenté pousse les français à s'intéresser à cette zone. Ceci est dû à la présence des plateaux.

L'idée de "plateau" retrouvée dans la plupart des villes coloniales n'est pas souvent un symbole de commandement. C'est la recherche de la proximité des berges du fleuve pour leurs activités commerciales et pour la pêche. Lorsque les Européens s'installent sur le pays, la topographie immédiate se releva

---

<sup>89</sup>D. Tchuemkam "Le pont sur le Wouri, une nécessité socio-économique : approche historique", Mémoire de Maîtrise en Histoire Université de Yaoundé I, 1983.p7.

<sup>90</sup> G. Mainet, *douala, croissance et servitudes...*p.95

<sup>91</sup>Ibid.

<sup>92</sup>Entretien avec R. Tchamabo, 62ans, agent contractuel de la scolarité du Lycée Joss, 25 septembre 20145.

commode pour les extensions ultérieures. La commodité l'emporte sur le pittoresque et le charme du cadre naturel.

Nous ne saurions omettre de préciser l'importance du Wouri où se dresse le Port Douala appelé aujourd'hui port Autonome de Douala. Il est situé entre ses deux quartiers européens. Il joue un grand rôle dans la vie économique. Car il est le principal port du Cameroun et le "centre névralgique" de la ville qui concentre plus de 95% du trafic maritime.

Il en demeure aussi que, grâce aux sols fertiles, les activités économiques comme l'agriculture se pratiquaient sans grand heurt. Car : les côtes occidentales de l'Afrique et des contrées adjacentes, ont les sols fertiles. L'on cultive de nombreux palmiers à huile, qui produisent le vin de palme ; on élève la volaille. La présence des îles est un excellent lieu d'approvisionnement pour les navires.

Bien que situé dans le plateau Joss et en plein Bonanjo, le Lycée connaît une évolution spatiale dans l'espace.

## **B. L'évolution spatiale du Lycée Joss**

### **1. La rue du gouverneur Carra**

Dans les années 1950, le Collège Classique et Moderne Joss, transformé plutard en Lycée Joss est situé sur la rue du gouverneur Carra.

Hubert Eugène Paul Carra (1943-1944)<sup>93</sup>, "le camerounais"<sup>94</sup> est un Haut-Commissaire de la France au Cameroun. Il arrive à la suite du départ du gouverneur Pierre Cournarie en 1943. Carra est nommé gouverneur ou Haut-Commissaire de la France au Cameroun par le CFL le 20 juillet 1943<sup>95</sup>. Il s'installe à Douala et son aire d'influence a inéluctablement porté son nom. C'est cette rue et plus précisément dans le jardin de l'oncle Hubert<sup>96</sup> que le

<sup>93</sup> D. Abwa, *commissaires et hauts commissaires de la France au Cameroun*, p.286

<sup>94</sup> Cette appellation est due au fait que Carras est l'un des administrateurs coloniaux de la France au Cameroun qui a sillonné toutes les régions du Cameroun en qualité d'adjoints des services civils. Il a administré de 1925 à 1928, la circonscription d'Edéa, puis envoyé tour à tour à Baya, à Garoua et à Yabassi (1929-1930). De 1933-1936, il repart à Yabassi, à Batouri et à Bertoua. Il a aussi séjourné au Nord Cameroun de 1937-1939. Pour plus d'informations concernant les activités menées par Carras au Cameroun.

<sup>95</sup> D. Abwa, *commissaires et hauts commissaires de la France au Cameroun*, p.286

<sup>96</sup> Entretien avec Mbouï Joseph, 75 ans, ancien ministre de l'Éducation Nationale actuellement Député à l'Assemblée Nationale, ancien élève du Lycée Joss, Yaoundé, le 16 octobre 2014.

Collège est établi. Par la suite cet espace est occupé par l'Ecole le Petit Joss représentée ci-dessous.

**Photo n° 1 : Le Collège Moderne et Classique Joss**



**Source :** Photo Louissette Mouasso, Douala, 15 septembre 2014.

Cette photo présente le collège Classique et Moderne de Douala créée en 1951 par les français. Ces locaux existent encore aujourd'hui. C'est dans cadre qu'évoluent les enfants de l'enseignement primaire.

Cette institution porte le nom de "Ecole Petit Joss" au quartier Bonanjo. Elle est entourée de trois rues à savoir : la rue du gouverneur Carra, la rue de Verdun et l'Avenue des Cocotiers près du Consul de France et l'hôtel le Méridien de Douala.

Compte tenu d'un certain nombre de raisons, le Lycée Joss change d'emplacement.

## **2. Le Lycée Joss dans la rue du Général Charles De Gaulle**

Le Lycée, est relocalisé en 1954 au quartier administratif du Plateau Joss, en plein cœur de Bonanjo, à l'Avenue De Gaulle<sup>97</sup>. L'institution est située entre la délégation de la sureté nationale et le Ministère du Tourisme du Littoral. Cette relocalisation est due au problème de l'environnement: l'étroitesse de l'ancien site, le problème de circulation par la présence des arbres. Cet environnement ne

<sup>97</sup>[www.Lyceejoss.cm](http://www.Lyceejoss.cm). Consulté le 15 septembre 2014 à 14h.

constituait pas un cadre agréable à la formation des enfants. Il se pose le problème de sécurité, et le fait que l'établissement soit caché. En plus l'espace était étroit pour accueillir d'autres infrastructures : les aires de jeu, les laboratoires, les salles de classe. Il fallait permettre aux élèves de finir leur scolarisation. C'est-à-dire instaurer un cycle long de la 6<sup>ème</sup> en Tle. Bref, il fallait que le cadre et les conditions d'apprentissage soient semblables à ceux présents à la métropole.

La localisation du Lycée Joss ainsi présentée, on peut analyser son organisation et le fonctionnement de cet établissement.

## **II. LE LYCEE JOSS DE DOUALA SOUS LA GESTION FRANCAISE : 1954-1974**

Les établissements scolaires de formation publique créés sous administration française sont organisés par celle-ci. Le fonctionnement était au même titre que les établissements de la métropole, même après les indépendances. S'agissant du Lycée Joss de Douala, nous allons étudier l'organisation et le fonctionnement du Lycée Joss sous administration française.

### **A. L'organisation du lycée Joss de Douala**

De 1954-1974, le Lycée Joss sous la gestion des français appartient à l'Académie française de Bordeaux<sup>98</sup> celle-ci est assurée par un personnel administratif français assisté d'un personnel d'appui camerounais.

#### **1. Le personnel administratif**

De sa création à sa transformation en lycée en 1954, le corps administratif de cet établissement est constitué d'un proviseur, des censeurs et des surveillants généraux.

##### **- Le proviseur**

Sous la gestion française, tous les chefs d'établissement sont exclusivement des Européens. Ils sont nommés de 1954-1959 par le Haut-

---

<sup>98</sup>ALYJOSS "les actes du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Lycée Joss "de la tutelle à l'indépendance, de l'indépendance vers la modernité", 2014, p.20.

Commissaire de la République au Cameroun ; et de 1960-1974, ils étaient choisis par la métropole. Le tableau ci-dessous le démontre

**Tableau n°1 : Les responsables du Lycée Joss de Douala 1954-1974**

<b>Noms / Prénoms et nationalité</b>	<b>Année d'exercice</b>
M. Menard, instituteur Français	1951-1954
Mme Herry, institutrice Française	1954- 1955
M. Medina, professeur de Lycée Espagnol	1955-1960
M. Thomas, professeur de Lycée Allemand)	1960-1965
M. Husson, professeur de Lycée Français	1965-1970
M. Legoffe, professeur de Lycée Français)	1970-1974

**Source** : ALYJOSS, les actes du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Lycée Joss.

Il ressort de ce tableau, que les responsables placés à la tête de cette institution scolaire sont tous de nationalité européenne. Ces derniers dans leurs tâches sont assistés par des censeurs.

#### - **Les censeurs**

On distingue deux censeurs européens de 1954-1966: un chargé de la pédagogie et l'autre chargé de la discipline. Le censeur chargé de la pédagogie s'occupe des tâches suivantes : confection des emplois de temps, respect des programmes et de leur parfaite évolution, organisation des évaluations jusqu'à la promulgation des résultats<sup>99</sup>. Celui de la discipline a pour tâche de contrôler avec l'appui des surveillants généraux, le maintien de la discipline.

Selon M. Kuate C'est à partir de 1967 qu'on note la présence des premiers censeurs camerounais à l'instar du Pr Martin Ntone Kouo et M. Ebanga Gastien respectivement en 1967 et 1968<sup>100</sup>. Ceci est dû au profil académique qui a effectué ses études en France et au statut matrimonial de l'autre qui avait pour épouse une française.

- **Les surveillants généraux** sont constitués des Européens et des camerounais. on distingue les surveillants généraux principaux et les

<sup>99</sup>ALYJOSS "les actes du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Lycée Joss, p.26.

<sup>100</sup>Entretien avec Moise Kuate, 62 ans, enseignant retraité, ancien élève du Lycée Joss, Douala, 26 septembre 2014.

adjoints. dans le premier cas on retrouve seulement les Européens à l'instar de Jean, Alessandri, Henri Guicheteau<sup>101</sup>. Quant aux camerounais ils sont relégués au poste de Surveillants Généraux adjoints. c'est le cas d'Albert Kongo Essombé<sup>102</sup> ces derniers ont le rôle de maintenir et faire respecter la discipline au dans l'enceinte de l'établissement.

## **2. Le corps enseignant**

De 1954-1960, il était constitué d'expatriés ou de coopérants européens<sup>103</sup> à l'instar de : M. Durand Albert, M. et Mme Pla Louis, Mme Golaz Françoise épouse Hamm, tous enseignants en 1958<sup>104</sup>. Les enseignants camerounais arrivent à partir de 1966 comme M. Ondoua, l'enseignant de physique)<sup>105</sup>. Bref le corps enseignant est composé de 95% d'Européens, et 5 % de Camerounais tous à la charge du gouvernement camerounais<sup>106</sup>.

## **3. Le personnel d'appui**

La présence camerounaise s'illustre de plus, par un nombre élevé du personnel d'appui à savoir : les agents d'entretien, Guy Tchango, André Diwouta, Sylvie Endallé, et les gardiens Roger Penda et Edouard Tchankounté.<sup>107</sup>

C'est tout ce personnel qui permet le bon fonctionnement du Lycée ?

## **B. Le fonctionnement du lycée**

Le Lycée Joss de Douala a toujours fonctionné comme un externat<sup>108</sup>. L'établissement a un fonctionnement semblable à celui de la France

---

<sup>101</sup> ANY, J.O.C.F, 1956, p. 1613.

<sup>102</sup> ibid

<sup>103</sup> ANY, VT 7/56 Nouveau Fond 48/10, enseignement.

<sup>104</sup> Ibid.

<sup>105</sup> Entretien avec Kuate Moise, 62 ans, enseignant, Douala, 26 septembre 2014.

<sup>106</sup> ANY, VT7/56, décret n° 754 article 2 de 1956.

<sup>107</sup> Entretien avec Joseph Mboui, 75 ans..., Yaoundé le 16 octobre 2014

<sup>108</sup> On parle d'externat lorsque les élèves fréquentent l'établissement et rentrent chez eux après les cours. Ceux-ci viennent des différents quartiers de la ville de Douala. Ils se recrutent parmi les couches de toute la société (fonctionnaires, agriculteurs).

## 1. Les programmes solaires

Dans les établissements créés par les coopérants français, les programmes sont la copie conforme des programmes métropolitains<sup>109</sup>.

Les matières enseignées étaient :

- les leçons de langage-leçons de choses<sup>110</sup> ;
- histoire ;
- géographie ;
- calcul ;
- hygiène ;
- dessin et Chant ;
- éducation morale et discipline ;
- les Sciences de la Vie et de la Terre ;
- éducation Sportive et Physique ;
- le latin ;
- l'espagnol et l'Allemand ;
- la philosophie<sup>111</sup>.

La répartition des horaires et le déroulement des enseignements dépendaient de l'importance accordée aux disciplines. Ainsi : «les dix heures hebdomadaires du français sont concentrées au début de la matinée, suivies des cinq heures de calcul et de dessin. Les matières dites secondaires s'échelonnent à la suite.»<sup>112</sup>.

---

<sup>109</sup>C. Marchand, «Aperçu sur les contenus de l'enseignement au Cameroun sous mandat français (1921-1939)», in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Yaoundé, Université Fédérale du Cameroun, 1972, p.45

<sup>110</sup>Une leçon langage-leçon de chose est une leçon qui appelle au verbalisme pur. Par exemple une leçon sur la tête, il est demandé à l'élève de prononcer les parties de la tête (la bouche, les cheveux le menton le nez) pendant une demie heure.ces leçons ne faisaient pas développer chez l'élève le sens de la raison ; ni de l'observation. Bref l'élève n'était pas constructeur de son savoir, par conséquent la méthode d'apprentissage utilisée était la magistro-centrisme au détriment du puero-centrisme, du constructivisme ou du socio-constructivisme d'où l'inefficacité du système éducatif français.

<sup>111</sup>J. Kepseu, «l'enseignement au Cameroun sous la période française 1945-1957», Mémoire de DIPLEG, Université de Yaoundé, ENS, 1987, p.84.

<sup>112</sup>C. Marchand, «Aperçu sur les contenus de l'enseignement au Cameroun sous mandat français (1921-1939)», in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines...*p 25

Les contenus des leçons, en, général, et surtout ceux d'histoire doivent servir la cause coloniale française. C'est ce qu'indiquent Sonolet et Pérès lorsqu'ils écrivent que:

En ce qui concerne l'Afrique, il faudra donc se borner à donner une idée sommaire de la pénétration française (l'histoire de l'Afrique étant composée de traditions imprécises et dénuées de tout enchaînement) ; quant à notre histoire nationale, elle devra surtout fournir l'âme indigène d'exemples héroïques et exciter en elle l'administration<sup>113</sup>.

Il en découle que ces programmes sont conçus pour inculquer les valeurs de la société Européenne aux jeunes camerounais afin d'être au service de la métropole. Comme les programmes, le processus d'évaluation est similaire.

S'agissant du processus d'évaluation, les épreuves sont élaborées en France. Comme dans tous les établissements français au Cameroun, le système d'évaluation certificatif renferme deux parties, l'écrit et l'oral. Après les évaluations écrites, les copies sont acheminées en France sous anonymat pour correction. Après cette phase, les résultats renvoyés au Cameroun pour publication.<sup>114</sup>

## **2. La vie dans l'établissement**

Comme toutes les institutions tant publiques que privées au Cameroun, la vie au Lycée Joss s'articule autour de : la présence des infrastructures, le programme de déroulement des cours, le comportement des élèves, et la récompense des élèves

### **- Les infrastructures**

Sous l'administration française, le Lycée Joss dispose de trois bâtiments scolaires, un bloc administratif, un gymnase, une cantine, un terrain de football, une salle de professeur, un laboratoire<sup>115</sup>. Ce cadre est favorable non seulement à l'épanouissement intellectuel mais aussi physique des élèves. Il accueille un effectif raisonnable des élèves.

<sup>113</sup> Sonolet et Pérès, *Du maître africain à l'usage des écoles de villages*, Paris, Armand Colin, 1923, p.150.

<sup>114</sup> ALYJOSS "les actes du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Lycée Joss "de la tutelle à l'indépendance, de l'indépendance vers la modernité", 2014, p 26.

<sup>115</sup>Entretien avec Jean, Talla 56 ans, censeur en exercice au Lycée Joss (ancien élève de cet établissement), Douala, 26 septembre 2014.

### - Les horaires du déroulement des cours

La journée de cours débute à 8 heures et se termine à 17h 30. La période des cours se déroule en deux étapes : de 8 h à 12h30 et de 14h à 17h30 ceci tous les jours sauf les jeudis où on a la demi-journée.

Le calendrier scolaire était élaboré par les français et comportait deux semestres. La période des vacances coïncidait avec celle de la France, soit de juillet à septembre<sup>116</sup>. Français et Camerounais fréquentent cette institution. Les effectifs sont de trente à quarante élèves par salle<sup>117</sup>.

**Photo n° 2 : les élèves de 4<sup>ème</sup> BM1 du Lycée Joss en 1971**



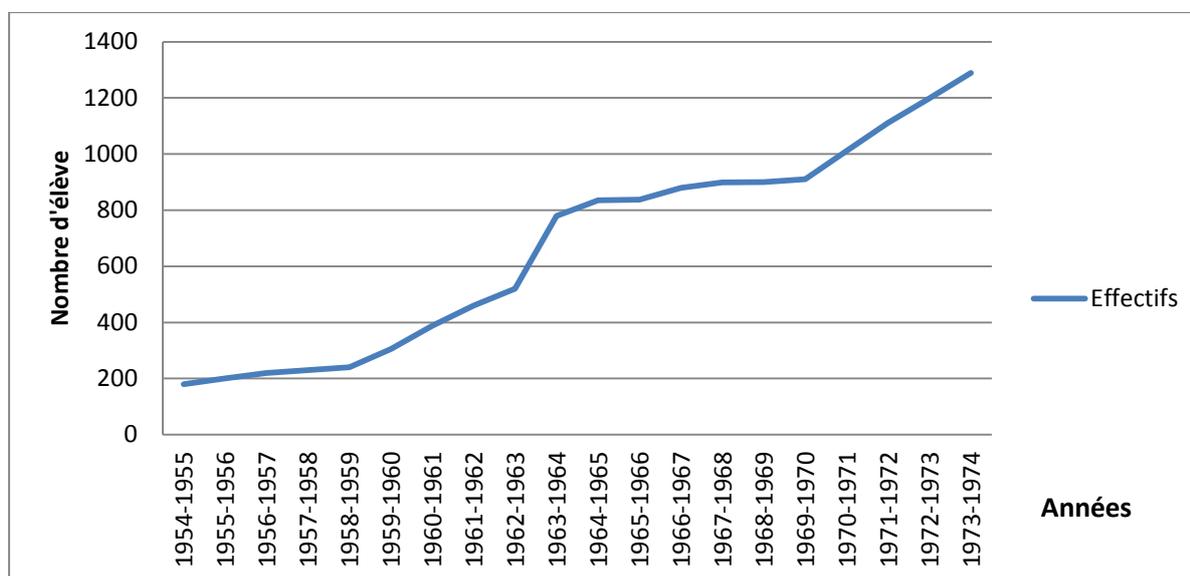
**Source :** ALYJOSS, montage Mouasso Louissette. Douala le 26 septembre 2014.

Le constat le plus flagrant est que pendant cette période les élèves africains sont nombreux par rapport aux élèves européens. Les effectifs ne sont pas pléthoriques, la moyenne par classe s'élevait à cinquante élèves au plus. Et l'effectif général de l'établissement n'atteignait pas deux mille élèves. La courbe ci-dessous l'illustre.

<sup>116</sup>C. Marchand, "aperçu sur les contenus de l'enseignement au Cameroun sous mandat français (1921-1939)", p.46.

<sup>117</sup> Entretien avec Jean Paul Mbeleck, 54 ans, Enseignant-chercheur en astrophysique, Douala, 20 septembre 2014.

**Graphique n° 1 : évolution des effectifs des élèves au Lycée Joss de Douala de 1954-1974**



**Source** : ANY, annuaire statistique de l'enseignement secondaire au Cameroun.

À partir de ce graphique, nous pouvons déduire que, sous la période française les effectifs n'étaient pas pléthoriques. Cela émane de la politique de sélection des meilleurs élèves. En plus l'admission dans cet établissement relève d'une utopie. Monsieur Talla, censeur et ancien élève du Lycée Joss déclare : en 1971, date de mon entrée classe de 6<sup>ème</sup>, j'ai choisi le lycée Joss par défi. car les gens avaient en esprit que le Lycée Joss n'était accessible qu'aux blancs. Il fallait donc briser le mythe<sup>118</sup>.

L'une des particularités du Lycée Joss par rapport aux établissements de la ville de Douala vient de l'adoption de la tenue scolaire. Cette dernière dont la plupart des établissements (lycées et collèges) du Littoral porte aujourd'hui a été inspirée de la tenue vestimentaire de M. Durand (enseignant d'Histoire/Géographie). Ce dernier pendant toute l'année scolaire était toujours paré de bleu ciel pour le haut et le bleu foncé pour le bas. Depuis 1958, elle a été adoptée par le Lycée Joss. Tous les élèves participent à la renommée de l'établissement par leur comportement d'élèves disciplinés

<sup>118</sup> Entretien avec Jean Talla, 56 ans, ancien élève et censeur au Lycée Joss, Douala, le 26 septembre 2014.

### - La discipline au Lycée Joss

La discipline au Lycée est de rigueur. Les élèves dotés d'un esprit compétitif, consacrent leur temps à la révision de leurs leçons pendant les moments de permanence ; ils préfèrent acquérir les connaissances sur les leçons non dispensées<sup>119</sup>. Par conséquent, les flâneries n'existent presque pas. Les élèves observent rigoureusement le règlement intérieur qui est resté le même jusqu'à nos jours. Le respect de la discipline par les élèves leur est bénéfique, car leur travail est récompensé par des primes.

### - Les bourses

La bourse est une récompense qu', on accorde aux élèves ayant enregistré des meilleures performances scolaires en fin d'année.

On distingue deux catégories de bourses : celles attribuées dans le cadre du territoire et celles attribuées par la métropole.<sup>120</sup> Ces bourses varient selon le régime de l'établissement. L'attribution des bourses obéissent à certains critères : la prise en compte des notes scolaires des intéressés, et l'examen de la situation de famille par une commission spéciale.<sup>121</sup>

S'agissant de la première catégorie de bourse , il existe : les demi-bourses dont le montant s'élève à treize mille cinq cent francs payée par trimestre soit quatre mille cent francs par trimestre ; et les bourses pleines d'une valeur de douze mille francs pour les élèves braves du premier cycle. Pour le second cycle, elle va de douze mille à vingt un mille francs. La particularité des bourses s'observe au niveau des classes de 6<sup>ème</sup><sup>122</sup>. Les élèves admis au concours d'entrée en 6<sup>ème</sup> ne payent pas la pension.<sup>123</sup>.

<sup>119</sup>Entretien avec Jean Paul Mbeleck, 54 ans....

<sup>120</sup> ANY, Rapport annuel de 1949, l'enseignement, p.134.

<sup>121</sup> ANY, Rapport annuel de 1949...

<sup>122</sup>Entretien avec Jean Talla, 56 ans, censeur actuel au Lycée Joss (ancien élève dudit établissement), Douala le 26 septembre 2014

<sup>123</sup>ANY, J.O.C.F 1954, p.1305

Pour ce qui est de la deuxième catégorie des bourses dites de « formation », la métropole les octroie aux élèves plus braves pour une formation à l'étranger. Ce sont les cas des élèves comme Delphine Tsanga, boursière en 1956 ; Marcel Yondo obtient une bourse de voyage en France au titre de meilleur élève de Tle en 1971<sup>124</sup>. Il découle que la bourse est instituée dans l'optique d'encourager les élèves les plus méritant et de les permettre de redoubler l'ardeur au travail.

#### - **Les ressources**

Pendant la gestion française, le Lycée Joss de Douala bénéficie des subventions du gouvernement français mais aussi du gouvernement camerounais. Celui-ci prend en charge le personnel enseignant européen. Cette prise en charge concernait le logement et un salaire d'au moins soixante mille francs par mois<sup>125</sup>. Dans le but de scolariser un grand nombre d'Européens présents au Cameroun, les frais de scolarité s'élevaient à sept mille cinq cent francs<sup>126</sup>.

En septembre 1974, la gestion du Lycée est désormais confiée aux cadres nationaux dont le tout premier est M. Flavien Bihina Bando<sup>127</sup>. Plusieurs raisons justifient ce transfert de compétences : le désir des Français de ne plus cohabiter avec les Camerounais, parce que durant cette période l'effectif des camerounais est supérieur à celui des européens d'où la création du Collège Dominique Savio à Douala en 1974 par les Européens; il est également question de la baisse du niveau des résultats enregistrée entre 1972-1974<sup>128</sup>. Pour certains, le Lycée est remis aux Camerounais parce que l'Etat ne pouvait plus supporter la prise en charge des Européens en terme de logement et de salaire. De ce qui précède, nous pouvons déduire que pendant cette période, l'Etat camerounais ressent un besoin présent de réorienter sa politique éducative dans tous les établissements publics présents sur son territoire.

<sup>124</sup> ANY, Annuaire de la République Fédérale du Cameroun 1976, pp.80-90.

<sup>125</sup> Entretien avec Ntone Kouo 75 ans, ancien censeur du Lycée Joss, Douala le 15 septembre 2014.

<sup>126</sup> Entretien avec Ntone Kouo 75 ans...

<sup>127</sup> *Cameroun Tribune*, n°10536/662 73, Mercredi 26 février 2014, p11.

<sup>128</sup> ALYJOSS, « les actes du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Lycée Joss... » p 27.

### **III. LE LYCEE JOSS DE DOUALA SOUS LA GESTION**

#### **CAMEROUNAISE : 1974-2014**

L'année 1974 inaugure une nouvelle gestion du Lycée par la camerounisation des cadres. Quels étaient l'organisation et le fonctionnement de cet établissement ?

#### **A. Organisation du lycée Joss de Douala**

Comme tous les établissements publics et privés laïcs du Cameroun, le Lycée Joss de Douala est placé sous l'autorité du Ministère des Enseignements Secondaires(MINESEC). S'agissant du Lycée Joss de Douala nous allons étudier l'organisation du lycée sous la gestion camerounaises en regroupant personnel administratif, personnel enseignants et les agents d'entretien.

##### **1. Le personnel administratif**

Il était composé du proviseur, les censeurs, les surveillants généraux, les chefs des services et le personnel technique.

##### **- Le proviseur**

Il est nommé par arrêté du ministre de l'Education nationale ou des enseignements secondaires. Il est le chef de l'établissement. En clair onze proviseurs se sont succédé à la tête de cet établissement. Voir le tableau suivant.

**Tableau n°2** : les proviseurs du Lycée Joss de Douala de 1974-2014.

<b>Noms et Prénoms des Proviseurs</b>	<b>Année d'exercice</b>
M. Flavien Bihina Bandolo	1974-1976
M. Casimir Njodo	1976-1978
M. Englebert Akoa	1979-1982
M. Charles Etoundi	1982-1987
M. William Bongogi	1987-1989
M. Alexandre Ebobisse	1989-1993
M. Louison Njoh Mbongue	1993-1994 et 2007-2014
M. Adolphe Ehwa	1994-1997
M. Richard Samba Lombat	1997-2000
Mme. Henriette Menanga	2000-2007
M. Jean Kouny	2014 à nos jours

Source : ALYJOSS, montage Louissette Mouasso, Yaoundé, 10 février 2015.

Les différents proviseurs sont soit remplacés pour affectation dans d'autres établissements, soit pour aller exercer dans les Ministères comme l'ancien Ministre de l'éducation Nationale M. Charles Etoundi, ou alors pour faire valoir leurs droits à la retraite comme M. Louison Njoh Mbongue en septembre 2014.

Il est important de souligner que le Lycée Joss depuis le bal des dirigeants camerounais n'a été administré qu'une seule fois par une femme Mme Henriette Menanga. C'est sous la gestion de cette femme que le Lycée Joss a été érigé en Lycée de référence en 2004<sup>129</sup>.

Le proviseur assure la gestion et la coordination générale de l'établissement. Il exerce une autorité administrative et même pédagogique sur tout le personnel en service dans son établissement. Selon les dispositions prises par le Président de la République dans son décret du 12 février 2001<sup>130</sup>, les missions du chef de l'établissement sont à la fois administratives (contrôle et surveille tous les agents de son établissement, veille à la diffusion de la législation et de la réglementation, représente l'établissement dans tous les actes

<sup>129</sup>Entretien avec Massuka Priso, 42 ans ancienne enseignante au lycée Joss et actuellement chef de service du centre de documentation dudit lycée, Douala, 25 septembre 2014

<sup>130</sup>Minesec, décret n°2001/041 du 19 février 2001, portant organisation des établissements scolaires publics et fixant attributions des responsables de l'administration scolaire au Cameroun.

de la vie civile...), et pédagogiques (procède aux recrutements des élèves et des enseignants vacataires, veille au respect des programmes et horaires<sup>131</sup>).

Le proviseur est accompagné dans ses missions par les censeurs.

#### - Les censeurs

Le Lycée Joss compte actuellement douze censeurs, placés sous l'autorité du proviseur. avant ils étaient au nombre de deux<sup>132</sup>. Notons que l'augmentation du nombre des censeurs dans les établissements secondaires au Cameroun et plus particulièrement au Lycée Joss, fait preuves du souci de la part du gouvernement de fournir une formation de qualité aux élèves et, de leur meilleure prise en charge. Dès lors diverses fonctions sont attribuées aux censeurs du Lycée. Ils sont donc chargés de l'application des règlements pédagogiques, de la discipline et élabore les emplois de temps et les calendriers d'occupations et des diverses installations à l'usage des élèves<sup>133</sup>. Le proviseur Njoh Mbongué<sup>134</sup> pendant son administration dans le souci d'aider les censeurs de s'acquitter aisément de leurs tâches et de faire travailler tout le personnel, a institué le "le job description".<sup>135</sup>. A cet effet, ils se répartissent selon les domaines de compétences :

- un censeur chargé de l'administration des notes et du fichier des élèves.
- un censeur chargé des évaluations séquentielles et responsables de l'organisation matérielle et technique de toutes les évaluations.
- un censeur chargé des examens certificatifs;
- Sept censeurs chargés de la pédagogie et des enseignements.

<sup>131</sup> Minesec, décret n°2001/041 du 19 février 2001, portant organisation des établissements scolaires publics.

<sup>132</sup> Pour plus d'informations sut les tâches des censeurs voire MINESEC, Décret n°2001/041 du 19 février 2001, portant organisation des établissements scolaires publics et fixant attributions des responsables de l'administration scolaire, p. 15

<sup>133</sup> Pour plus d'informations sut les tâches des censeurs voire MINESEC, Décret n°2001/041 du 19 février 2001

<sup>134</sup> Entretien avec Massuka Priso, 42 ans ancienne enseignante au lycée Joss et actuellement responsable du centre de documentation dudit lycée, Douala, 25 septembre 2014

<sup>135</sup> Ce "job description" permet de décentraliser le travail des censeurs, les surveillants généraux, les Conseillers d'Orientation et les surveillants de secteur dans le but de faciliter le contrôle de tous les aspects de leur travail et fait intervenir tous les maillons de la chaîne éducative. Aussi aider toute personne confrontée à des problèmes de connaitre vers qui se diriger et trouver solutions à son problème.

- un censeur chargé du centre des ressources multimédia(CRM). Il veille au bon déroulement de l'initiation des élèves et des formateurs aux nouvelles technologiques de l'information et de la communication (NTIC). Ce centre a été inauguré en 2006 par Mme Catherine Abena, ancienne secrétaire d'Etat auprès du Ministre de Enseignement Secondaire. et compte de soixante-quatorze ordinateurs ;
- un censeur chargé des ressources humaines et responsables de la gestion du personnel ;
- un censeur chargé du suivi des élèves et des relations avec la communauté éducative<sup>136</sup>.

Selon l'ancien proviseur du Lycée Joss Njoh Mbongue, cette décentralisation facilite le contrôle de tous les aspects du travail et fait intervenir tous les maillons de la chaîne des censeurs, les surveillants généraux, les Conseillers d'Orientation et les surveillants de secteur.

#### - **Les surveillants généraux**

Ils ont un rôle spécial, celui du maintien de l'ordre et de la discipline dans l'établissement. Ils sont au nombre de neuf au Lycée Joss. Leur mission se décline au contrôle de l'aspect physique des élèves (la tenue, la coiffure, les chaussures)<sup>137</sup> ; le contrôle de l'assiduité des élèves aux cours. Cette tâche est perceptible par l'absence totale d'élèves dans la course aux heures de classes. Les élèves qui n'obéissent pas au règlement intérieur s'exposent aux sanctions prévues par le- dit règlement. Les surveillants généraux sont assistés par les surveillants de secteur.

#### - **Les chefs de service et personnel technique**

Il s'agit du chef service de l'orientation scolaire, le chef service des sports, l'intendant, le service social et de médecine scolaire, un responsable du centre

---

<sup>136</sup>Pour plus d'informations sur le ' job description des censeurs voire annexe

<sup>137</sup> ALYJOSS Règlement intérieur du Lycée Joss

documentaire informatisé (CDI) et les services des activités post et péri-scolaires.

- **Le service de l'orientation scolaire**

Les attributions du conseil d'orientation se décline en étapes majeures : la formation de l'élève (sensibiliser et d'informer l'élève et la communication éducative, aider l'élève à réussir, aider le développement de la personnalité chez l'élève, aider l'élève à son insertion socioprofessionnelle) ; s'occuper des services adaptés (faire des tests psychologiques par le counselling) ; prendre part aux conseils de classe<sup>138</sup>.

- **L'intendant**

Encore appelé agent financier dans les lycées, il procède à l'ouverture des comptes au nom de l'établissement, exécute les dépenses, s'assure de la disponibilité de crédits et de la régularité de la dépense ordonnée, présente les comptes de gestion au conseil d'établissement, collecte les contributions exigibles et tous les fonds de l'établissement, il est le régisseur des recettes, assure la paiement des bourses aux élèves.

- **Le service social et de médecine scolaire ou l'infirmerie**

Placé sous l'autorité d'un médecin est assisté d'une infirmière, il veille sur la santé physique, mentale et morale des élèves.

- **Les services des activités post et péri-scolaires**

Placé sous l'autorité d'un personnel de jeunesse et d'animation, il est chargé de coordonner les activités de la coopération scolaires, de l'association des parents d'élèves, de l'association des anciens les élèves, des colonies des vacances, des chantiers de jeunesse et de l'animation culturelle de l'établissement. A ce service, nous pouvons inclure le service de sports scolaires. Il est placé sous l'autorité d'un Professeur d'Education Physique et Sportive. il est donc chargé d'organiser les enseignements d'éducation physique

---

<sup>138</sup>Entretien avec Pauline Anaba, 42 ans, chef du service de l'orientation scolaire du Lycée Joss, douala, 25 septembre 2014.

et sportive ( EPS)et des compétitions scolaires au sein de l'établissement en rapport avec l'extérieur. La plupart des services ci-dessus présentés sont abrités dans le bâtiment ci-dessous dénommés bloc administratif.

**Photo n° 3** : le bloc administratif du Lycée Joss



**Source** : montage Mouasso Louissette, Douala, le 25 septembre 2014.

Ce bloc administratif est aussi vieux que le Lycée Joss. Bâtiment à un niveau, il joue un double rôle : il sert de bureau et de logement. En effet, si au raz-de chaussé le bloc administratif abrite les bureaux du personnel administratif, le premier niveau (constitué de trois domiciles d'habitation) est le lieu de logement des responsables depuis la construction de cette institution éducative jusqu'à nos jours. Tout ceci permet d'assurer la permanence du chef de l'établissement dans son lieu de service.

## **2. Le personnel enseignant**

Il est constitué camerounais en majorité et des européens<sup>139</sup>. À la fin les années 1980 les d'enseignants ne sont que les camerounais. Aujourd'hui de cent cinquante enseignants dont vingt-cinq vacataires<sup>140</sup>. Les cent trente enseignants

<sup>139</sup>Entretien avec Tchango, 62 ans, ancien élève du Lycée Joss actuellement enseignant retraité, le 26 septembre à Douala.

<sup>140</sup> ALYJOSS, rapport annuel 2013-2014.

exerçant au compte de la fonction publique sont affectés au Lycée Joss. Ils sont issus des deux catégories d'enseignants au Cameroun. C'est ainsi que nous avons les Professeurs des Collèges d'Enseignement Général (PCEG) titulaires du Diplôme des Professeurs d'Enseignement Secondaires 1<sup>er</sup> Grade (DI.P.E.S I) et les Professeurs des Lycées de l'Enseignement Général (PLEG), titulaire du Diplôme des Professeurs d'Enseignement Secondaire 2<sup>eme</sup> Grade (DI. P.E.S II).

Quant aux vingt enseignants vacataires, ils sont titulaires au moins d'une Licence. Leur recrutement se fait sur étude de dossier par le Proviseur. Le recrutement est très sélectif dans la mesure où les postulants ne sont pas toujours tous retenus à la fin. Car pour le Proviseur "tout postulant devrait d'abord avoir exercé dans un établissement c'est-à-dire avoir une connaissance de la pédagogie"<sup>141</sup>.

Au Lycée Joss, nous avons remarqué que les enseignants possédant les DI.P.E.S. I et II, sont aussi employés comme vacataires<sup>142</sup>. Ceux-ci sont soit des enseignants retraités soit exerçant dans un autre Lycée de la place. Tous ces vacataires doivent fournir un dossier de candidature<sup>143</sup>. Outre le personnel administratif et enseignant, le Lycée Joss, ne saurait fonctionner sans l'aide indéniable du personnel d'appui.

### **3. Le personnel d'appui**

C'est l'ensemble des personnes qui travaillent au quotidien pour le rayonnement du Lycée Joss. Il est composé :

#### **- Des surveillants de secteur.**

Ils sont au nombre de sept. Ils prêtent une main forte au maintien permanent de la discipline au Lycée Joss ; ils permettent d'éviter de ce fait les flâneries constantes au sein dudit établissement et même à l'extérieur.

<sup>141</sup> Entretien avec Koungy Jean, 52 ans, proviseur en exercice au Lycée Joss, Douala, 26 septembre 2014.

<sup>142</sup> ALYJOSS, liste des vacataires en services au LYJOSS.

<sup>143</sup> Ce dossier contient les pièces suivantes : une demande adressée au Proviseur ; un curriculum vitae ; une photocopie conforme du diplôme académique ou professionnel le plus élevé.

- **Des agents d'entretien.**

Au nombre de deux, ceux-ci effectuent tous les travaux relatifs à l'entretien et à la maintenance des installations de l'établissement (locaux administratifs, la salle des enseignants, le laboratoire, les bureaux des chefs de service).

- **Des gardiens.**

Ils s'occupent de la sécurité de l'établissement. Ce dernier possède à juste titre un gardien de jour et un gardien de nuit.

De la présentation de l'organisation du Lycée Joss qui précède, il ressort que de part son organigramme, celui-ci a une structure étagée, ayant à sa tête un proviseur, suivi des autres membres du personnel administratif, un corps enseignant et un personnel d'appui. Cette séquence terminée, nous pouvons à présent nous intéresser à son fonctionnement.

**B. Le fonctionnement du lycée Joss de Douala**

Depuis son ouverture en 1951 et sa transformation en 1954, le Lycée Joss de Douala, a gardé son régime d'antan de l'externat. La structure de l'établissement n'a cessé de s'agrandir.

**1. Les matières enseignées.**

La réorientation des contenus d'enseignement dans les établissements camerounais en général et du Lycée Joss en particulier émane de la politique éducative du pays. A cet effet, comme tout établissement le Lycée Joss met en application cette politique. C'est-à-dire en plus de la formation intégrale du citoyen camerounais, celle-ci doit les "Enracinés dans leur culture, mais ouvert au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien-être commun"<sup>144</sup>. C'est la raison pour laquelle, contrairement à la période française, où les contenus des leçons ne vantaient que les mérites de la France, les Camerounais dès 1974, examinent ces contenus et certaines matières s'y sont ajoutées comme le Chinois depuis la rentrée scolaire 2012.

---

<sup>144</sup> La loi d'orientation de l'éducation au Cameroun de 1998, titre 1, article 5, p.3

Aujourd'hui les matières sont les suivantes : les matières littéraires, les matières scientifiques, les langues étrangères<sup>145</sup>. Il est important de souligner que les contenus des matières telles que l'Histoire, la Géographie et l'Education à la Morale s'appuient d'avantage sur la connaissance de l'Histoire du Cameroun. Car le jeune citoyen camerounais doit posséder une culture approfondie et non Superficielle de son pays. Outre cette connaissance sur le Cameroun, le principe de l'ouverture au monde extérieur est de rigueur, parce que les langues telles que le chinois qui ne cesse de se répandre à travers le monde.

## **2. La vie au sein de l'établissement**

### **- Les infrastructures**

On dénombre : six bâtiments abritant quarante-deux salles de classe, deux laboratoires scientifiques opérationnels<sup>146</sup>, deux salles d'informatiques, un centre de ressources multimédia(CRM), onze bureaux administratifs, une bibliothèque, une salle de professeurs, deux cantines scolaires, une infirmerie, une salle de gymnase et une salle de musique<sup>147</sup>. Pendant la période camerounaise, les mutations s'observent à plusieurs niveaux

### **- délimitation des cours dans l'établissement**

Vue l'éloignement du Lycée par rapport au lieu d'habitation des élèves, les responsables ont ramené le début des cours à 08H et s'achèvent à 15h30 mn tous les jours sauf le mercredi<sup>148</sup>.

Les cours s'achèvent donc le mercredi à 12h20min pour des activités post et péri-scolaires et pour certains cours de rattrapage préalablement

---

<sup>145</sup>Voire annexe concernant les différentes matières d'enseignement au Lycée Joss de 1974 à nos jours.

<sup>146</sup> Il s'agit : d'un laboratoire de sciences de la vie et de la terre et celui de physique/chimie/ biologie et géologie. Tous permettent d'allier théorie et pratique. C'est-à- dire donner des compétences aux élèves pouvant les aider dans la vie quotidienne et dans le but de mieux appliquer de la nouvelle approche par les compétences. Ainsi dans le premier laboratoire le plus utilisé par les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> pour leur imprégnation à la pratique de l'élevage (des lapins).Et le second laboratoire est le plus utilisé par les élèves du second cycle.ces derniers apprennent le mélange des produits chimiques appris lors des cours pratiques dans les salles de classe

<sup>147</sup>Archive du Lycée Joss, désormais cité ALYJOSS.

<sup>148</sup> ALYJOSS, rapport de fin d'année 2013.

communiqués par le censeur<sup>149</sup>. Grâce à l'installation des structures sportives (un gymnase-multisports, un terrain de football un terrain de hand-ball et une salle de musique), et la présence de plusieurs clubs, les élèves participent à toutes compétitions confondues ou événements organisées si bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement.

Dans le cadre des compétitions sportives, les élèves du Lycée s'inscrivent dans divers club et compétitions. Il ne suffisait pas seulement d'être un parfait athlète, mais avoir une note supérieure ou égale à douze de moyenne. La réunion de ces qualités permettait à l'élève de mieux s'épanouir<sup>150</sup>. Les activités sportives comme les jeux de la FENASCO, voient la participation des élèves de Joss dont les victoires sont proportionnelles au nombre de participations.

#### - les effectifs des élèves

Le Lycée Joss compte un effectif total de deux mille huit cent vingt-cinq élèves tout cycle confondu<sup>151</sup>. D'après l'ancien Proviseur Njoh Mbongue, les effectifs ont considérablement diminués dans : “le but est de faciliter le processus d'enseignement/ apprentissage des élèves et éviter les effectifs pléthoriques”<sup>152</sup>. ceci n'empêche néanmoins la présence des effectifs pléthoriques. la photo ci-dessous fait état sur ces effectifs pléthoriques.

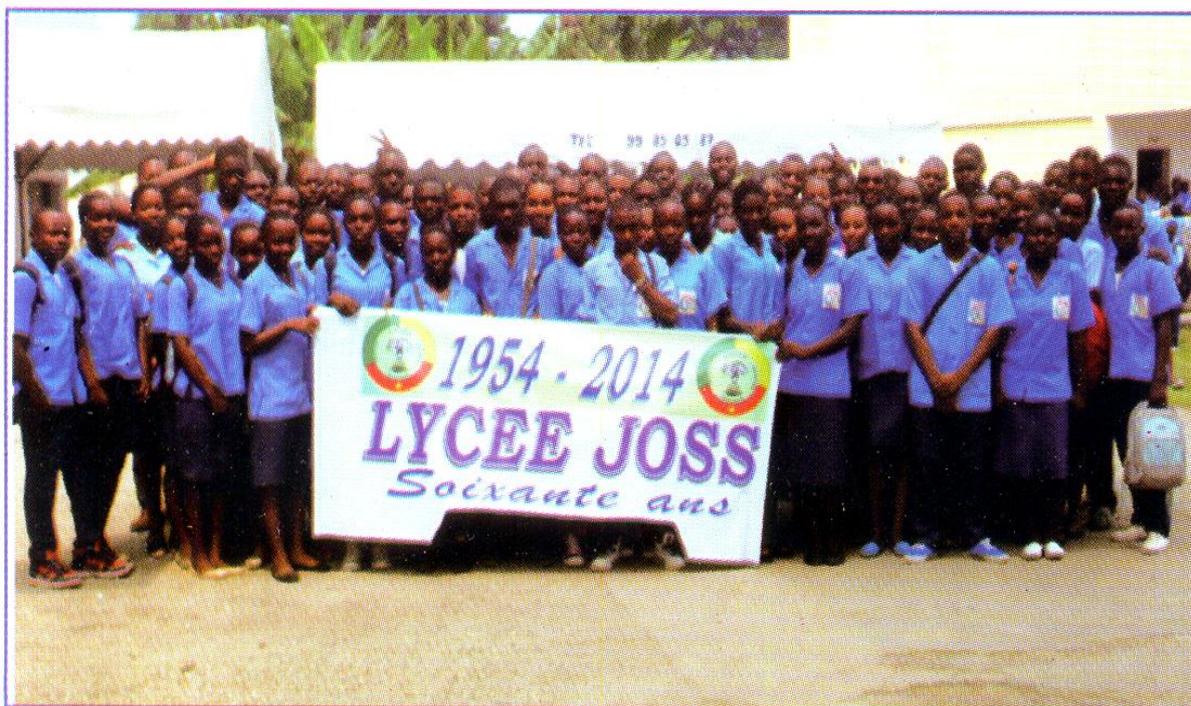
<sup>149</sup> ALYJOSS, le règlement intérieur, p3

<sup>150</sup>Entretien avec, Dissongo Hélène épouse Otti, 50 ans, Avocat au Barreau du Cameroun (ancien élève du Lycée Joss), Yaoundé le 15 janvier 2015.

<sup>151</sup>ALYJOSS, le règlement intérieur du Lycée.

<sup>152</sup> Entretien Njoh Mbongue, 63 ans, ancien proviseur du Lycée Joss de Douala, Douala 28 septembre 2014.

**Photo n° 4** : Les élèves de la classe de 1<sup>ère</sup> D du Lycée Joss 2014.



**Source** : ALYJOSOS, les actes du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Lycée Joss

Contrairement sous administration française, la gestion camerounaise s'illustre par l'admission des élèves de toutes les catégories sociales à l'occurrence des élèves handicapés. Ces derniers sont communément appelés les cas sociaux. Un cas social dans un établissement public secondaire est "un élève handicapé ou nés des parents handicapés indigents et reconnu comme tel par le service local du Ministère des affaires sociales qui étudie le dossier et le valide".<sup>153</sup> Par conséquent, l'Etat camerounais par le truchement des Ministères de l'Enseignement Secondaire(MINESEC) et le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) prévoit des privilèges quant à la gestion de ces cas sociaux<sup>154</sup>.

<sup>153</sup>Circulaire n°311/G/IC/MINESEC/MINAS du 2 aout 2006 concernant les cas sociaux dans les établissements publics secondaires du Cameroun.

<sup>154</sup>Il s'agit entre autres de: l'exemption des frais exigibles soit un montant de neuf mille cinq cent 1<sup>er</sup> cycle et dix mille cinq cent 2<sup>nd</sup> cycle ; des frais de l'Association des Parents d'Elèves (APE) .En matière de redoublement les conseils de classe et de discipline examinent, au cas par cas les dossiers de cette catégorie d'élèves au terme de l'année scolaire. Les responsables du Lycée veillent à l'application des textes. Pour conduire l'Etat dans cette mission pour une meilleure prise en charge de ces cas sociaux, les responsables de l'établissement leur facilitent l'accès dans leurs salles respectives. C'est le cas de l'élève de la 1<sup>ère</sup> D à qui, sa classe a été ramenée au ras de chaussé pour faciliter son accès car il était handicapé moteur.

### - De la récompense des élèves

La reconnaissance du travail des élèves est perceptible au cours “d’une journée de l’excellence scolaire” organisée au Lycée. Durant les années scolaires 2002-2003 et 2003-2004, cette journée a été organisée pour récompenser les efforts des élèves et les encourager de toujours bien travailler. La prime des élèves touchaient les aspects à savoir : l’élève le plus intelligent du Lycée, le plus discipliné et celui ayant cultivé le culte de l’effort précédemment aux résultats des trimestres écoulés dans l’année.

### - La discipline à l’établissement

Considérée comme l’arme de la réussite et de la formation des élèves, la discipline au Lycée Joss se décline en quatre catégories : la tenue vestimentaire, la lutte contre la flânerie des élèves, la gestion des salles de classes et des conseils de discipline<sup>155</sup>. Pour les surveillants dudit établissement, « l’aspect physique de l’élève du lycée doit produire sur l’observateur admiration et envie d’être élève »<sup>156</sup>. C’est la raison pour laquelle l’établissement met à la disposition des membres de la communauté éducative (parents, élèves et personnel) un règlement intérieur. Ce règlement intérieur dans son préambule vise :

À maintenir l’élève au centre de l’école en lui inculquant les notions de responsabilités, d’autodiscipline, de paix et d’harmonie collective[...], afin de garder l’image de référence du Lycée Joss et assurer leur formation non seulement intellectuelle et physique, mais aussi morale du futur citoyen à vivre en communauté<sup>157</sup>.

Ce règlement prépare donc l’élève à la sortie du Lycée à être un citoyen accompli afin d’œuvrer pour le bien être d son pays.

### - Les ressources

Comme dans tous les établissements publics du triangle national, le Lycée Joss bénéficie des subventions de l’Etat. Le financement est donc fonction de la

<sup>155</sup> Entretien avec Funya Désiré, 45 ans, surveillant général du Lycée Joss, Douala, 25 septembre 2014.

<sup>156</sup> Entretien avec Funya Désiré, 45 ans ...

<sup>157</sup> ALYJOSS, Règlement intérieur du Lycée Joss de Douala pour l’année 2014-2015.

pertinence des besoins<sup>158</sup>. A cet effet, l'Etat alloue à chaque établissement un budget avant le début dès l'année scolaire, afin de permettre au chef de l'établissement de doter le personnels et les élèves les ressources matérielles facilitant leur travail.

Outre l'Etat, l'établissement bénéficie de l'aide de l'APE à hauteur de douze millions pour l'amélioration de certaines infrastructures et le paiement des enseignants vacataires. Les frais exigibles des élèves et les frais des cours d'informatiques s'élevant respectivement à vingt-cinq et quatorze millions en fonction des effectifs des élèves contribuent à l'amélioration du cadre de vie de l'établissement. Les collectivités publiques locales de Douala comme le LION'S CLUB BARRACUDA en 1990, a offert au Lycée une infirmerie moderne et d'importants produits en médicaments pour le bon fonctionnement de l'infirmerie<sup>159</sup>.

Nous avons aussi l'aide des Associations d'anciens élèves de générations différents comme Joss Giving Back et Joss Baobab se sont illustré par divers dons (table-banc, livres...) Grâce à son environnement, aux infrastructures et installations adéquats, le Lycée Joss a été le cadre idéal de l'éclosion d'une élite intellectuelle camerounaise.

---

<sup>158</sup>Entretien avec Kouny Jean, 52 ans, proviseur en exercice au Lycée Joss de Douala, douala le 25 septembre 2015

<sup>159</sup> ALYJOSS, "A la découverte du Lycée Joss de Douala", *la journée de l'excellence scolaire* 2004, p.22.

**CHAPITRE III :**  
**D'UNE FORMATION DE QUALITE A L'ECLOSION**  
**DE L'ELITE INTELLECTUELLE AU CAMEROUN**

L'éducation d'un enfant étant la priorité dans toute société, elle doit être assurée dès la base. Ainsi l'Américain Hemingway affirme " si à la base on ignore le rôle qu'on jouera au sein de notre famille, on peut néanmoins savoir ce qu'on voudrait faire de sa vie lorsqu'on aimerait prendre le large et ayant fait des études "»<sup>160</sup>. La contribution du Lycée Joss à l'émergence des cadres au service de la nation est déterminante.

## **I. LES STRATEGIES POUR UNE FORMATION DE QUALITE**

Pour obtenir d'excellents résultats et garder sa renommée, l'administration du Lycée Joss a mis en place certaines stratégies. Celles-ci consistent à procurer aux apprenants un encadrement pédagogique de bonne facture et stimuler en eux le goût de l'effort et la culture de l'excellence.

### **A. Un encadrement pédagogique de bonne facture**

Celui-ci passe par les modalités d'admission et l'accompagnement de proximité des élèves.

#### **1. Les modalités d'admission des élèves.**

L'admission des élèves au Lycée Joss pendant la gestion française, toutes les classes confondues, se fait uniquement par voie de concours. L'âge requis est de onze ans et la moyenne 12/20.<sup>161</sup> Depuis 1974, avec la camerounisation de cet établissement, l'admission obéit aux prescriptions de l'article 2 du règlement intérieur. Ce dernier stipule que l'admission en classe de 6ème se fait par voie de concours et sur étude de dossier dans les autres classes dans la limite des places disponibles et conformément aux instructions ministérielles.<sup>162</sup>

Ces critères d'admission permettent de maintenir le Lycée Joss au rang des meilleurs établissements du Cameroun, dans la mesure où, il occupe les premières places dans le Littoral. C'est ce qui explique le taux de réussite élevé

---

<sup>160</sup> E. Hemmingway, *my career in writing*, Chicago press, 1977.p.2

<sup>161</sup> Entretien avec Kuate, 62 ans, enseignant retraité, douala le 26 septembre 2014

<sup>162</sup> ALYJOSS, le règlement intérieur.

dans le sous-cycle d'observation (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> dont la moyenne générale est de 85%.<sup>163</sup>

La notoriété de cet établissement passe également par un accompagnement de proximité des élèves.

## **2. Un accompagnement de proximité des élèves**

Le suivi des élèves au Lycée Joss est assuré par le personnel enseignant et administratif.

La politique d'accompagnement du staff administratif se traduit par l'exploitation minutieuse des heures de permanence. Celles-ci sont exclusivement consacrées à l'étude en salle de classe sous la responsabilité d'un surveillant de secteur appuyé par le chef de classe. Elles peuvent être également transformées soit, en heures de rattrapage soit utilisées à la bibliothèque ou au centre de recherche multimédia<sup>164</sup>.

En ce qui concerne le personnel enseignant, durant la période française, celui-ci, en majorité européen, il est constitué des professeurs de lycée, des adjoints de l'enseignement, des instituteurs et des contractuels<sup>165</sup> venus de la Métropole ou présents au Cameroun. Les enseignants camerounais, quant à eux, minoritaires sont des professeurs, des moniteurs et des moniteurs adjoints<sup>166</sup>. Ceux-ci proviennent des écoles de formations telles l'Ecole Primaire Supérieure de Yaoundé, des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Instituteurs Adjoints (ENI-ENIA), et à partir de 1961 de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé.

Avec la camerounisation de l'établissement en 1974, ce sont les enseignants camerounais sortis des Ecoles Normales Supérieures de Yaoundé et plutard de Maroua et Bambili qui assurent désormais les enseignements. Ceux-ci sont secondés, dans leurs tâches, par les enseignants vacataires justifiant d'une solide expérience professionnelle et/ou d'un bon cursus universitaire.

---

<sup>163</sup> ALYJOSS, recoupement des différents rapports de fin d'année scolaire.

<sup>164</sup> ALYJOSS, le règlement intérieur.

<sup>165</sup> J. Képgue, "L'enseignement au Cameroun sous la période française 1945-1957", mémoire de DIPLEG en histoire, Université de Yaoundé, 1987, p.35

<sup>166</sup> Ibid.

En dehors des heures de cours théoriques, les enseignants assurent également le suivi de proximité des élèves à travers les travaux pratiques dans les laboratoires, pour les séries scientifiques, et un encadrement en langues et littératures dans les bibliothèques pour les séries littéraires.

Le suivi des enseignements théoriques se traduit par la couverture des programmes annuels dont le taux général est de 84%, tandis que le taux par discipline varie entre 80 à 100%<sup>167</sup>. Outre les enseignements théoriques, les enseignants contrôlent également les travaux en laboratoire dans les séries scientifiques, ainsi que nous pouvons le constater dans la photo ci-dessous.

**Photo n° 5** : le laboratoire de chimie du Lycée Joss de Douala



**Source** : ALYJOSS, actes de 60<sup>ème</sup> anniversaire du Lycée Joss, p.21.

Le travail de laboratoire prépare les apprenants surtout des séries scientifiques, à leur futur métier. On distingue un laboratoire de chimie, ouvert depuis la création de l'établissement, et celui des sciences de la vie et de la terre, est une nouvelle acquisition en 2013.

---

<sup>167</sup> ALYJOSS, recoupement des différents rapports de fin d'année.

Dans le même ordre d'idée, les enseignants assurent également les visites guidées dans les différentes entreprises telles que la Société Nationale des Eaux du Cameroun et la Société Nationale d'Electrification du Cameroun. Ces visites guidées permettent de faire naître des nouvelles vocations chez les apprenants. C'est le cas de Jean Baleng, ancien élève du Lycée Joss, aujourd'hui cadre à Eneo qui affirme avoir développé une passion pour les câbles après une visite dans cette société<sup>168</sup>.

Les enseignants encadrent aussi les élèves des séries littéraires en bibliothèque selon un planning de fréquentation arrêté par le censeur chargé des langues et de la littérature<sup>169</sup>. Ceci pour préparer l'élève au goût de la lecture, car c'est la base et fondement du savoir.

## **B. Le contrôle des connaissances et les performances scolaires.**

### **1. Le contrôle des connaissances**

Le contrôle du travail des élèves se fait par la participation des élèves aux enseignements et aux évaluations.

En ce qui concerne la participation aux enseignements, les élèves ont l'obligation, pour un meilleur rendement, de posséder d'abord toutes les fournitures scolaires avant de prétendre à l'admission au cours. D'après les statistiques du Lycée Joss, on relève que 60% des élèves possèdent régulièrement le matériel didactique au 1er cycle contre 30% au 2nd cycle<sup>170</sup>.

Pour ce qui est des évaluations, les élèves sont tenus à participer à celles-ci. Le contrôle des connaissances se fait oralement ou par écrit au début de chaque cours. Les devoirs surveillés sont organisés au moins une fois par séquence. Les évaluations séquentielles sont libres ou harmonisées par niveau d'étude. Dans le premier cas, elles sont annoncées par les enseignants chacun en

---

<sup>168</sup>Entretien avec J. Baleng, 44ans, cadre à Eneo –douala (ancien élève du lycée Joss, douala, 22 avril 2015).

<sup>169</sup> ALYJOSS, règlement intérieur.

<sup>170</sup> ALYJOSS, recoupement des différents rapports de fin d'année.

ce qui concerne sa discipline. Dans le second cas, elles sont organisées par le censorat qui en publie le calendrier et l'ordre de passage des matières<sup>171</sup>.

Ce système d'évaluation permanent des apprenants maintient ces derniers en état d'alerte maximum ; d'où un taux de fréquentation élevé de la bibliothèque (75%) et la présence sur le campus de nombreux groupes d'études surtout à l'approche des évaluations séquentielles et les examens officiels<sup>172</sup>.

Daniel Abwa, ancien élève, est formel là-dessus lorsqu'il affirme :

J'entre au lycée Joss en 1971 en classe de 1<sup>ère</sup> après avoir bravé le concours qui n'était pas à la portée de l'élève moyen, mais de l'élève fort. La réalité était différente à celle du Collège. Dans la mesure où les élèves eux-mêmes travaillaient durs et sans répit. Pendant mes deux années dans cet établissement, je me rappelle de la disponibilité des enseignants à être toujours à notre service. L'encadrement était meilleur. En plus, mes camarades et moi venions passer toutes nos soirées au lycée préparant ainsi les examens. Les plus forts aidaient les moins forts pour que chacun soit à un niveau relativement passable pour affronter les examens. Les résultats étaient toujours meilleurs d'où un taux de réussite en Terminale A de 80% en fin d'année.<sup>173</sup>

Cette formation méticuleuse que reçoivent les apprenants a une incidence sur les performances scolaires de l'établissement.

## 2. Les performances scolaires

Les résultats aux examens de passage et officiels nous permettent d'apprécier le travail des élèves et des enseignants.

Concernant le taux de réussite dans les classes de passage (de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 2<sup>nde</sup>), il varie, selon les années, de 50% à 84,51%<sup>174</sup>.

Pour ce qui est des résultats publiés par l'O.B.C en occurrence le probatoire et baccalauréat, et même de la Direction des Examens de Concours et de la Certification (DECC), il faut mentionner qu'avant la création de l'OBC en 1995, les résultats n'étaient pas encore publiés par établissements en fin d'année scolaire comme c'est le cas actuellement, mais par région ; d'où la difficulté de donner le palmarès du lycée Joss avant cette date. C'est depuis

<sup>171</sup> ALYJOSS, règlement intérieur

<sup>172</sup> Entretien avec H. Priso Massuka, 42 ans, responsable de la Bibliothèque du Lycée Joss, le 30 mai 2015.

<sup>173</sup> Entretien avec D. Abwa, 63 ans, vice recteur de l'université de Yaoundé I, chargé de l'Enseignement, la professionnalisation et le développement des T.I.C (ancien élève du lycée Joss), le 05 mai à Yaoundé.

<sup>174</sup> ALYJOSS, le recoupement des rapports de fin d'année.

2002 que l'OBC, à travers l'ECOBAC, dresse le palmarès des établissements en classant ces derniers par ordre de mérite. La courbe ci-dessous montre l'évolution du taux de réussite.

**Graphique n° 2:** Evolution du taux de réussite aux examens officiels au lycée Joss 2002-2014



**Source :** Recoupement des différents rapports de fin d'année du Lycée Joss et ECOBAC, palmarès des établissements aux examens de l'Office de Baccalauréat du Cameroun de 2002 à 2004.

Malgré l'évolution du pourcentage aux examens en dent de scie, le constat général qui se dégage que le Lycée Joss est toujours au-dessus de la moyenne.

De 2002-2007, les pourcentages de réussite sont relativement meilleurs et la place occupée par cet établissement au niveau national est honorable<sup>175</sup>. Sur plus des 216 établissements tout ordre d'enseignement confondu sur le triangle national, les rangs occupés par cet établissement au cours de ces années sont respectivement : 20<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 22<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup>.<sup>176</sup>

<sup>175</sup> ECOBAC, "palmarès des établissements aux examens officiels de l'Office du Baccalauréat du Cameroun de 2002-2014".

<sup>176</sup> *ibid.*

Quant au BEPC géré par la DECC, il présente un taux de réussite en constante progression.

Ces résultats, du moins satisfaisants sont la conséquence de mesures fermes appliquées par le Proviseur de cette période, Henriette Menanga. Elle déclare à cet effet :

Hisser le lycée au rang des meilleurs établissements était simple. D'abord la moyenne requise lors du concours d'entrée en 6<sup>ème</sup> et en 2<sup>nde</sup> était égale ou supérieure à 12. Le recrutement que je faisais était stricte. Dans la mesure où je faisais des entretiens avec l'élève en question tout en vérifiant son bulletin chaque fin de séquence. Cette règle était applicable même chez les enfants de mon personnel enseignant. J'avoue que l'exercice est épuisant mais permettait de connaître les capacités des élèves pour mieux les orienter. Cette stratégie a été efficace et a permis à l'établissement d'être parmi les 10 meilleurs établissements en 2004<sup>177</sup>.

Après son départ en 2008, le taux de réussite et la place de l'établissement selon le classement de l'OBC subissent une nette régression. Selon certains enseignants, ceci est dû aux nouvelles méthodes de recrutement des élèves. Ceux-ci sont recrutés au lycée communément sous l'appellation "les cas". qui n'ont pas toujours des bons bulletins, parfois le travail qu'ils fournissent ne reflète en rien le niveau ou la moyenne porté sur le bulletin. On aboutit à la conclusion des faux bulletins. Cette situation soulève la question du modèle d'accès et d'enseignement au Lycée Joss.

En dépit de cette situation de régression des résultats, il demeure que certains élèves issus de cet établissement ont eu un avenir radieux.

## **II. LES ANCIENS DU LYCEE JOSS DANS LA VIE SOCIO-PROFESSIONNELLE**

L'évaluation des résultats des élèves ne doivent pas seulement se faire à travers les taux de réussite aux examens. C'est donc à juste titre que Ndamé Essoh atteste que :

On peut apprécier les résultats d'un système éducatif de deux façons. Une première façon de le faire consiste à calculer les pourcentages d'admis aux

---

<sup>177</sup> H. Menanga, ancien Proviseur du Lycée Joss, propos recueillis par Bate (surveillante générale au Lycée Joss) in "les actes du 60 anniversaire..." p.21.

examens de passage ou de fin de cycle. Une deuxième façon de le faire consiste à se demander dans quelle mesure les anciens élèves s'adaptent à la vie active.<sup>178</sup>

Par cette deuxième approche d'évaluation des résultats d'un établissement, nos enquêtes nous permettent de soutenir que le prestige du Lycée Joss est énorme ; car il a la réputation d'avoir formé plusieurs membres de l'élite camerounaise.

Ouvert depuis 1951 par l'autorité coloniale française et transformé en Lycée en 1954, cette institution moule les jeunes camerounais dont certains occupent des très hautes fonctions. C'est dans ce sillage que Victor T. Levine affirme que :

L'éducation occidentale a été immédiatement la plus révolutionnaire de toutes les influences, opérant en Afrique subsaharienne, depuis l'établissement de l'autorité européenne. Elle a été l'instrument servant à créer une classe indispensable au pouvoir impérial, mais une classe qui invraisemblablement a pris le commandement en remplaçant ce pouvoir. L'éducation occidentale a créé la nouvelle élite africaine<sup>179</sup>.

Étant à la fois promotrice des valeurs occidentales et camerounaises, le Lycée n'a pas dérogé à la règle, en formant l'élite intellectuelle camerounaise. Dans cette partie, nous présentons les produits du Lycée Joss et les fonctions qu'ils occupent dans les différents secteurs d'activités, publics et privés.

### **A. Dans le secteur public**

Ce secteur relève du domaine de l'Etat. Il s'agit de donner entre autres les noms des anciens élèves du Lycée Joss qui ont exercés au compte de l'Etat camerounais ou qui ont exercé un mandat politique. Parmi eux, figures les hauts commis de l'Etat, les cadres de l'administration et les hommes politiques

#### **1. Les hauts commis de l'Etat**

Les produits du Lycée Joss qui siègent au niveau de l'élite dirigeante sont :

---

<sup>178</sup> Ndamé Essoh, *les problèmes posés par le système éducatif camerounais...*, p.114.

<sup>179</sup> V.T. Levine, *du mandat à l'indépendance*, vol 1, Paris, nouveau horizons, 1970.p.126.

- **Les ministres** tels que : Robert Naah, ancien ministre de l'économie et des finances ; Marcel Yondo, ancien ministre des finances ; Delphine Tsanga née Zango Zogo, ancienne ministre des affaires sociales et la toute premier femme membre du gouvernement de 1974 ; Félix Mbog Tonyé, ancien ministre de la jeunesse et des sports<sup>180</sup> , J. Mboui, ancien ministre de l'éducation nationale ; et Emmanuel. Mbouentchou, ministre de l'économie et de la planification.<sup>181</sup>
- **Les secrétaires d'Etat et secrétaires généraux** comme Ferdinand Ngoh Ngoh, actuel secrétaire général d'Etat à la présidence de la République du Cameroun, S. Biatcha, secrétaire général des synergies africaines<sup>182</sup>.
- **Les responsables de l'Université de Yaoundé I**, les professeurs Aurélien Maurice Sosso, Recteur de l'université de Yaoundé I ; et Daniel Abwa., Vice-recteur chargé des Enseignements, Professionnalisation et développement des T.I.C de ladite institution

**Dans l'éducation**, nous avons Berthe. Njoh, ancienne déléguée provinciale des enseignements secondaires pour le littoral.

**Dans la justice**, Esther. Moutongui, présidente du tribunal de grande instance du Wouri

**Dans les ministères**, Tchoungang, conseiller technique au 1<sup>er</sup> ministère et Cornelius. Chi, Inspecteur General d'Etat au contrôle supérieur de l'Etat.

**Dans l'Armée** : les Généraux, Emmanuel Benoit. Asso, et les colonels: Généraux ; et les colonels Roger .Valdés et Liberté. Mouni Mbedi<sup>183</sup> ;

Ces hauts commis de l'Etat sont suivis des cadres de l'administration.

## **2. Les cadres de l'administration**

Ils sont entre autres :

---

<sup>180</sup> ANY, annuaire de la République Fédérale du Cameroun, 1976, pp 50-60.

<sup>181</sup> Entretien avec Jean, Talla, 56 ans, (ancien élève du Lycée Joss) et censeur actuel dudit Lycée, Douala, le 25 septembre 2014.

<sup>182</sup> ALYJOSS, Les actes du 60<sup>ème</sup> anniversaire. ..., p.25.

<sup>183</sup> Entretien avec Emmanuel Yebga Pondi, 56 ans, instructeur maritime à Douala, ancien élève du Lycée Joss, le 15 mai à Douala.

**Les directeurs :** Jean. Dissongo, directeur de l'hôpital Laquintinie de Douala ; Jean. Mbooh, ancien directeur de la société d'aluminium du Cameroun

**Les enseignants :** on distingue les enseignants d'Université comme les Docteurs Mbeleck ; enseignant astrophysicien à l'université Pierre Marie-Curie Adrien. Tenga, enseignant d'université en France ; Eric. Ngabmen, enseignant d'université de pierre Marie-curie , Emilienne Ngo Tapa, enseignante de Théologie à l'université de Djombé., Nghane, enseignante à l'école polytechnique Yaoundé et les enseignants des Lycées à l'instar ; Tchango, enseignant de Physique chimie retraité, Hilaire. Abouna, enseignant au Lycée D'Akwa ; Henry. Bessossong ; enseignant au Lycée bilingue de Deido ; Angele. Tatmi ; enseignant au Lycée de Bepanda

**Les personnels administratifs de l'éducation et institutions scolaires publiques :** René. Djankoué, inspecteur pédagogique retraité, .Parfait. Massongo, proviseur au Lycée de Djombé; de Jean. Talla, censeur actuel au lycée Joss Benoit. Somo Toche Lie, censeur au Lycée de Batchoum Tchango, enseignant de Physique chimie

**Dans le domaine de la justice,** la Magistrate: Djessi Pessa, cour suprême de Yaoundé et les procureurs Lissouk A Mouloung, procureur à la cour suprême du Littoral ; Kegne, substitut du procureur de la cour d'appel du Centre ;

**Les diplomates:** Jean Paul. Mbessa Ayissi ; Cecile. Mballa et Alexandre. Schouame, charge de mission à la primature<sup>184</sup>

**Les médecins:** Florence, Doualla Bell, médecin en chirurgie au Canada, Vincent. Kouo ; Marcel .Mony Lobé, ophtalmologue à l'hôpital de Deido Alice. Kamdem, gynécologue à l'hôpital général de Douala, Marie-Madeleine

---

<sup>184</sup>Entretien avec Emmanuel Yebga Pondi, 56 ans, instructeur maritime à Douala.

Moukouri, médecin chef du centre médico-social de l'université de Douala<sup>185</sup> et le pharmacien Samuel. Pefoura à Lille.<sup>186</sup>

**Les administrateurs civils** : Fouda, sous-préfet à Mandjo ; Pierre. Ngahane, préfet en France.

**Dans la police** : Joyce Cécile Mandeng, commissaire principal de police et porte-parole de la police Nationale de Yaoundé ; Menanga, commandant de second navire de guerre français

Dans les sociétés parapubliques nous avons Félix. Joki, chef de projet de la croix rouge à Nkongsamba.

**Les hommes politiques** : Papy. Ndoumbé, secrétaire General de l'U.PC. ; Elimbi Lobe, communicateur du S.D.F ; Gaston. Ngomba, député à l'Assemblée Nationale. Les produits du lycée Joss exercent également dans le secteur privé.

## **B. Dans le secteur privé**

Il est question d'énumérer les noms des anciens élèves du lycée Joss qui travaillent dans les multinationales(les sociétés privées) ou pour leur compte personnel (fonctions libérales)

### **1. Dans les professions libérales**

**Au niveau de la Justice**, les avocats : Hélène Soppo Dissongo; Black. Yondo; Evelyne. Mandessi, Bell; Solange. Ebongue; Arlette. Ngoula.

L'huissier de justice : Suzane. Edimo et le Notaire Yoba<sup>187</sup>. ;

**Les entrepreneurs** : Imani. Massuké ; Armel .Martial. Donou, Zoatcham, responsable de la boutique Taiga à Yaoundé ;Zangam Yamté, promotrice de l'agence de voyage Aigle à Yaoundé.

**Les journalistes** : Henriette. Ekwé ; Ottou Jean Claude ; Essosso Carine et la musicienne Charlotte Dipanda<sup>188</sup>

<sup>185</sup>Entretien avec Marie-Madeleine Moukouri, 56 ans, (ancien élève du Lcée Joss) médecin chef du centre médico-social de l'université de Douala, Douala le 14 octobre 2014.

<sup>186</sup> Entretien avec Marie-Madeleine Moukouri, 53 ans, (ancien élève du Lycée Joss) médecin chef du centre médico-social de l'université de Douala, Douala le 14 octobre 2014.

<sup>187</sup> Entretien avec Hélène Dissongo.

<sup>188</sup> Entretien avec Georgette Saka, 45 ans, enseignante au Lycée Joss de Douala, le 28 septembre 2014.

## 2. Dans les sociétés privées

**Les directeurs des multinationales**<sup>189</sup> : Perial. Nyodog, Directeur de Tradex Cameroun ; Alex. Siewe, Directeur commercial à Eneo ; Lucas. Fotso, délégué régional d'Eneo ; Jacques. Mabouda Mboyo, directeur marketing export à Atlantis Gabon ; Diane. Ngantchou, directrice de ressources humaines à l'Hôtel le Méridien à Douala ; Emmanuel. Mbongo Langa, General Manager Cape Tradex Sarl.

**Les chefs des services** : Cyrille. Nsomé, regional dealer's sales customer supervisor M.T.N; Marcien. Nguidjol Atangana, animateur à Renault; Eddy. Fosto Njampou, responsable de la comptabilité à Bollore Cameroun ; Essoh, responsable de validation Chez Renault Assyslem France, Renée-Isabelle. Pouakam, chef de service de département cantering à Camair-Co.

**Les agents de service** : Michel. Bessong, comptable à Camair-Co, Paule-Beatrice. Njomkan, ingénieur-radio-cellulaire orange-France ; Bobby. Makek, ingénieur à Desk Eneo Douala ; Louise Laurence. Makousa, hôtesse à Style- agency Douala ; Linda. Moualeu Ngueleu, assistance comptable à Bocom Industry ; et Mouliom Moustapha, assistant technique à transaction pétrolière Schlumberger- Cameroun ; Priso, agent au service Client à M.T.N ; Germain. Armand. Ngom, assistant en qualité humaine, sécurité et environnement à Douala ; Fouda Bidzoa, teleconseiller à M.T.N Cameroun ; Arquiche. Toto Kallé, agent à Camair-Co ; Alice. Nkaifou, agent Orange-Cameroun et le basketteur Johnson. Monney.

Le Lycée Joss de Douala de la période coloniale à la période post-coloniale (1954-2014) offre à plus d'un titre, une réponse aux besoins de la société. Il suffit d'analyser les données statistiques de cette institution pour

---

<sup>189</sup> Entretien avec Nathalie Mouen, 50 ans, ancienne responsable du comité d'organisation des soixante ans d'anniversaire du Lycée Joss de Douala et proviseur en exercice au Lycée de Ndog-hem, Douala, le 25 septembre 2014.

s'apercevoir que bon nombre de personnes influentes dans la société sont les anciens des 'élèves qui occupent des places de prestige dans tous les domaines de la vie tant au niveau national et international.

**CHAPITRE IV :**  
**LES PROBLEMES DU LYCEE JOSS DE DOUALA ET**  
**PERSPECTIVES POUR SON RAYONNEMENT**

L'étude de toute monographie ne saurait s'achever sans s'interroger sur les difficultés de l'institution. Car il est vrai qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite à l'occurrence la gestion d'une institution publique. C'est ainsi qu'après plus de cinquante ans de rayonnement (1954-2006), le Lycée Joss de Douala a considérablement perdu ses lettres de noblesse. Dès lors, il s'agit d'énumérer les répercussions des problèmes scolaires liés au fonctionnement de cet établissement. Cette partie expose les fondements des difficultés du lycée Joss tout en essayant de proposer les mesures de retour de la célébrité dudit établissement.

## **I. LES FONDEMENT DES PROBLEMES SCOLAIRES DU LYCEE JOSS DE DOUALA**

Les difficultés scolaires observées au lycée Joss relèvent des mobiles endogènes et exogènes.

### **A. Les fondements endogènes**

Ils sont liés au comportement des enseignants et des élèves de l'établissement.

#### **1. Le relâchement et la perte de considération des enseignants dans la société**

Le comportement de certains enseignants au sein de nos établissements scolaires est parfois alarmant. Ceci se manifeste la perte de l'intérêt du métier et la considération des enseignants dans notre société.

##### **- Du relâchement à la perte de l'intérêt du métier**

Encore appelé absence de la conscience professionnelle, le relâchement du travail des enseignants est lié à la perte de l'intérêt du métier, entraînant inéluctablement des mauvais taux de réussite, voire même l'échec scolaire. D'après nos enquêtes, 85% de nos interlocuteurs estiment que pendant la gestion française (1954-1974), les enseignants, contrairement aux nationaux, étaient plus "dévoués" à accomplir leur devoir.

Cette attitude des enseignants camerounais vis-à-vis de leur métier vient le plus souvent perturber l'apprentissage. Ainsi, lorsque les enseignants sont retardataires ou absentéistes, il est fort probable que les objectifs escomptés ne sont pas atteints. Pour preuve, dans les différents rapports de fin d'année, il est rare de voir un taux d'assiduité des enseignants atteindre 100%<sup>190</sup>. Subséquemment à cette situation de retard ou même l'absentéisme, on est en face des problèmes de compréhension, d'où la baisse de la qualité des enseignements<sup>191</sup>. Cette dernière à des aspects sur le taux de réussite des examens de passage et certificatifs. Par exemple en 1994, le lycée Joss ne figurait pas dans le palmarès des établissements ayant enregistré un taux de réussite de 50% publié par le ministère de l'Education Nationale.<sup>192</sup> En clair, l'abandon des enseignants observé avec persistance dans les établissements publics est le reflet de leur manque de considération dans la société.

**- le manque de considération des enseignants dans la société**

L'attention accordée aux enseignants dans notre société est préoccupante. Nos investigations auprès du personnel enseignant du Lycée Joss de Douala montrent que 95% déplorent les mauvaises conditions de travail et le problème de rémunération.

Les mauvaises conditions de travail des enseignants se résument en : le déficit des infrastructures scolaires ou matériel didactique (mauvais état du tableau noir, insuffisance des tables bancs pour les élèves, absence du bureau des enseignants dans les salles de classe, le manque de cartes d'illustration lors des enseignements, insuffisance du matériel de laboratoire lorsqu'il existe, les effectifs pléthoriques, l'absence de la salle des professeurs. A cet effet, Pierre Tchichit, enseignant d'histoire, déclare :

L'accomplissement de notre travail devient un fardeau voir un calvaire. Dans la mesure où les conditions de travail ne sont pas louables. Il n'est pas aisé de bien

<sup>190</sup> ALYJOSS, le recoupement des rapports de fin d'année.

<sup>191</sup> Wwww : [<sup>192</sup> Cameroon Tribune, n°5775, du lundi 30 janvier 1994, p.3.](http://lesproblèmes scolaires au Cameroun. : Entre déperditions et échec scolaire com. Consulté le 16 avril 2015 à 15 heures.</a></p>
</div>
<div data-bbox=)

faire son cours ; même si la volonté et le zèle y sont. Car, au moment des illustrations de nos cours, l'on est confronté au problème de l'absence du matériel de travail comme des cartes (les mappes monde) et l'élève ne peut facilement intégrer ce dont nous voulons lui faire savoir. En plus, les tableaux sont pas en bon état, les effectifs pléthoriques comme en 1<sup>ère</sup> D<sub>1</sub> (115 élèves) empêchent la parfaite application des principes de déroulement d'une leçon et pire encore de répondre à toutes les préoccupations des élèves. Vous imaginez-vous que les professeurs n'ont pas de salle dans laquelle ils peuvent mener certaines activités en dehors des heures de cours ou même se reposer afin de mieux continuer la journée de travail<sup>193</sup>.

Outre les conditions de travail déplorables, la question salariale se pose avec acuité. Dans la mesure où les enseignants estiment que le salaire est dérisoire par rapport au travail abattu et aux résultats escomptés. Le salaire ne motive pas l'enseignant et par conséquent un grand fossé existe entre le salaire et le travail. Bien plus, le travail de l'enseignant ne lui permet pas de résoudre ses besoins fondamentaux (se nourrir normalement, payer un loyer décent, éduquer ses enfants). C'est au vue de tout ceci que, les enseignants sont obligés de faire les vacations communément appelé " les champs" pour arrondir leur fin de mois. A ce sujet, Marie Batje Batje, ancienne proviseur du lycée de Mballa II, déclare que les enseignants ne se donnent plus à fond aussi bien pour enseigner que pour corriger à cause des bas salaires<sup>194</sup>.

Pour les enseignants ce système de vacation les arrange, mais il se trouve que les effets sont perceptibles en fin d'année par la couverture partielle de l'ensemble des programmes. Tout ceci entraîne la baisse de la réputation de l'établissement qui participe aussi à la dégradation du comportement des élèves.

## **2. La dépravation des mœurs des apprenants**

L'administration du lycée Joss essaye de faire respecter la discipline chez les élèves. Le taux d'absentéisme de 6<sup>ème</sup> en Tle est de 01,04%. Quant au taux d'assiduité, il est de 98,96%<sup>195</sup>. Mais il n'en demeure pas moins qu'on observe

<sup>193</sup> Entretien avec Tchichit Pierre, 40 ans, enseignant Histoire-Géographie du lycée Joss de douala, Douala le 25 septembre 2014.

<sup>194</sup> Marie Batje Batje interviewé par Luc Agoula Nanga, in Cameroun Tribune, n°577, p.3.

<sup>195</sup> ALYJOSS, Rapport de fin d'année scolaire 2009-2010 lycée Joss, p. 35.

des comportements immoraux chez les élèves. Ceux-ci se manifestent à travers l'utilisation des armes blanches, des agressions. En 2010, un enseignant d'Education Sociale et Familiale (E.S.F.) a été menacé par un élève possédant une arme blanche<sup>196</sup>.

L'incivisme élèves s'expriment aussi par : le refus d'exécuter l'hymne national à cause des obédiences religieuses. C'est le cas des élèves Témoins de Jéhovah. Dans la majorité de nos établissements publics du Cameroun et en particulier au Lycée Joss, les élèves témoins de Jéhovah ne veulent pas accomplir leur devoir de citoyen. A cet incivisme, viennent se greffer les cas de consommation de stupéfiants, les flâneries et les insubordinations.

Au regard de ces comportements, l'administration est intransigente ; d'où des exclusions et des démissions. Durant l'année 2009-2010 par exemple, sur un effectif de 3038 élèves, on a enregistré 681 exclusions et 66 démissions ; soit un taux de déperdition de 23,50%<sup>197</sup>. Pour l'année scolaire 2011-2012, ces chiffres ont portés à 598 exclusions et 70 démissions ; soit un taux de 21,77%.<sup>198</sup> Ces taux de défection sont surtout accentués dans les classes d'examen à savoir 59,52% en terminales ; 31,89% en premières et 25,05% en troisième.<sup>199</sup> Cette situation est alarmante lorsqu'on sait que ces classes sont la vitrine de tout établissement secondaire.

## **B. Les fondements exogènes**

Ils sont liés à l'environnement de l'élève et à la prolifération des établissements dans la ville.

### **1. Un cadre moins propice à l'épanouissement intellectuel de l'élève**

Dans l'ensemble, les enseignants désignent comme principaux facteurs de l'échec ou des mauvais comportements, l'environnement familial c'est-à-dire le manque d'intérêt des familles pour l'éducation de leurs enfants. En plus, nous

<sup>196</sup>Entretien avec Talla Jean, 56ans, censeur au lycée Joss (ancien élève de cet établissement), douala le 02 octobre 2014.

<sup>197</sup>ALYJOSS, Rapport de fin d'année scolaire 2009-2010 lycée Joss, p .15.

<sup>198</sup>ALYJOSS, Rapport de fin d'année scolaire 2011-2012 du lycée Joss, p. 3.

<sup>199</sup>Ibid.

pouvons ranger dans ce registre le problème de l'éloignement de l'établissement.

**- L'environnement familial**

Généralement, les parents qui sollicitent inscrire leurs enfants dans les établissements publics n'accordent pas toujours un grand intérêt au suivi de ceux-ci. Philippe Mbock, ancien élève du lycée Joss renvoyé pour indiscipline caractérisée, confirme cet état des choses lorsqu'il déclare :

Lorsque je rentre le soir à la maison, les parents fatigués par le travail, ne s'intéresse pas à moi. Alors j'ai tout le temps de faire ce que je veux à l'heure qui me semble juste. Cette capacité de faire ce que je veux sans recommandations ou représailles d'une autre personne quelconque font de moi le maître de ma vie. et je ne supporte pas qu'on me dicte une ligne de conduite quand j'ai le désir d'accomplir un acte qui m'enchanté<sup>200</sup>.

En effet, la majorité des parents pensent souvent que c'est aux enseignants que revient la tâche d'éduquer un enfant. Cette négligence des parents vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants a des effets secondaires néfastes quant aux résultats scolaires. Face à cette incapacité des parents à assurer les devoirs fondamentaux d'éducation, les élèves présentent des comportements déviants. Et se laisser aller éducatif a de à l'établissement. Au lycée Joss, il se manifeste par les flâneries, le refus d'exécuter les punitions, le manque de respect à l'endroit des professeurs, le vandalisme, les bagarres et le vol.

D'autre part, l'éloignement du site du lycée influence négativement la restauration de la discipline.

**- le problème d'éloignement du site de l'établissement.**

Localisé dans le quartier administratif, Bonanjo (plateau Joss) de la ville, le lycée Joss est à l'entrée ouest la ville. L'accès à cet établissement n'est pas chose aisée tous les matins. Bien que le début des cours soit fixé à 8H00, les élèves se plaignent toujours de la distance. L'élève Ngandui de la Terminale A<sub>4</sub> espagnol affirme à ce sujet que :

---

<sup>200</sup>Entretien avec l'élève Mbock Philippe, 30 ans agent d'entretien à Total-Douala ancien du lycée Joss douala 25 mars 2015.

Arrivé à l'heure au lycée tous les matins n'est pas toujours facile pour moi, même quand je me lève tôt. Car je réside à Bonamoussadi fin Sonel (appelé aujourd'hui Eneo). Tous les matins je suis en route à 06h30 min pour trouver un taxi. Comme je ne peux prendre plus de trois ou quatre taxis par jour faute des moyens de transport. je suis donc obligé d'attendre parfois jusqu'à 07h30 pour qu'un taxi m'accepte. Et en 30min je ne peux pas facilement arriver même cinq minutes avant le début des cours. En fin de trimestre je me retrouve avec plus de 13 heures d'absences dans mon bulletin.<sup>201</sup>

Ce retard, parfois chronique de la part des élèves, contribue à la dégradation de la discipline et à un total de 21.127 heures d'absence enregistrées en fin d'année scolaire 2011-2012<sup>202</sup>. En plus du manque d'intérêt que les parents présentent à l'égard de leurs enfants et l'éloignement du site de l'établissement, la prolifération des établissements dans la ville de Douala contribue à éclipser le rayonnement du Lycée Joss de Douala.

## **2. La prolifération des établissements scolaires**

L'enseignement secondaire général public ne s'est pas développé très tôt dans la ville de Douala avant 1960<sup>203</sup>. À partir des années 1980, la carte scolaire de la ville (surtout enseignement secondaire général) prend un essor considérable.

L'ouverture des établissements publics et privés a eu un impact sur la diminution des effectifs au Lycée Joss. C'est par exemple le cas des effectifs qui sont passés de 700 élèves entre 1963 et 1972 à 517 entre 1974 et 1980 après l'ouverture du Collège Dominique Savio en 1975 à Douala<sup>204</sup>. Ainsi, tous les élèves européens résidant au Cameroun et ceux des camerounais dont les parents exercent des hautes fonctions dans la société ont migré du Lycée Joss vers ce nouveau collège.

Cette ouverture des établissements publics et privés est due à plusieurs raisons. D'une part, l'augmentation de la demande de scolarisation due à la

<sup>201</sup> Entretien avec Ngandui 20 ans élève en classe de Tle A<sub>4</sub> Espagnol, douala (lycée Joss) le 25 mars 2015.

<sup>202</sup> ALYJOSS, rapport de fin d'année 2011-2012 lycée Joss, p.40.

<sup>203</sup> Avant l'indépendance, le Cameroun était considéré par les occidentaux comme une colonie d'exploitation. C'est ainsi à partir des années 1930, il se développa l'enseignement technique et professionnel dans le but de former les ouvriers. Dans le même temps se développa aussi très vite l'enseignement catholique dans les années 1950 pour inculquer les valeurs religieuses aux citoyens. par contre l'enseignement secondaire général ne dénombrait pas plus de cinq établissements dans l'ensemble de la ville jusqu'en 1980.

<sup>204</sup> ALYJOSS, les actes du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Lycée Joss, p 26.

croissance démographique. D'autre part c'est une entreprise juteuse pour les promoteurs privés qui mettent au-devant les meilleures conditions d'encadrement des apprenants. C'est ce qui explique le foisonnement des établissements d'enseignement général secondaire dans le département du Wouri en particulier et dans la ville de Douala en général.

**Tableau n°3** : Liste de quelques établissements publics et privés dans le département du Wouri

Arrondissements	Etablissements	Date de création
Douala 1 <sup>er</sup>	- Collège Charles De Gaulle - Collège Henri Dumont - Collège Herphil de Douala	-17 juillet 2001 - 22 octobre 2001. - 28 février 2001
Douala 2	- Collège Alfred Saker - collège évangélique de new-bell	- 1960 - 1989
Douala 3	- collège fondation Kamtchoum Dami	-1994
Douala 4	- Collège bilingue Adonai - Collège chevreuil - Lycée de la cite des palmiers	- 8 janvier 1998 - 8 juillet 1959 - CES 1994et lycée 2000
Douala 5	- Lycée de bepanda - Lycée de makèpè - Lollège la conquête	- CES 1991 et Lycée 2000 - CES 1992 et Lycée 1999 - 14 septembre 1994

**Source** : Archives du MINESEC, Répertoire national des établissements d'enseignements secondaires du Cameroun, Département du Wouri, 2010, p.847.

On constate que la plupart de ces établissements sus-mentionnés occupent les meilleurs rangs devant le lycée Joss. Par exemple le Collège de la Conquête de Douala occupe depuis près d'une dizaine d'années une place supérieure par rapport au Lycée Joss. Au niveau national de 2007-2013 il est classé parmi occupe dix meilleurs établissements. Quant au niveau régional, il est parmi les cinq premiers<sup>205</sup>.

Le collège Libermann est toujours parmi les trois meilleurs établissements sur le plan national et le premier meilleur établissement sur le plan régional.

<sup>205</sup>Recoupements des différents Ecobac, palmarès des établissements aux examens de l'office du baccalauréat du Cameroun, 2002-2014.

Les établissements publics qui rivalisent avec le Lycée Joss sont : le Lycée de Bepanda, le Lycée de Ndog-Hem et celui de Makèpè<sup>206</sup>. Dès lors, on se trouve une fois de plus en face de la loi du privé laïc ou confessionnel devant les établissements publics du Cameroun en General et de la ville de Douala en particulier. Par conséquent, cette loi du confessionnel vient déprécier l'image de nos établissements publics. Cette baisse de la notoriété des établissements publics du Cameroun et de la ville de Douala en particulier (le Lycée Joss de Douala) survient d'abord en 1994 à cause de la crise scolaire, dans la mesure où, il n'a pas atteint le taux de réussite de 50% dans les examens officiels<sup>207</sup> ; puis de 2008-2014, son rang dans le classement de l'OBC a considérablement chuté. Cette situation nous amène à nous interroger sur les mesures efficaces à adopter pour le renforcement des performances scolaires de nos établissements.

### **III. LES RECOMMANDATIONS POUR LE REHAUSSEMENT ET RAYONNEMENT DU LYCEE JOSS-DOUALA**

Le système éducatif camerounais et particulièrement francophone donne la possibilité aux parents de mieux éduquer leurs enfants. Ce système est constitué de trois ordres d'enseignement, qu'il soit privé laïc, confessionnel (catholique, protestant et musulman) et public ; les parents choisissent le plus souvent les établissements publics. Ce choix s'impose aux parents comme une nécessité pour plusieurs raisons. D'abord à cause de l'assurance d'un personnel hautement qualifié et professionnel, car formés avec rigueur et efficacité dans les écoles de formation, Ecoles Normales Supérieures (de Yaoundé, Bimbili et Maroua) et professionnellement dévoués au travail ; et enfin le moindre coût de la pension scolaire.

Mais au fil des années, ces atouts ne semblent plus faire l'unanimité auprès des populations à cause des performances scolaires des élèves aux

---

<sup>206</sup> Recoupements des différents Ecobac

<sup>207</sup> Cameroon Tribune, n° 5775, 30 janvier 1995, p. 3.

différents examens. Face à cette situation, il est indispensable et impératif de revigorer l'école publique dans ce qu'elle possédait de particulier.

Cette particularité des établissements publics, qui est de former la "crème intellectuelle camerounaise" nous conduit à esquisser quelques solutions aux problèmes qui limitent le rayonnement de cette institution scolaire au regard du bilan de ses soixante ans d'existence.

### **A. Esquisses de quelques solutions aux difficultés internes**

Institution étatique, le Lycée Joss a le devoir d'accompagner l'Etat dans sa mission régaliennne, celle de la formation intégrale d'un citoyen en vue de son insertion socioprofessionnelle. De ce qui précède, il est important que les enseignants fassent preuve de conscience professionnelle et la révision de leur condition de vie, de travail dans la société.

#### **1. De la conscience professionnelle à la professionnalité académique**

Dans le souci d'avoir les meilleurs résultats scolaires, de donner une formation de qualité aux jeunes camerounais, l'éducateur doit être un modèle dans son environnement, modèle qui milite à façonner ou mieux à mouler l'esprit des élèves pour en faire une "tête bien faite" et "non pleine". C'est-à-dire permettre non seulement aux jeunes citoyens d'avoir les capacités de réflexion, de raisonnement mais aussi l'esprit d'initiative, de créativité, d'inventivité. L'acquisition des qualités intellectuelles lui permet de prendre les initiatives afin d'être acteur effectif et efficient au développement du Cameroun. C'est dans ce sillage qu'on pourrait qualifier "la jeunesse comme fer de lance de la nation". A cet effet, les enseignants doivent bien accomplir leur tâche selon les règles de l'art. Ceci se résume à un meilleur usage de la conscience professionnelle et à la professionnalité académique.

#### **- Une meilleure applicabilité de la conscience professionnelle**

L'exécution d'un travail bien fait chez l'enseignant est possible à travers l'acquisition d'une conscience professionnelle incontestée. Selon Gilbert Tsafack, la conscience professionnelle est le complément de la vocation et

“l’application volontaire du travailleur à bien effectuer son travail, à bien s’acquitter de sa tâche. Elle représente dans la morale professionnelle la part du sentiment, de l’enthousiasme”<sup>208</sup>. Il ressort que la conscience professionnelle est donc le désir de réaliser un travail bien fait, et le faire sans contrôle de l’autre. Celle-ci fait aussi appel au caractère responsable de l’enseignant. Cette responsabilité de l’enseignant se repose sur le devenir de la jeunesse camerounaise et de la nation toute entière. C’est la raison pour laquelle la transmission du savoir ne doit pas être perçue par l’enseignant comme un enregistrement passif, mais un enregistrement actif qui met aussi les apprenants devant les savoirs. Le savoir que l’enseignant transmet à l’élève doit être considéré comme un trésor. C’est à juste titre que les contenus doivent être riches et enrichissants pour les générations actuelles et futures dans l’ensemble de leur vie. C’est un enseignant qui accomplit son devoir avec amour, zèle, enthousiasme et honnêteté, bref dévoué au travail. C’est eu égard de ceci que Jean-Blaise Kenmogne déclare :

un enseignant doit mettre au centre une dynamique pédagogique de sens divers, d’interaction et de responsabilité réciproque destinés à promouvoir un profil particulier de personnalité : celui d’un homme capable de lutter contre tous les systèmes de monocratie, de dictatures, d’autoritarisme,, de tous ces systèmes qui enferment dans l’esprit de domination et de mentalités d’asservissements ou d’esclavage afin d’instaurer une société de réflexion ou mieux encore de révolution de l’intelligence et non une société de réflexivité.<sup>209</sup>

Il revient donc aux enseignants d’inculquer aux élèves les connaissances solides à la “révolution de leur intelligence” pour des performances capables de les rendre plus compétitifs à l’intérieur qu’extérieur du triangle national<sup>210</sup>. Cette tâche est une réussite qu’à travers la professionnalité académique.

- **La professionnalité académique : socle de la réussite scolaire**

<sup>208</sup> G. Tsafack, *éthique et déontologie de l’éducation*, paris, l’Harmattan, 2010, p.115

<sup>209</sup> J.B. Kenmogne, *pour une révolution de l’école par la révolution de l’intelligence*, cahiers de l’université évangélique du Cameroun n°1, Presses de l’université évangélique du Cameroun, Mbouo/Bandjoun, 2012, p.60.

<sup>210</sup> J.B. Kenmogne, *pour une révolution de l’école par la révolution de l’intelligence...*p.63

Un professionnel est un spécialiste dans un domaine quelconque. C'est une personne exerçant un métier dont l'expertise est reconnue<sup>211</sup>. La professionnalité académique fait donc référence à une personne qui exerce son métier avec beaucoup de sérieux, d'application, de compétence. Selon Jean-Blaise Kenmogne, c'est aussi "une maîtrise des savoirs et des situations de connaissances, le développement du sens critique par rapport à l'ordre établi des choses et le pouvoir permanent de créativité pour proposer de nouvelles voies"<sup>212</sup>. Il se dégage l'idée selon laquelle les enseignants doivent continuellement chercher à rénover l'école dans ses contenus et ses méthodes.

Concernant les contenus, ils doivent aider les jeunes à comprendre leur environnement afin de s'y adapter. Quant aux méthodes, ils doivent inculquer la capacité de pouvoir mener les recherches, de connaître les pistes susceptibles à résoudre un problème de leur environnement. Il faut offrir une éducation à l'élève avec un accent particulier sur les méthodes interactives en vue de favoriser le succès d'un grand nombre d'élèves.

Cette rénovation de l'école passe aussi par la connaissance réelle du monde dans lequel on vit. L'enseignant a le devoir de rendre l'école un espace critique et non plus un espace dogmatique, dans le souci de former des personnalités critiques. Pour se faire, il faut maîtriser l'évolution du monde actuel : c'est ce qu'on a appelé la mondialisation. La parfaite connaissance de celle-ci peut contribuer à l'émergence et au rayonnement d'un Cameroun fertile et crédible dans le concert des nations. En plus de la conscience professionnelle et de la professionnalité académique, l'enseignant doit être motivé en améliorant sa condition enseignante.

## **2. L'amélioration de la condition des enseignants**

Les attentes formulées à l'endroit des enseignants nécessite la prise en compte des certains éléments. A cet effet, le rapport de l'Unesco énonce que : “

---

<sup>211</sup> Dictionnaire Larousse, Paris, L'Harmattan, 2009, p.59.

<sup>212</sup> Ibid.

pour améliorer la qualité de l'éducation, il faut d'abord améliorer le statut social et les conditions de travail. Car ceux-ci ne pourront répondre à ce qu'on attend d'eux que s'ils ont les possibilités et la motivation voulues".<sup>213</sup> En clair, la condition des enseignants désigne l'amélioration des conditions physiques, matérielles et salariales des travailleurs. Ces conditions de travail font référence à leur environnement de travail, la disponibilité du matériel didactique et une rémunération adéquate.

L'environnement de travail consiste à rendre favorable l'espace de travail. Entre autre, il doit obéir aux conditions de recrutement des élèves entre cinquante et soixante élèves par salle de classe ; contrairement aux effectifs pléthoriques observés aujourd'hui. Pendant la période française par exemple, les effectifs par classe n'excédaient pas le nombre de 30 élèves<sup>214</sup>. Mais aujourd'hui à cause de la forte démographie, on retrouve des classes de 70 à 110 élèves<sup>215</sup>, contrairement au quarante-cinq requis par la norme du MINEDUC<sup>216</sup>.

En plus des effectifs pléthoriques, le matériel de travail est en état de délabrement. Par conséquent, les enseignements des matières telles que la physique et la chimie, structurés en deux phases, les cours théoriques qui doivent s'accompagner de cours pratiques, ne sont pas toujours bien faits. Car, la pratique, étape la plus importante, est ignorée par les élèves. Monsieur Tchognia, enseignant de Physique/Chimie et Technologie, déplore "le manque voire l'inexistence de la verrerie, de l'eau et d'un délestage chronique dans le laboratoire du Lycée Joss"<sup>217</sup>. Cette situation nous permet de lancer une sonnette d'alarme à l'approvisionnement permanent de cet établissement du matériel d'apprentissage.

---

<sup>213</sup>J. Delore Rapport de l'Unesco de la commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, 1996, p 56.

<sup>214</sup>Entretien avec Daniel Abwa, Vice –Recteur de l'Université de Yaoundé I..., ancien élève du Lycée Joss, 12 mai 2015.

<sup>215</sup>ALYJOSS, Différents rapports de fin d'année.

<sup>216</sup>E. Essomba, "pourquoi les lycées vont-ils si mal ?", in Cameroun Tribune, n°5575..., p.3.

<sup>217</sup>Entretien avec Tchognia Pierre, 35 ans, enseignant de physique /chimie et technologie au lycée Joss, Douala, 25 septembre 2014.

- **Vers une rémunération proportionnelle ou équitable du travail**

La question de rémunération se pose donc avec acuité dans le corps enseignant au Cameroun.

Les statistiques révèlent que 95% des enseignants se plaignent de la modicité de leur salaire par rapport au travail abattu. L'enseignant doit recevoir en contrepartie de son travail un traitement et des avantages qui lui permettent de mener une vie décente. Ce traitement spécial des enseignants conduirait non seulement à une meilleure considération de ces derniers dans la société, mais aussi de leur statut social.

Ainsi pour redonner une place et considération importante dans notre société à ce métier noble qu'est l'enseignement, la question salaire devrait être revue et réexaminer par nos dirigeants politiques.

**3. Instauration d'une atmosphère sereine de travail et le retour d'une discipline de proximité**

Le rayonnement d'un établissement est aussi possible grâce au bon encadrement du personnel par l'administration et à la présence d'une discipline stricte.

- **un meilleur encadrement du personnel**

L'efficacité et l'efficacités dans la gestion des affaires publiques sont un gage incontestable de progrès et d'évolution d'une institution scolaire. Dans la gestion des affaires publiques, celle des ressources humaines n'est pas toujours facile, car les individus proviennent des univers différents. Il est donc judicieux pour un gestionnaire d'une institution éducative d'avoir comme clef de voûte une collaboration permanente avec son personnel. Pour ce faire, il doit associer les enseignants à la prise de décisions concernant la bonne marche de l'établissement ; ceci dans la mesure où les enseignants sont en contact avec les élèves et comprennent mieux leurs préoccupations. En plus, lors des différents conseils, leurs points de vue doivent être pris en compte.

Chaque année, les chefs d'établissements doivent primer les enseignants afin de valoriser le corps enseignant pris-en mal dans la société. C'est par exemple le cas des journées de d'excellence organisées au Lycée Joss, ou on octroie les primes aux élèves. Lors de cette cérémonie de récompense des élèves doit aussi figurer celle des enseignants tout en tenant compte des rubriques : le meilleur enseignant assidu, ponctuel, ayant atteint un taux de réussite concernant sa matière de 85%, le meilleur enseignant titulaire<sup>218</sup>. Cette autre forme de motivation de l'enseignant peut constituer une stratégie pour aiguïser un appétit chez les enseignants afin de mieux s'appliquer dans le travail à eux confié. Le chef de l'établissement doit aussi être celui-là qui fait des descentes inopinées dans les salles de classes pour vérifier la présence effective des enseignants et des élèves, car c'est le premier garant de la discipline dans l'établissement.

- **instauration d'une discipline de pointe et de proximité**

La discipline est l'ensemble des règles et devoirs imposés aux membres d'une institution<sup>219</sup>. Le retour ou l'application de discipline doit être une priorité pour le personnel d'un établissement (administratif, enseignant et d'appui), car la discipline est "un gage de succès". De ce fait, selon Njoh Mbongue, ancien proviseur du lycée Joss, la discipline de proximité consiste :

À un contrôle systématique de chaque élève tous les matins qui entrent dans le lycée, à délimiter les espaces de circulation. Il faut également procéder aux fouilles inopinées des sacs des élèves pour s'assurer qu'ils n'ont ni téléphone, ni armes blanches. En plus être en étroite collaboration avec les chefs et sous chefs dans les salles de classes, dans le but dénoncer les contrevenants et rétablir l'ordre.<sup>220</sup>

D'après ces déclarations, nous pouvons déduire que l'administration devrait donner une éducation intégrale à chaque élève du lycée Joss. C'est-à dire s'assurer que l'élève possède les savoirs : le savoir qui est la connaissance, le savoir-faire c'est-à-dire les capacités et le savoir-être qui a trait au

<sup>218</sup> Entretien avec Jean Talla, 56ans, et censeur actuel, ancien élève du Lycée Joss , Douala le 26 Septembre .....

<sup>219</sup> Dictionnaire Larousse 2014

<sup>220</sup> Entretien avec Njoh Mbongue, 64 ans, ancien proviseur du Lycée Joss, Douala le 20 avril 2015.

comportement. Ce dernier savoir permet par conséquent l'avènement de l'homme éthique et d'une société éthique.

L'éthique vient du grec "ethos" qui signifie coutumes, usages et mœurs.<sup>221</sup> C'est l'art de diriger la conduite humaine. Elle a pour objet l'étude

Des jugements de valeurs, d'appréciation pourtant sur les actes qualifiés de bons ou de mauvais. Elle se préoccupe surtout à la description des faits réels, des caractères de la conduite humaine et se rapproche dans ce sens de l'éthologie, études des mœurs appliquée à l'espèce humaine.<sup>222</sup>

Dans le même ordre d'idées, le Président Paul Biya disait "qu'il n'y a pas de société viable sans éthique, qui exprime les idéaux poursuivis, dénonce les égarements, éclaire les voies à suivre, exalte les vertus et la valeur de la société". Au regard de ce qui précède, l'homme éthique possède les valeurs intellectuelles, morales et spirituelles favorables à l'avènement des communautés fortes et capables d'œuvrer pour son rayonnement. Cet homme éthique pourrait construire ce qu'il y'a de beau, de plus grand et de vraiment sublime.

Après avoir exposé sur les solutions aux problèmes internes, qu'en est-il des solutions aux problèmes externes au Lycée Joss de Douala.

## **B. Esquisses de solutions aux difficultés externes**

Pour résoudre les problèmes d'indiscipline et de paresse liés aux sources extérieures et le problème de retard, les dirigeants du Lycée Joss de Douala doivent s'armer de certaines stratégies : se rapprocher des parents, instaurer un moyen de transport et renforcer les relations avec les établissements les "plus méritants" de la ville.

### **1. La sensibilisation permanente des parents**

Parfois considérés à tort comme acteur lointain de l'éducation, les parents s'identifient comme un partenaire de premier plan de l'école. Pour cela, l'administration de l'école doit être en étroite collaboration avec ces derniers.

---

<sup>221</sup> G. Tsafack, *Ethique et déontologie...*, p.52.

<sup>222</sup> Ibid., p.45.

Car ils jouent un rôle incontesté quant à la réussite de leurs enfants. Ils renforcent les valeurs que les enseignants dispensent aux élèves quotidiennement. Pour s'assurer de l'efficacité du travail des parents à la maison, il est opportun d'organiser chaque fin de mois des réunions en dehors de l'A.P.E. En clair une réunion de suivi mensuel de l'élève. Ceci va permettre aux enseignants et parents de mieux s'informer sur le comportement des élèves à l'école et la maison. Cette "causerie éducative" est un atout de réussite, d'absence de déperditions scolaires, d'exclusion et de retard.

## **2. L'instauration des moyens de transport**

Mettre à la disposition des élèves un bus de transport pallierait aux problèmes de l'éloignement et d'absentéisme causé parfois par les retards. Pour la réalisation de ce projet, il est nécessaire de sensibiliser d'abord les parents. Leur sensibilisation passe par l'établissement d'une fiche de renseignement des élèves situés au moins entre 4-6 km du Lycée et chercher les sources de revenus. Ces dernières pourraient provenir soit des parents d'élèves, des collectivités locales. Les véhicules peuvent aussi s'occuper de faire des courses du Lycée. Par exemple le dépôt des frais de scolarités, des fiches des candidats aux différents examens certificatifs et l'évacuation d'un élève présentant un cas de santé inquiétant avant de faire appel à ses parents.

## **3. Le renforcement des relations cordiales avec les autres établissements de la ville**

Le renforcement des relations avec d'autres établissements de la ville est nécessaire au nouveau rayonnement du Lycée Joss. Cette multiplication des établissements ne doit pas être perçue comme une concurrence destructive, mais plutôt comme un atout à la réussite des élèves.

Il est important d'entretenir les relations cordiales non seulement avec les établissements, mais les "meilleurs établissements"<sup>223</sup> qui s'illustrent par un

---

<sup>223</sup> Entretien avec Chi Asafor, 56ans, Inspecteur général au Contrôle Supérieur de l'Etat, ancien élève du Lycée Joss, Yaoundé le 10 mai 2015.

excellent taux de réussite aux examens certificatifs tels que le collège Libermann, le collège de la conquête et le lycée de Bepanda. Cette collaboration entre les établissements a pour intention d'organiser les séminaires entre les enseignants pour l'échange des stratégies et expériences de travail pouvant aboutir aux meilleurs résultats.

Dans le même sillage, il pourrait aussi être avantageux entre les établissements de concevoir les mêmes épreuves et faire une correction harmonisée pour la meilleure préparation des élèves aux différents examens. Ces dernières seront soumis à l'intelligence des différents élèves afin d'évaluer leurs capacités de compréhension, déceler les difficultés afin de mettre en place des pédagogies de remédiations.

Au sortir de ce chapitre qui avait pour objectif d'analyser les problèmes qui entravent le bon fonctionnement du Lycée Joss et esquisser quelques solutions à son nouveau rayonnement, il ressort que durant la gestion française cette institution éducative a connu moins de problèmes que pendant la gestion camerounaise. Ceci est dû aux effectifs pléthoriques, au relâchement et au désintérêt de certains enseignants, aux conditions de travail déplorables. La conséquence logique en est la rétrogradation de cet établissement, jadis prestigieux, à un vulgaire statut. Heureusement les solutions ici proposées pourront contribuer, si elles sont prises en compte par toutes les parties, à redorer le blason de cette institution scolaire.

## **CONCLUSION GENERALE**

Au terme de notre étude intitulé « Le Lycée Joss et sa contribution à la formation d'une élite intellectuelle au Cameroun : 1954-2014 », nous pouvons fixer quelques conclusions au regard notre problématique. L'objectif visé ici consiste à montrer l'importance de cette institution, son apport à l'éclosion d'une élite camerounaise, au Cameroun qui joue un rôle majeur au niveau local et international tant dans le secteur publique que privé.

L'une des œuvres sociales de la France au Cameroun colonial est la construction des infrastructures, à l'occurrence les infrastructures éducatives à l'instar du collège moderne et classique Joss créé 1951, transformé en Lycée Joss de Douala en 1954. Les raisons ayant poussé l'administration à ouvrir ce lycée sont le statut économique de la ville, la présence d'une population cosmopolite et nombreuse, le besoin d'établissement d'enseignement secondaire général.

De 1954 à 2014, cette institution connaît une double gestion avec des fortunes diverses. De 1954 à 1974, l'établissement est géré par les français. Au cours de cette période, tous les programmes scolaires sont calqués sur ceux de la métropole, la plupart des apprenants et des enseignants sont de nationalité française. À cause des effectifs normaux et à l'encadrement de proximité, on enregistre des résultats satisfaisants qui font du Lycée un établissement prestigieux

La camerounisation du Lycée débute en 1974 Elle est marquée par la promotion du staff administratif et corps enseignant local Au cours de son évolution, le lycée connaît une évolution en dents de scie. Celle-ci se traduit par les résultats en deçà de 50% enregistrés aux examens officiels au début des années 1990. Cette situation est due aux différents problèmes rencontrés au cours de cette période, à savoir, les effectifs pléthoriques, les mauvaises conditions de vie et de travail des enseignants et le manque de matériel d'apprentissage.

Néanmoins, de par des nouvelles stratégies, qui intègrent la présence d'un personnel qualifié, un recrutement et le suivi méticuleux des élèves, cette structure a préservé sa devise "travail-discipline". C'est-à-dire cultiver chez les élèves le goût de l'effort pour qu'ils soient utiles au monde en général et particulièrement à la nation camerounaise. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, nous avons répertorié l'élite intellectuelle issue formée dans cette institution en soixante ans. Toutefois, ces anciens élèves du lycée Joss exercent dans les institutions publiques que privées

Un an après la célébration des soixante ans de cet établissement, le constat qui se dégage est que le lycée Joss a perdu sa réputation au profit de certains établissements privés comme le collège Libermann ou le Collège la conquête. Il est donc impérieux que celui-ci retrouve ses lettres de noblesse. Cette rénovation passe à la fois par une série de mesures à adopter tant à l'échelle nationale (amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et des parents), que managériale à savoir l'instauration d'une atmosphère d'étroite collaboration avec son personnel, les "meilleurs établissements" de la ville et la recherche de l'épanouissement des élèves.

Il ressort donc que l'apport du Lycée Joss de Douala est indéniable, car a balisé le terrain à la formation globale des Camerounais et à leur meilleure intégration dans le monde socio-professionnel.

## **SOURCES ET REFERENCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

### **I- SOURCES PRIMAIRES**

#### **A- Archives nationales de Yaoundé**

##### **1- Affaires coloniales (AC)**

- 1 AC1382, enseignement décision portant autorisation d'enseigner, 1956
- 1 AC 68, l'enseignement au Cameroun
- 2 AC 6249, enseignement du 2<sup>nd</sup> degré, admission réglementation 1951.
- 2 AC 7131, enseignement dénomination, 1951.
- -2 AC 4173, enseignement public réorganisation 1951.
- 2 AC 2139, enseignement scolaires publics, taux 1956.
- 2 AC 8704, accidents scolaires, responsabilité. 1954

##### **Affaires politiques et administratives (APA)**

- 3 /210, enseignement, 1956.
- 1198, enseignement, emploi du français langue unique.
- 6249, enseignement du 2<sup>nd</sup> degré, admission règlementation, 1951.

##### **2- VT**

- 39/301, éducation nationale décision, 1959.
- 32/206, enseignement 1967.
- 59/397, éducation nationale (ministères de l'éducation) décision 1961.
- 3/210, enseignement 1956.

#### **B- Les rapports annuels**

- Rapport au ministre des colonies des territoires occupés au Cameroun, Paris imprimerie générale, Lahure, 1921

- Rapport au ministre des colonies des territoires occupés du Cameroun, Paris imprimerie générale, Lahure, 1947
- Rapport au ministre des colonies des territoires occupés du Cameroun, Paris imprimerie générale, Lahure, 1957

### **C- Journaux officiels**

- Journal Officiel du Cameroun, 1951.
- Journal Officiel du Cameroun, 1954.
- Journal officiel, de Janvier- décembre 1954.
- Journal officiel, de Janvier- décembre 1955.
- Journal officiel, de Janvier- décembre 1956.
- Journal, Cameroun Tribune, n<sup>0</sup>10536/662 73.1994
- Journal, Cameroon Tribune, n<sup>o</sup>5775. 1994.

### **D- Archives du lycée Joss de Douala**

- ALYJOSS “A la découverte du Lycée Joss de Douala, journée d’excellence 2004”
- AYJOSS “les actes du 60 anniversaire du Lycée Joss”.
- ALYJOSS le règlement intérieur du Lycée Joss.
- ALYJOSS, le personnel vacataire du Lycée Joss.
- ALYJOSS, le bulletin de note d’un élève.
- ALYJOSS, l’album photo des dirigeants du Lycée Joss 1974-2014.
- ALYJOSS, les différents rapports de fin d’année 2010,2011, 2012,2013 et 2014.

### **E- Sources orales**

<b>N<sup>o</sup></b>	<b>Noms/prénoms</b>	<b>Age</b>	<b>sexe</b>	<b>Statut/profession</b>	<b>Lien avec le thème d’étude</b>	<b>Date et lieu de l’entretien</b>
1	Abwa Daniel	63	M	Vice- Recteur de l’université de Yaoundé I chargé des Enseignements, la professionnalisation	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	5 mai 2015 à Yaoundé

				et du développement des T.I.C		
2	Baleng Joseph	44	M	Cadre à Eneo Douala	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	15 avril 2015 à Douala
3	Bassiliking Armand	49	M	Agent contractuel à la sous préfecture de Douala 3 <sup>ème</sup>	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	7 mai 2015 à Douala
4	Chi Asafor Cornelius	56	M	Inspecteur général de l'Etat au Consupé	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	10 mai 2015 à Yaoundé
5	Dissongo Jean II	49	M	Directeur General à l'hôpital Laquintinie de Douala	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	13 octobre à Douala
6	Douala Mbimbe Jean	18	M	Elève en classe de Tle D au Lycée Joss	Elève en classe de Tle D au Lycée Joss	28 septembre 2014.
7	Ebumbu Francis	41	M	Directeur adjoint à la SAD	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	15 octobre 2014 à Douala
9	Edimo Suzanne	50	F	Huissier de justice à Douala	Ancienne élève du Lycée Joss de Douala	20 octobre 2014 à Douala
10	Funya Desiré	40	M	Surveillant général au Lycée Joss Douala	Enseignant du Lycée Joss de Douala	26 septembre 2014
11	Kouny Jean	52	M	Proviseur en exercice au Lycée Joss de Douala	Proviseur du Lycée Joss de Douala	26 septembre 2014
12	Kountou	49	M	Censeur H/G au lycée Joss	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	
13	Kuaté Moise	62	M	PLEG retraité	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	26 septembre 2014 à Douala
14	Mandeng Cecile Joyce	51	F	Commissaire de police principal à Yaoundé	Ancienne élève du Lycée Joss de Douala	10 novembre 2014 à Yaoundé
15	Massuka Priso Honorine,	42	F	PLEG et Responsable du centre de documentation du Lycée Joss	Responsable de la bibliothèque du Lycée Joss de Douala	25 septembre 2014 à Douala
16	Mbeleck Jean Paul	54		Enseignant	Ancien élève	20

				d'université Pierre Marie-Curie	du Lycée Joss de Douala	septembre 2014 Douala
17	Mbongue Njoh Louison	64	M	Ancien Proviseur du Lycée Joss	Ancien Proviseur du Lycée Joss	28 septembre 2014 à Douala
18	Mboui Joseph	74	M	Député à l'Assemblée Nationale et Ancien ministre de l'Education Nationale	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	16 octobre à Yaoundé
19	Missan Daniel	52	M	Proviseur du lycée de Makepé douala	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	25 septembre 2014 à Douala
20	Mouen Nathalie	51	F	Proviseur en exercice au Lycée de Ndog-Hem	Ancienne censeur du Lycée Joss de Douala	27 septembre 2014 à Douala
21	Moukouri Marie-Madeleine	55	F	Médecin Chef du centre médico-social de l'Université de Douala	Ancienne élève du Lycée Joss de Douala	29 septembre 2014 à Douala
22	Nana Nkepang Charles	16	M	Élève en classe de 1 <sup>ère</sup> A4 Espagnol	Élève en classe de 1 <sup>ère</sup> A4 Espagnol	28 Septembre 2014
23	Ngane Gustave	58	M	Conseiller technique de la SOPECAM	Ancien élève du Lycée Joss de Douala	13 avril 2015 à Yaoundé
24	Ngandui Marie	20	F	Elève en classe de Tle A <sub>4</sub> Allemad	Elève en classe de Tle A <sub>4</sub> Allemad	13 avril 2015 à Douala
25	Ntone Kouo	75	M	Enseignant d'université Retraité	Ancien censeur du Lycée Joss de Douala	25 septembre à Douala
26	Pondi Yebga Emmanuel	56	M	Instructeur Maritime à Douala	Ancien élève du Lycée Joss	14 mai 2015 Douala
27	Otti André Ledoux	53	M	Cadre d'administration contractuel au MINEFI	Informateur neutre	15 Janvier 2015 à Yaoundé
28	Soppo Dissongo Helene	51	F	Avocat au barreau du Cameroun	Ancienne élève du Lycée Joss de Douala	15 janvier 2015 à Yaoundé

29	Talla Jean	56	M	Censeur au Lycée Joss de Douala	Ancien élève du Lycée Joss	26 septembre 2014 à Douala.
30	Tchambo Roger	62	M	Agent contractuel du Lycée Joss de Douala	Agent au service de la scolarité du Lycée Joss de Douala	26 septembre 2014 à Douala.
31	Tchango	63	M	Enseignant retraité	Ancien élève du Lycée Joss	12 septembre 2014 à Douala
32	Saka Georgette	43	F	Enseignante au Lycée Joss de Douala	Enseignante au Lycée Joss de Douala	24 mai 2015 à Douala
33	Sariette Caroline Ndoumbé	18	F	Élève en classe de Tle C	Élève en classe de Tle C	28 septembre 2014.

## II- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### A- Ouvrages généraux

- Abwa, D., *Commissaires et Hauts Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960.) Ces hommes qui ont façonnés politiquement le Cameroun*, Yaoundé, Presse Université de Yaoundé et Presse de L'UCAC, 2000.
- Abwa.D., *Cameroun, histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, CLE, 2010
- Atangana, *Cent ans de scolarisation au Cameroun*, paris, l'Harmattan, 1996.
- Bala Mbarga, H., *problèmes africains de l'éducation précédé de l'étude du cas du Cameroun*, paris, Hatier, 1962.
- Chaussinand, G., *histoire des élites (1700-1848)*, Paris, Mouton, 1975.
- Dugast, *inventaire ethnique au sud-Cameroun*, IFAM du Cameroun, 1949.
- Gouellain, R., *Douala ville et histoire*, Paris, Institut d'ethnologie, 1975.
- Hemmingway, E., *my career in writing*, Chicago press, 1977
- Kangué Ewané, F., *Semence et moisson coloniale, un regard africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, CLE, 1985.

- Madiba Essiben, *Colonisation et évangélisation en Afrique Noire : l'héritage scolaire du Cameroun 1885-1956*, Francfort, Peterlang, 1980.
- Mainet, G., *Douala, croissance et servitude*, harmattan, paris 1985.
- Mbala Owono, E., *L'école coloniale au Cameroun ; approche historico-sociologique*, Yaoundé, 1986.
- Messina, J P., *Histoire du christianisme au Cameroun : des origines à nos jours ; Approche historique*, Paris, CLE, 2008
- Ngongo, L. P., *Histoire des forces religieuses au Cameroun*, paris, Karthala, 1982.
- Renault, P., *La réalité scolaire au Cameroun oriental*, Yaoundé, université fédérale du Cameroun, 1968.
- Santerre. R., C., Mercier –Tremblay, *la quête du savoir : essai pour une anthropologie de l'éducation camerounaise*, Montréal, les presses de l'université de Montréal, 1982
- Soucadeaux, *Le Cameroun : aspect géographie, historique et administratif du territoire*, Paris, ELEPE et Cie, sans date.
- Tsafack, G., *Ethique et déontologie de l'éducation*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 1998.
- Ngoh, J.V., *Cameroun 1884-1985 cent ans d'histoire*, CEPER, Yaoundé, 1990.

### **B- Ouvrages spécialisés**

- Betene (SD), *L'enseignement catholique au Cameroun 19890-1990, Yaoundé, publication du centenaire*, 1990.
- Bikamo, H., *L'école du sous-développement : gros plan sur l'enseignement secondaire en Afrique*, paris, L'Harmattan, 1992.
- Foaleng, M., *Des innovations pédagogiques dans les systèmes éducatifs en Afrique*, Yaoundé, Terroirs, 2009
- Lontsie Keune P., *L'enseignement privé au Cameroun de 1976à2005*, Douala, MACACOS, Janvier 2006.

- Moumani, A., *L'éducation en Afrique*, paris, présence africaine, 1968.
- Mveng, E., et al, *l'église catholique au Cameroun 1890-1990, cent ans d'évangélisation, album du Centenaire*, Presso Grafiche Dehoniane, 1990.
- Ndamé Essoh, *Les problèmes posés par le système éducatif Camerounais*, ONARSET, Yaoundé, 1972
- Tsafack, *L'enseignement secondaire au Cameroun tendances organisationnelles et résultats d'apprentissages des élèves*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, décembre 2000.
- Sonolet et Pérès, *Du maître africain à l'usage des écoles de villages*, Paris, Armand Colin, 1923.

### **C- Thèses et mémoires**

#### 1- Thèses

- Akouma, L., “ L'enseignement au Cameroun français 1916-1960”, thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en Histoire, AIX en Provence, 1983.
- Dikoumé A.F., “Les travaux publics au Cameroun sous administration française 1922-1960 : mutations économiques et sociales”, thèse de doctorat d'Etat en Histoire, université de Yaoundé I, 2004-2005.
- Marchand, C., “Enseignement au Cameroun français 1921-1939”, thèse de doctorat es art université de Laval, Québec, 1970.

#### 2- Mémoires

- Dzotzie Bernard, “L'enseignement confessionnel au Cameroun : le cas de l'enseignement catholique, grandeur-turbulence et permanence, 1960-1990”, mémoire de DI.PESII en histoire, université de Yaoundé I ENS 2002.
- Eloundou, R.G., “Education et formation professionnelle au territoire du Cameroun sous mandat français de 1921 à 1945.Approche historique” ; mémoire de DIPES II en Histoire, Yaoundé ENS, 2013
- Kepseu “L'enseignement au Cameroun à la période Française (1945-1957)”, mémoire de DIPLEG en Histoire, université de Yaoundé I, 1987.

- Marchand, L., “Enseignement au Cameroun sous mandat de la France”, mémoire de maitrise en Histoire, université de Laval, Québec, 1970.
- Ngando. B.E, “Le personnel enseignant autochtone au Cameroun sous régime français 1916-1960”, mémoire de maitrise en Histoire, université de Yaoundé I, 1999.
- Njalabogo, A.V., “Les expatriés français dans l’enseignement secondaire au Cameroun (1960- 1982) ” mémoire de maitrise en Histoire, université de Yaoundé I, 1998-1999.
- Ntele Nkolo Jeanne Marie-Noëlle, “Le collège Vogt de Yaoundé : 1951-1972”, mémoire de D.I.P.E.S II en histoire, université de Yaoundé I, ENS, 2009.

#### **D- Guides et ouvrages méthodologiques**

- Anonyme, guide méthodologie pour la rédaction des thèses, mémoire et articles, département d’Histoire, université de Yaoundé I, janvier 2006.
- Beaud M., *l’art de la thèse*, 5eme éditions, paris, la découverte, 2006
- Dauzat, A., (al), *Dictionnaire de langue française : Larousse étymologie*, paris, librairie Larousse, 1971.
- Fragnière, J.P., *Comment réussir un mémoire*, Paris, Dunod, 1996.
- Rouveyran, J.C., *Mémoires et thèses de l’art et les méthodes*, paris, Maisonneuve, 1989.
- Vairel, H., *La présentation matérielle d’un manuscrit dactylographie*, paris, Nathan, 1983

#### **E- Articles et Dictionnaires édités**

##### **1- Articles**

- Essomba. E., “pourquoi les lycées vont-ils si mal ?”, in Cameroun Tribune, n°5575 de Janvier 1995,
- Ka Mana, “Eduquer l’imaginaire africain : le devoir d’aujourd’hui et les enjeux d’avenir”, *Cahier de l’UEC* n° 2 Bandjoun 2012.

- Kenmogne, J.B., “Pour une révolution de l’école par la révolution de l’intelligence”, *Cahier de l’UEC* n°1 Bandjoun 2010.
- Marchand C., “Aperçu sur les contenus de l’enseignement au Cameroun sous mandat français (1921-1939)”, *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Yaoundé, Université Fédérale du Cameroun, 1972
- Ntamag J.P., “les écoles publiques allemandes au Cameroun sous protectorat allemand (1884-1914) : une institution au service des intérêts coloniaux” in *Héritage des tropiques*, n°5, Université de Yaoundé I, ENS, décembre 2010.
- Towa M., “Principes de l’éducation coloniale”, *Abbia* no 3, Yaoundé septembre 1963.
- 2- Dictionnaires édités
- Dictionnaire de langue française Larousse de poche, paris, Larousse, 2013
- Dictionnaire Le Petit Larousse Illustré, Paris, Editions Larousse, 2010

#### **F- Sources Numériques**

- Anonyme, “les anciens élèves du lycée Joss de douala” <http://www.adamy-net.org>. Consulté le 16 septembre 2014 à 18heures.
- Anonyme, [http:// www.lyceejoss .com](http://www.lyceejoss.com).
- Anonyme, [http : //www. les problèmes scolaires au Cameroun. : entre déperditions et échec scolaire com](http://www.lesproblemescolairesaucameroun.com). Consulté le 16 avril 2015 à 15 heures.
- Anonyme, [www.portdouala-cmr.com](http://www.portdouala-cmr.com), consulté le 15 mai 2015 à 18heures.
- [www.juriconseil.c-mon site.com](http://www.juriconseil.c-mon.com), consulté le 15 mai 2015 à 18 heures.
-

## ANNEXES

**Annexe n° 1:** Questionnaire adresse aux anciens élèves et au personnel du Lycée Joss.

**Annexe n°2 :** Demande d'autorisation de faire les interviews au lycée Joss de Douala.

**Annexe n°3 :** Demande d'autorisation de faire les photographies au Lycée Joss de Douala.

**Annexe n°4:** Le règlement intérieur du lycée Joss de douala.

**Annexe n°5:** Liste de quelques enseignants Français en 1956, des vacataires du Lycée Joss de Douala 2010-2011.

**Annexe n°6 :** le taux d'assiduité du personnel enseignant du Lycée Joss 2009-2010.

**Annexe n° 7 :** les différentes bourses d'études au Cameroun pendant la période coloniale.

**Annexe n°8 :** Résultats scolaires au Lycée Joss 2009

**Annexe n°9 :** listes des élèves boursiers en 1952 du Collège Moderne et Classique Joss et de ceux ayant reçu les primes de l'excellence au Lycée Joss de Douala en 2004.

**Annexe n°10 :** listes des élèves boursiers du Collège Moderne et Classique Joss en 1952 et de ceux ayant reçu les primes de l'excellence au Lycée Joss de Douala en 2004.

**Annexe n°11 :** Tableau portant classement du Lycée Joss au palmarès du Baccalauréat du Cameroun selon l'OBC 2002-2014 et palmarès des meilleurs établissements à l'issue des examens de la session 1994.

**Annexe n° 12 :** les dix meilleurs établissements nationaux 2007-2013.

**Annexe n°13:** Bulletin de notes

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE .....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
SOMMAIRE .....	iii
LISTES DES ABREVIATIONS ? ET SIGLES .....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT .....	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
Présentation du sujet.....	2
Motivations du choix du sujet.....	2
L'intérêt du sujet.....	2
Définitions des concepts.....	3
Cadre d'étude.....	4
Revue critique de la littérature.....	5
Problématique.....	7
Démarche méthodologique et sources.....	8
Les difficultés rencontrées.....	10
Articulations et justifications du plan.....	11
CHAPITRE I : LA CARTE SCOLAIRE DE LA VILLE DE DOUALA ET LES RAISONS DE CREATION DU LYCEE JOSS AVANT 1954.....	12
I.LA SITUATION SCOLAIRE DANS LA VILLE DE DOUALA AVANT 1954 .....	13
A. Les structures de l'enseignement primaire.....	14
1. L'enseignement primaire public.....	14
2. L'enseignement primaire privé.....	16
B. Les structures de l'enseignement secondaire avant 1954.....	18
1. Les établissements publics : les écoles professionnelles.....	19
2. Les établissements d'enseignement privés à dominance confessionnels 22	
II.....LES RAISONS DE CREATION DU LYCEE JOSS DE DOUALA .....	24
A. Au niveau local.....	24
1. Le statut de la ville : importance de la dimension économique.....	25
2. Une population cosmopolite et nombreuse : le renforcement des besoins en éducation.....	26

B. Au niveau national .....	28
1. L'idéologie de l'enseignement colonial français.....	28
2. La formation des cadres subalternes et des auxiliaires zélés tournés vers la métropole.....	30
CHAPITRE II : PRESENTATION DU LYCEE JOSS DE DOUALA : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE 1954-2014.....	34
I..... LOCALISATION DU LYCEE JOSS DE DOUALA .....	34
A. Les raisons du choix du site.....	36
1. Les raisons historiques.....	36
2. Les raisons géographiques.....	37
B. L'évolution spatiale du Lycée Joss.....	38
1. La rue du gouverneur Carra.....	38
2. Le Lycée Joss dans la rue du Général Charles De Gaulle.....	39
II..... LE LYCEE JOSS DE DOUALA SOUS LA GESTION FRANCAISE : 1954-1974.....	40
A. L'organisation du lycée Joss de Douala .....	40
1. Le personnel administratif .....	40
2. Le corps enseignant .....	42
3. Le personnel d'appui .....	42
B. Le fonctionnement du lycée.....	42
1. Les programmes solaires .....	43
2. La vie dans l'établissement.....	44
III... LE LYCEE JOSS DE DOUALA SOUS LA GESTION CAMEROUNAISE : 1974-2014 .....	49
A. Organisation du lycée Joss de Douala .....	49
1. Le personnel administratif .....	49
2. Le personnel enseignant .....	54
3. Le personnel d'appui .....	55
B. Le fonctionnement du lycée Joss de Douala .....	56
1. Les matières enseignées.....	56
2. La vie au sein de l'établissement.....	57
CHAPITRE III : D'UNE FORMATION DE QUALITE A L'ECLOSION DE L'ELITE INTELLECTUELLE AU CAMEROUN .....	62
I..... LES STRATEGIES POUR UNE FORMATION DE QUALITE .....	63
A. Un encadrement pédagogique de bonne facture.....	63
1. Les modalités d'admission des élèves.....	63
2. Un accompagnement de proximité des élèves.....	64

B.	Le contrôle des connaissances et les performances scolaires.....	66
1.	Le contrôle des connaissances.....	66
2.	Les performances scolaires.....	67
II. LES ANCIENS DU LYCEE JOSS DANS LA VIE SOCIO-PROFESSIONNELLE.....69		
A.	Dans le secteur public.....	70
1.	Les hauts commis de l'Etat.....	70
2.	Les cadres de l'administration.....	71
B.	Dans le secteur privé.....	73
1.	Dans les professions libérales.....	73
2.	Dans les sociétés privées.....	74
CHAPITRE IV : LES PROBLEMES DU LYCEE JOSS DE DOUALA ET PERSPECTIVES POUR SON RAYONNEMENT ..... 76		
I.....LES FONDEMENTS DES PROBLEMES SCOLAIRES DU LYCEE JOSS DE DOUALA ..... 77		
A.	Les fondements endogènes.....	77
1.	Le relâchement et la perte de considération des enseignants dans la société.....	77
2.	La dépravation des mœurs des apprenants.....	79
B.	Les fondements exogènes.....	80
1.	Un cadre moins propice à l'épanouissement intellectuel de l'élève.....	80
2.	la prolifération des établissements scolaires et la rétrogradation des résultats scolaires : 2007-2014.....	82
III. LES RECOMMANDATIONS POUR LE REHAUSSEMENT ET RAYONNEMENT DU LYCEE JOSS-DOUALA ..... 84		
A.	Esquisses de quelques solutions aux difficultés internes.....	85
1.	De la conscience professionnelle à la professionnalité académique.....	85
2.	L'amélioration de la condition des enseignants.....	87
3.	Instauration d'une atmosphère sereine de travail et le retour d'une discipline de proximité.....	89
B.	Esquisses de solutions aux difficultés externes.....	91
1.	La sensibilisation permanente des parents.....	91
2.	L'instauration des moyens de transport.....	92
3.	Le renforcement des relations cordiales avec les autres établissements de la ville.....	92
CONCLUSION GENERALE..... 93		
SOURCES ET REFERENCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 93		
ANNEXES ..... 93		
TABLE DES MATIERES ..... 142		